



SAMEDI 5 FÉVRIER 1994

No 35577 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitaires: 039/210 410

L'Impartial

France: le premier ministre se frotte aux marins-pêcheurs à Rennes

Balladur sur le front

Pour la première fois depuis son arrivée à Matignon, le premier ministre français, Edouard Balladur, s'est frotté hier de très près à la colère de manifestants: les marins-pêcheurs lui ont réservé un accueil des plus musclés, faisant passer au second plan la question de l'aménagement du territoire, objet initial de cette journée en terre bretonne.

Le chef du gouvernement a passé environ six heures au Conseil régional, transformé en véritable Fort-Chabrol. A moins de 300 m du bâtiment, les marins-pêcheurs laissaient éclater leur rage, affrontant les forces de l'ordre à coups de boulets, de plombs de châtiment ou de manches de pioche. Tandis que le premier ministre évoquait avec les élus régionaux le problème de l'aménagement du territoire, on entendait alentour l'explosion de fusées de détresse, de grenades lacrymogènes, et les sirènes d'ambulances et de voitures de police. Envahissante et incommode, une odeur de poudre flottait autour du bâtiment, mêlée à des ef-

fluves de gaz lacrymogènes et de fumigènes.

Ces incidents ont fait dire à M. Balladur que la journée avait «présenté deux aspects, l'un normal - la discussion sur l'aménagement - l'autre un peu plus exceptionnel...». Le chef du gouvernement a condamné les violences commises par certains manifestants: «Je mets en garde contre de pareilles déviations. On n'a jamais rien obtenu de durable par la violence et par l'excès». Une phrase approuvée d'un signe de tête par le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, qui annonçait en milieu d'après-midi une vingtaine de blessés, dont un grièvement atteint, du côté des forces de l'ordre.

«QUELLE BELLE JOURNÉE»

Alors que s'engageait dans la matinée le débat sur l'aménagement du territoire, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Jean Puech recevait à la préfecture, à quelques pas du bâtiment du Conseil régional, une délégation de marins-pêcheurs. En fin de matinée, M. Balladur quittait la salle du Conseil pour rejoindre M. Puech. Apparemment très calme, le chef du gouvernement a traversé le jardin qui sépare les deux bâtiments, tandis que dans les lointains se faisait entendre une série d'explosions. Et, regardant le bleu du ciel, M. Balladur de lâcher: «Quelle belle journée...!»

Soucieux de désamorcer la crise, le gouvernement a arrêté plusieurs mesures en faveur des marins-pêcheurs au moment où Bruxelles annonçait la restauration des «prix minima» pour certaines espèces de poissons. M. Balladur avait annoncé que si Bruxelles ne prenait pas cette décision, la France était prête à arrêter «toutes les mesures nationales nécessaires» pour soutenir les cours.

Il a été notamment décidé d'alléger de 50% les cotisations sociales des marins à partir du 1er juin, avec effet rétroactif au 1er janvier, et de mettre en place une caisse mutuelle permettant de garantir aux marins un revenu minimum. Par ailleurs, 50 millions de ff seront débloqués dans les 48 heures pour soutenir le marché.

SOUCI

Au-delà de ces mesures, M. Balladur a exprimé le souci du gouvernement d'engager avec les pêcheurs une «réflexion à long terme» sur la profession et de passer avec eux une sorte de contrat, à l'image, a-t-il dit, de ce qui a été fait avec les agriculteurs.

Tirant les leçons de cette journée particulière, le premier ministre a expliqué au cours d'un point de presse que la société «n'est jamais une mer tranquille et sans vagues». Dans ces conditions, un gouvernement a «le de-



voir de tout mettre en œuvre pour aider des hommes et des femmes en difficulté à en sortir», quand bien même d'autres professions pourraient être tentées d'imiter les pêcheurs afin d'obtenir satisfaction sur telle ou telle revendication. (ap)

OPINION

S.O.S. SDF

«Mes amis! Au secours! Une femme vient de mourir gelée cette nuit, à 3 heures sur le trottoir du boulevard de Sébastopol...» Il est 13 h 10, en ce 1er février 1954, un homme chétif, à la barbe de missionnaire, lance ce cri d'alarme sur les ondes d'une radio française.

L'abbé Pierre vient d'inventer la charité populaire. En quelques minutes, le standard de la radio explose sous les propositions d'aide; en fin de journée, la ville de Paris ouvre quatre stations de métro pour héberger les sans-logis. Une gigantesque vague de solidarité déferle sur la France.

Si l'élan s'essouffle au printemps, le monde politique ne peut plus ignorer cette «insurrection de la bonté». Le pays n'a rien construit depuis vingt ans; pour accueillir les travailleurs attirés par les villes, quatre millions de logements au moins font défaut.

En période de pleine croissance économique des années cinquante, l'Etat a la capacité financière de répondre à l'abbé Pierre. L'hiver 54 aura été le catalyseur de la construction du logement social en France.

Mardi dernier, le résistant de la première heure, la barbe blanchie, a «remis la compresse». Jour pour jour, quarante ans après son premier appel, l'abbé Pierre prie les Français de se mobiliser pour «une guerre de défense contre la misère».

Les sans-abri sont devenus des SDF (sans domicile fixe), et on meurt toujours sur le pavé de Paris aux premiers gels de l'hiver. Malgré l'extraordinaire travail fourni par l'abbé et ses compagnons d'Emmaüs, l'échec est patent. Les «trente glorieuses», ces années euphoriques de la croissance, ont rejeté les plus faibles sur les bas côtés.

A la différence de 1954, la crise des années 90 est une crise d'exclusion, celle des chômeurs devenus SDF.

Face au chômage, jusqu'à présent, l'Etat et toutes les politiques sont restés sans voix. Le mal est profond. On parlera longtemps encore des SDF.

Lors même que l'abbé Pierre a été canonisé vivant par les sondages, les portes du paradis ne s'ouvriront pour tous que sous la poussée d'une authentique solidarité.

Daniel SCHOUWEY

Bois du Petit-Château à La Chaux-de-Fonds

Avis de naissance: trois oursons

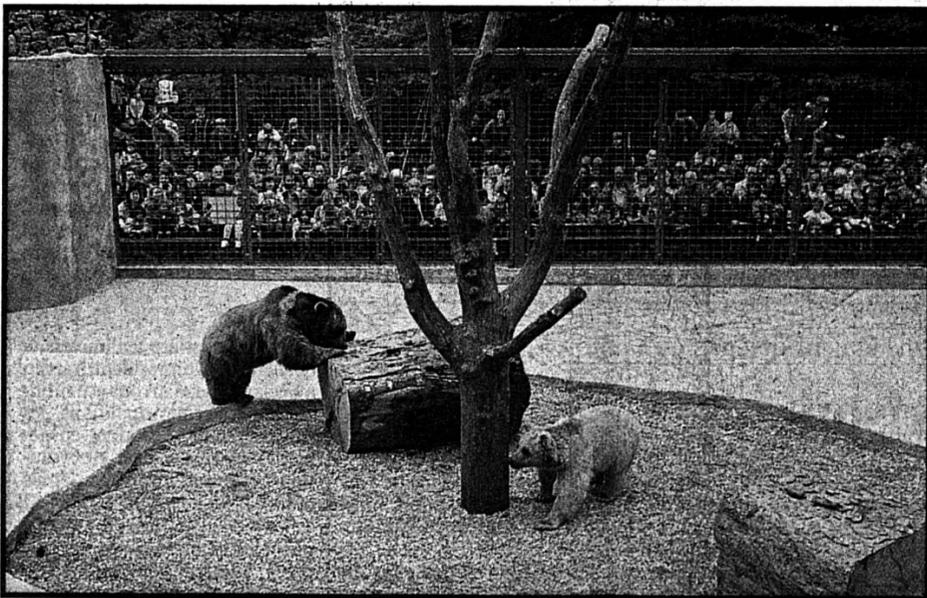
Trois oursons sont nés récemment au parc zoologique du Bois du Petit-Château, à La Chaux-de-Fonds. Ils sont le fruit des amours de Leila et Haydibay, le couple d'ours arrivé en grande fête en mai 1993.

Les responsables espéraient bien qu'un heureux événement se produirait.

La femelle a mis bas dans son sommeil et dans l'intimité de sa caverne; elle commence à se ré-

veiller gentiment et à s'alimenter quelque peu. Les oursons, grands à peine de 15 cm et encore sans fourrure, têtent à qui mieux mieux.

● Lire en page 19



Bois du Petit-Château, La Chaux-de-Fonds

Trois oursons sont nés de ce couple d'ours mais ils resteront cachés jusqu'au 30 avril. (Impar-Gerber-archives)

Vietnam

Ouverture pour les Américains

Le président américain Bill Clinton a décidé jeudi de lever l'embargo commercial américain contre le Vietnam. Sa décision ouvre le dernier marché inexploité d'Asie aux entreprises américaines. Face à leurs concurrentes européennes et asiatiques, elles avaient jusqu'à présent les mains liées.

Page 2

Guerre en Bosnie

L'ONU menace la Croatie

Neuf personnes, dont trois enfants, ont été tuées et une quinzaine blessées hier par des tirs d'artillerie à Sarajevo. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a menacé la Croatie de sanctions en raison de son engagement militaire en Bosnie.

Page 4

Chômage en Suisse

Nouvelle hausse

Le chômage a poursuivi sa progression au mois de janvier. Il a touché 188 167 personnes, soit 3779 ou 2% de plus qu'en décembre. Le rythme de la hausse s'est ainsi une nouvelle fois ralenti. Le taux de chômage a passé de 5,1% en décembre à 5,2% en janvier.

Page 5

La Chaux-de-Fonds

Des ordures et des coûts

Visiter le chantier de CridorPlus, centre régional d'incinération des ordures, en construction à La Chaux-de-Fonds, offre une plongée dans un monde technique des plus complexes. Mais cette gestion maîtrisée de l'élimination des déchets coûte cher, ce qui n'est pas toujours compris.

Page 17

SUBARU
SÉCURITÉ - FIABILITÉ



Auto-Centre
Emil Frey SA
Tel. 039/28 66 77

Levée de l'embargo américain contre le Vietnam

Une ouverture attendue

Le président américain Bill Clinton a décidé jeudi de lever l'embargo commercial américain contre le Vietnam. Sa décision constitue un changement radical de stratégie des Etats-Unis vis-à-vis de leur ancien ennemi. Elle ouvre également la porte à l'invasion économique du Vietnam. Hanoi a exprimé sa satisfaction et réitéré sa volonté de coopérer dans le domaine des soldats américains portés disparus.

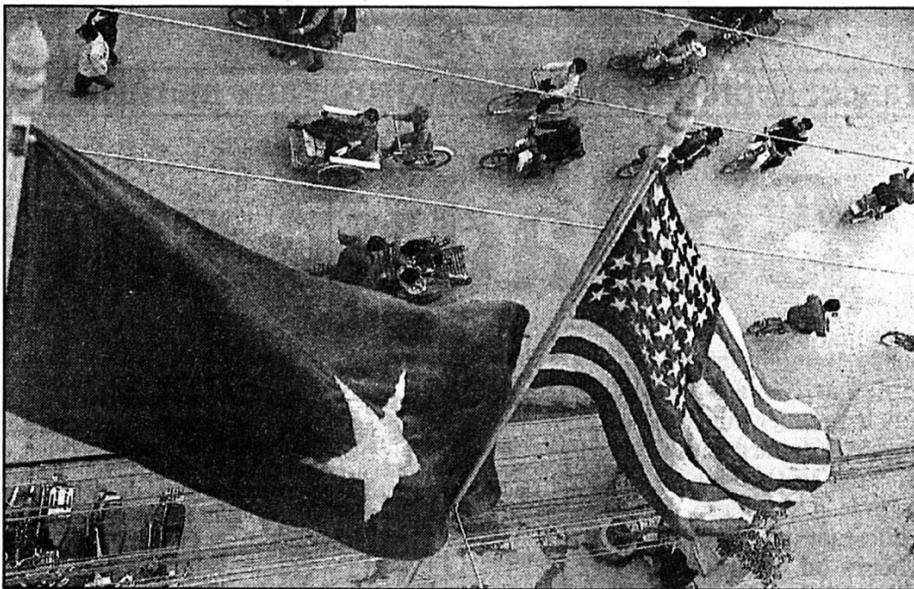
M. Clinton s'est surtout efforcé de convaincre que la levée de l'embargo répondait à l'exigence qui avait justifié son maintien pendant toutes ces années, et non pas à des considérations mercantiles. La décision obéit à «un facteur et un seul», la résolution de ce dossier des prisonniers de guerre (POW) et des soldats portés disparus (MIA), a-t-il dit. Washington est en effet toujours sans nouvelles de 2238 soldats américains.

PAS EN CAUSE

M. Clinton a même assuré n'avoir «aucune idée» de l'impact commercial de cette décision pour les Etats-Unis, indiquant qu'il avait volontairement ignoré cet aspect. Certaines compagnies américaines, craignant de voir le marché vietnamien leur échapper au profit de la concurrence française ou japonaise, faisaient campagne depuis des mois auprès de l'administration pour obtenir la levée de l'embargo.

M. Clinton s'est félicité des progrès «significatifs et tangibles» enregistrés dans le domaine des POW/MIA depuis juillet. Il a laissé entendre qu'il s'agissait aussi de récompenser le Vietnam pour sa coopération.

Outre cet argument, M. Clinton a souligné que la levée de l'embargo reflétait l'avis de toute l'administration, y compris celui de la hiérarchie militaire.



Hanoi

Les Américains ne sont plus le grand satan.

(Keystone-EPA)

Tous ces arguments n'ont pas convaincu les organisations d'anciens combattants et les associations de parents de soldats portés disparus. Ces mouvements nient que le Vietnam fasse tout son possible dans le dossier des POW/MIA. Preuve de la persistance de ce malaise, la Ligue nationale des familles de

POW/MIA a même refusé l'invitation de M. Clinton.

De son côté, le Vietnam a salué hier la décision de Bill Clinton et a accepté l'établissement de bureaux de liaison à Hanoi et à Washington. Cet établissement est considéré comme «une étape transitoire vers des relations diplomatiques complètes».

Quelques heures seulement après l'annonce de Bill Clinton, le Pepsi Cola a en outre fait son apparition dans les rues de Ho-Chi-Minh-Ville. Pepsi prend ainsi une longueur d'avance sur son grand rival Coca-Cola dans une future «bataille du Vietnam» entre les deux géants américains. (ats, afp, reuter)

Le Vietnam en chiffres

GÉOGRAPHIE:

– Superficie: 331.041 km² – 3260 km de littoral, 3730 km de frontières (Laos, Chine, Cambodge) – Capitale: Hanoi (3,4 millions d'habitants) – Principales villes: Ho Chi Minh-Ville (ex-Saigon, 8 millions d'habitants), Haiphong, Danang, Hué, Can Tho

INDICATEURS ÉCONOMIQUES:

– Inflation: +5,2% en 1993 (1992: +17,5%, 1991: +68,1%) – Taux de change: 1 dollar = 10.900 dong (décembre 1993) – Réserves: 550 millions de dollars en 1993 – PIB: 220 dollars/habitant en 1993. Taux de croissance du PIB: +7,5% en 1993.

– Valeur des exportations: 3 milliards de dollars en 1993. Importations: 3,2 milliards. – Palmarès des investisseurs étrangers au 31/12/93: Taiwan, Hong Kong, France, Corée du Sud, Australie, Japon, Malaisie, Singapour, Grande-Bretagne, Pays-Bas.

DÉMOGRAPHIE ET SOCIAL:

– Population: 72 millions d'habitants (1992) 80 % de ruraux et 20% de citadins – Densité de la population: 217 habitants/km² – Croissance démographique: + 2,26% par an – Population active: 31 millions de personnes, dont 72% dans l'agriculture – Taux de chômage: 17% de la population active (officiel) – Nutrition: 2233 calories/habitant/jour (l'OMS évalue les besoins quotidiens à 2300 calories) – Sida: 1167 séropositifs fin janvier 1994. 18 morts (officiel)

AGRICULTURE:

– 3e exportateur mondial de riz (1,9 million de tonnes en 1992) – Production céréalière: 24,5 millions de tonnes en 1993, dont 21,9 millions de tonnes de paddy (riz non décortiqué) – Production animale: bovins (3,3 millions de têtes), buffles (2,9 millions), porcins (14,8 millions), volailles (160 millions)

Etats-Unis: des mesures pour prévenir une relance de l'inflation

Les taux d'intérêt augmentent

La Réserve fédérale américaine (FED) a annoncé hier son intention d'augmenter les taux d'intérêt à court terme, afin de prévenir toute relance de l'inflation aux Etats-Unis. Cette annonce, exceptionnelle, a provoqué une forte baisse à Wall Street qui s'est cependant un peu ressaisi par la suite.

La décision de la FED, an-

noncée dans un communiqué publié par son président Allan Greenspan, est tout à fait exceptionnelle, la Réserve fédérale n'annonçant traditionnellement pas la modification de ses taux. De plus, la FED n'avait pas modifié ses taux depuis septembre 1992, date à laquelle elle les avait ramenés de 3,2 à 3%. La dernière hausse remontait à

1989. Le nouveau taux n'a pas été annoncé officiellement, mais les spécialistes l'ont estimé à 3,25%. Les marchés financiers s'attendaient certes à une hausse des taux d'intérêt à court terme, mais ils ont été pris par surprise. L'indice Dow Jones a plongé de près de 40 points dans les minutes qui ont suivi l'annonce. (ap)

Les soixante-quatre clandestins étaient détenus au Gabon

La mort en prison

Soixante-quatre immigrants clandestins ouest-africains ont trouvé la mort dans une prison de Libreville, a-t-on appris hier de source officielle. Ils étaient venus chercher du travail au Gabon, qui demeure pour les pays voisins un îlot de relative prospérité. Les circonstances de leur décès restent mal établies mais illustrent les conditions déplorables de détention régnant dans bon nombre de prisons africaines.

Selon le Ministère de la défense gabonaise, les victimes, découverts jeudi matin par un offi-

cier, faisaient partie d'un groupe de 226 personnes détenues dans une pièce du camp de gendarmerie de Gros-Bouquet, dans la capitale gabonaise. Les victimes sont 37 Ghanéens, 23 Nigériens, 2 Togolais et 2 Béninois arrêtés en début de semaine alors qu'ils tentaient de gagner le Gabon par la mer.

RÉGIME SÉVÈRE

En tout état de cause, la mort de ces 64 immigrants souligne une fois de plus les conditions déplorables de détention en vigueur dans beaucoup de prisons afri-

caines. Dans ce domaine, le Gabon ne fait pas exception, indique-t-on de sources bien informées.

Dans la plupart des pays du continent, le régime d'incarcération est particulièrement «sévère». La pratique de l'entassement des prisonniers dans des cellules exiguës y est courante. Bien souvent, les détenus ne sont pas nourris par les services pénitentiaires et sont pris en charge par leur famille, ou, dans le cas des immigrants clandestins, par des «frères» déjà installés sur place. (ats, afp)

Attentat en Iran

Une mise en scène?

Le président iranien Hachemi Rafsandjani a laissé entendre hier que les Etats-Unis et l'Occident pourraient être impliqués dans la tentative d'attentat commise mardi contre lui. Pourtant, certains Iraniens doutent de la réalité de l'attentat, et pensent qu'il pourrait s'agir d'une mise en scène.

Lors d'une prière à l'université de Téhéran, le président iranien a déclaré que «l'arrogance mondiale» – terme qualifiant les Etats-Unis et l'Occident en général – tente d'écraser la révolution islamique iranienne depuis la chute du Shah en 1979.

Le président aurait échappé à plusieurs tentatives d'assassinat par le passé. Mais certains Iraniens doutent de la réalité de la dernière tentative, et pensent qu'il pourrait s'agir d'une mise en scène destinée à améliorer l'image du président dans un pays en pleine crise. «Si cela avait été un vrai attentat, on l'aurait sûrement vu être emmené et non poursuivi son discours comme si rien ne s'était passé» a ainsi estimé un homme d'affaires. (ap)

Espace

Le Japon entre chez les grands

La première fusée commerciale entièrement japonaise, la H-2, a décollé avec succès hier matin depuis l'île de Tanegashima, à 900 km au sud de Tokyo. Par ses performances, elle est une concurrente directe de la fusée européenne Ariane-IV. Ce lancement permet au Japon d'entrer dans le club restreint des grandes puissances spatiales et de s'ouvrir le lucratif marché des lancements de satellites commerciaux.

Le décollage de la fusée, un engin à deux étages à propulsion liquide, a été montré en direct à la télévision nationale. Après quelques minutes de vol, le deuxième étage a libéré sa première charge, un cône baptisé OREX, qui est le nez de la future navette spatiale japonaise, HOPE. Celle-ci doit voler aux alentours de 2005 et les ingénieurs nippons veulent tester sa résistance à la chaleur lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

Peu après, la fusée a injecté le satellite expérimental VEP (Vehicule Evaluation Payload) sur une orbite géostationnaire de transfert. Sa durée de vie prévue est de 100 heures environ. Ce satellite aura pour mission de confirmer les performances de la fusée H-2 et de procéder à un ensemble de mesures pour tester les équipements du centre spatial de Tanegashima.

Le premier ministre japonais a déclaré que cette réussite permettrait au Japon de prendre part à l'exploration de l'espace au XXIe siècle. «Le Japon est entré dans le club des pays possédant une technologie spatiale avancée», a estimé Kosaku Inaba, président du géant de l'industrie lourde Ishikawajima-Harima qui, avec d'autres groupes industriels nippons, a pris part au programme H-2.

DÉBOUCHÉS

«Le lancement réussi démontre la réalité de notre développement technologique», a jugé le chef de la NASDA, Masato Yamano. Ce succès «catapulte le Japon aux côtés des nations en pointe pour la technologie des fusées, ouvrant de vastes perspectives pour le lancement de satellites commerciaux», estimait un autre responsable de la NASDA.

Dieter Brand, l'un des responsables du bureau de Tokyo du consortium européen Arianespace, a reconnu pour sa part que le succès de vendre constituait une authentique «prouesse technologique» pour le Japon. (ats, afp)

Chine

Dissidents libérés

Trois prisonniers politiques détenus pour avoir participé au mouvement en faveur de la démocratie en 1989 ont été libérés en Chine. La nouvelle de leur élargissement, d'abord annoncée par un homme d'affaires américain, John Kamm, qui milite pour les droits de l'homme, a été confirmée hier. Parmi les dissidents libérés figure Xiao Bin, un ouvrier condamné à dix ans de prison pour avoir donné une interview à la télévision américaine lors des événements de Tien An Men. (ap)

5.2.1783 – La Suède reconnaît l'indépendance des Etats-Unis.
5.2.1840 – Les Maoris cèdent la souveraineté sur la Nouvelle-Zélande à l'Angleterre.
5.2.1885 – Création de l'Etat du Congo, possession personnelle du roi Léopold II de Belgique.

BRÈVES

Etats-Unis

Perry confirmé à la défense

Le Sénat américain a confirmé jeudi à l'unanimité la nomination de William Perry, choisi comme secrétaire à la défense par Bill Clinton. Il remplace Les Aspin, qui avait présenté sa démission en décembre dernier.

Cyclone à Madagascar Aide suisse

La Suisse a pris une série de mesures pour venir en aide à la population de Madagascar victime d'un cyclone dévastateur. La DDA a notamment débloqué un crédit de 200.000 francs, a indiqué hier son porte-parole Marco Cameroni. Une dizaine de personnes ont perdu la vie, les sans-abri se comptent par dizaines de milliers et le principal port de commerce a été détruit.

Mexique

Zapatistes méfiants

Les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) mexicaine se sont déclarés prêts hier à négocier avec les autorités, «avec les réserves qui s'imposent tant sont grandes les craintes d'une trahison du gouvernement». L'EZLN a par ailleurs annoncé qu'elle acceptait le principe de la création de deux «zones franches» dans l'Etat du Chiapas.

Malaisie

Un nouveau roi

Un ex-diplomate de 72 ans, Tuanku Jaafar Abdul Rahman, a été désigné hier comme nouveau roi de Malaisie, a annoncé le vice-premier ministre Anwar Ibrahim. Ce sont les neuf dirigeants héréditaires du pays réunis en conclave qui l'ont désigné. Le nouveau roi assumera sa charge de dixième souverain malaisien à partir du 26 avril.

Chine

Naufrage meurtrier

Plus de 150 passagers d'un ferry sont portés disparus après le naufrage, mardi, de leur embarcation sur le fleuve Yangtze, a rapporté hier le «Quotidien des Paysans». La catastrophe a été provoquée par une collision entre le ferry et un cargo, dans la province du Sichuan, écrit le journal. Celui-ci précise qu'il y avait plus de 210 personnes à bord du ferry.

Demain dimanche
6 février 1994
à 16 heures précises
Maison du Peuple

GRAND MATCH AU LOTO

CTT SAPIN, LA CHAUX-DE-FONDS
Bons d'achat, 2 tours sur 3 - 4 cartons, en bons d'achat

Abonnement: Fr. 20.-
pour tout le match (45 tours)
Premier tour gratuit
Coupon à 50 ct

132-507468

OFFRES D'EMPLOI

Cherche **fille**
à partir de 18 ans, dans une famille à
Brigue (4 enfants entre 7 et 2 ans.
☎ 028/23 64 97 / 077/28 38 64.
115-823463

Gains accessoires
Devenez vendeur(se)s des bons vins
valaisans, directement de la produc-
tion. Faire offres sous chiffre G 36-
147738 à Publicitas, case post. 747,
1951 Sion 1. 36-5210/ROC

Notre avenir nous passionne

Pour un emploi varié et indépen-
dant dans un secteur annexe à la
menuiserie conventionnelle, nous
recherchons

un menuisier ou aide-menuisier expérimenté

Pouvant assumer des responsabi-
lités et traiter avec les clients.

Vous êtes intéressé par ce poste?
Veuillez contacter M. G. Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



La CSS Assurance est la deuxième caisse maladie de
Suisse. Pour compléter un de nos services des presta-
tions francophones, à Lucerne, nous cherchons un

COLLABORATEUR

Après une période d'initiation, vous vous occuperez de
manière autonome d'une région de Suisse. Vous effec-
tuerez des décomptes de prestations ainsi que les tra-
vaux administratifs y afférents.

Vous avez entre 25 et 30 ans, vous disposez d'un diplô-
me d'employé de commerce ou d'une formation
(para)médicale et d'une expérience professionnelle dans
une caisse maladie ou une assurance. Des connais-
sances d'allemand sont souhaitées.

Nous vous prions d'adresser votre dossier de candidatu-
re à: **CSS Assurance, Administration centrale, Servi-
ce du personnel, Rösslimattstrasse 40, 6002 Lucer-
ne, tél. 041 4901 11.**

25-420-10/4x4

Importante fabrique de La Chaux-
de-Fonds, est à la recherche d'un

CONCIERGE

Une conscience professionnelle
ainsi qu'une expérience similaire
sont demandées.

Faire offre sous chiffres Q 132-
751066 à Publicitas, case postale
2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Notre avenir nous passionne

Pour l'assemblage de produits
haut de gamme de renommée
mondiale, nous recherchons:

horlogers complets

sur pièces mécaniques compli-
quées;

emboîteur/euse

avec CFC d'horloger ou ayant
quelques années d'expérience
dans cette activité.

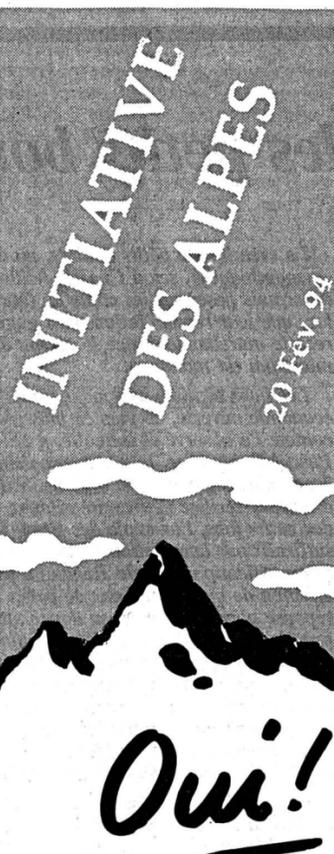
Les personnes intéressées sont
priées de prendre contact avec
M. G. Forino.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

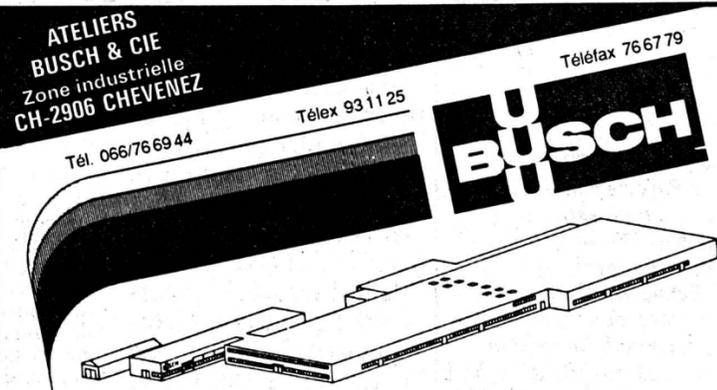
DIVERS

Rentabilisons
les NLFA!



Resp.: J. Monnat

132-510913



Nous recherchons tout de suite ou pour date à convenir, un
CONSTRUCTEUR DE MACHINES

pour notre département bureau technique.

Notre futur collaborateur devra être au bénéfice d'une
formation d'ingénieur ETS en mécanique, ou de technicien
en mécanique ou d'une formation jugée équivalente.

Quelques années d'expérience dans le domaine de la
construction sont indispensables.

De plus, de bonnes connaissances de la langue allemande
ou anglaise sont impératives.

Vous êtes prié d'adresser votre candidature, accompagnée
de votre curriculum vitae, à l'attention de M. Claude Girardin.

ATELIERS
BUSCH & CIE
Zone industrielle
CH-2906 CHEVENEZ

165-14669/4x4

Wyeth SA est la filiale suisse d'une compagnie pharmaceutique de pointe
sur le plan mondial. Grâce aux succès remportés par sa propre recherche,
notre entreprise en pleine expansion compte parmi les plus importantes
de Suisse.

Pour compléter notre service externe, nous engageons un(e)

délégué(e) médical(e)

à qui sera confiée la tâche de visiter les médecins praticiens et hospitaliers
des cantons de Fribourg, du Jura et certains secteurs du canton de Vaud.

Nous vous offrons une activité variée et intéressante, comportant une
formation approfondie et continue, de même que des conditions de travail
modernes.

Vous avez entre 25 et 40 ans et possédez l'expérience du service externe,
ou bien vous êtes droguiste, laborantin(e) ou bénéficiez d'une autre
formation de base adéquate.

Des connaissances en allemand sont souhaitées. Etes-vous prêt(e) à vous
intégrer dans une équipe performante ?

Alors faites parvenir rapidement votre offre avec curriculum vitae et photo,
à notre service du personnel. Nous vous assurons entière discrétion.

Wyeth SA, Dufourstrasse 49, 4010 Bâle, téléphone 061 295 36 02.

Wyeth

233-700073/4X4

Raoul Guyot S.A.

ÉTAMPAGE DE BOÎTES DE MONTRES

RUE NUMA-DROZ 10-12
2303 LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/28 64 51 - FAX 039/28 58 55

RECHERCHE POUR SON NOUVEAU DÉPARTEMENT
OR, ACIER ET TITANE

● un mécanicien faiseur d'étampes qualifié

pour le service contrôle qualité. Avec connaissances
SQS;

● un opérateur

sur machine à érosion RoboForm 200 / RoboFil 300.
Connaissant la programmation.

VEUILLEZ SVP FAIRE OFFRE MANUSCRITE AVEC
DOCUMENTS USUELS, DISCRÉTION TOTALE ASSU-
RÉE.

132-12258

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

La Chaux-de-Fonds
Natural Gem Club
Nouveautés 1994

EXPOSITION SPÉCIALE QUARTZ

Samedi 5 et dimanche 6
février 1994

Stavay-Mollondin 6
de 15 à 19 heures

Entrée libre

132-502498

VACANCES - VOYAGES

ÎLE MAURICE
Vol seul dès **Fr. 1600.-**
Bungalow dès **Fr. 25.-**

Notre spécialiste:

SUNITEE VOYAGES

☎ 021/617 11 66

CP 427, 2301 La Chaux-de-Fonds

132-3032

LE NOIRMONT Carnaval des Franches-Montagnes

Vendredi 11 février 1994

21.00 **Soirée disco** avec
MOONLIGHT
Concours de masques
Concert de cliques

Dimanche 13 février 1994

14.45 **CORTÈGE
HUMORISTIQUE**
16.00 **Concert de cliques**

Samedi 12 février 1994

14.00 **Cortège et concours
de masques
des enfants**

20.00 **Soirée dansante**
Concours de masques
Concert de cliques

Mardi 15 février 1994

12.00 **Grand manger**

20.00 **Soirée dansante**
Concours de masques
Animation surprise



Chemins de fer du Jura

160-1703

Dimanche
Au cœur du Carnaval en train à vapeur
Départ La Chaux-de-Fonds à 13 h 15
arrivée à 14 h 38
Retour départ du Noirmont à 17 h 15

Les obus sur Sarajevo font une dizaine de morts

L'ONU menace la Croatie

Neuf personnes, dont trois enfants, ont été tuées et une quinzaine blessées hier par des tirs d'artillerie à Sarajevo. Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a de son côté dénoncé les persécutions contre les Musulmans à Banja Luka, à l'ouest de la Bosnie. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a menacé la Croatie de sanctions en raison de son engagement militaire en Bosnie.

Des affrontements avaient toujours lieu hier entre forces gouvernementales bosniaques et Croates de Bosnie dans le centre de la république. A Sarajevo, les tirs visaient le quartier musulman de Dobrinja. Trois obus sont tombés à quelques minutes d'intervalle sur un groupe de ci-

vils qui attendaient la distribution de l'aide humanitaire. Les attaques serbes se sont intensifiées cette semaine contre la capitale bosniaque.

Les persécutions contre les minorités musulmanes, incluant viols et assassinats, se poursuivent dans la région de Banja Luka, la plus grande ville de Bosnie sous contrôle serbe, a déclaré pour sa part le porte-parole du HCR Kris Janowski. Une fillette musulmane de 13 ans a ainsi été violée par deux hommes cette semaine. Son grand-père a été si sévèrement battu et «cisailé à coups de couteaux qu'il paraissait pratiquement inhumain» quand il est venu au bureau du HCR pour rapporter l'incident.

A Mrkonjic Grad, à environ 60 km au sud de Banja Luka, la police a averti le CICR que «tous les membres des minorités seraient prochainement tués s'ils n'étaient pas évacués», a rapporté le porte-parole. La police locale a affirmé «ne pas pouvoir les protéger». «Nous savons que dans la plupart des cas, les



Sarajevo

Les obus ont fait de nouvelles victimes. Les gens sortent tout de même. (Keystone-AP)

autorités encouragent directement le nettoyage ethnique», a souligné M. Janowski.

LE TON MONTE

A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a haussé le ton contre Zagreb et menacé de prendre des sanctions. Dans une résolution adoptée jeudi soir, le Conseil a condamné énergiquement jeudi soir l'acte d'hostilité commis par la Croatie contre la Bosnie. Il a encore annoncé qu'il pourrait prendre «d'autres mesures graves» si Zagreb ne retirait pas «sur-le-champ» toutes ses troupes de Bosnie. Le 1er février, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, a affirmé que 3000 à 5000 soldats de l'armée croate avaient été identifiés en Bosnie. Même l'Allemagne, pays traditionnellement proche de la Croatie, s'est fâchée. Si des sanctions sont imposées, a rétorqué l'ambassadeur de Croatie à l'ONU, Zagreb pourrait «déclencher une nouvelle guerre», notamment contre les rebelles serbes dans l'enclave de Krajina. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

Sous-marins intrus en eaux suédoises

Des espions

Pendant une bonne dizaine d'années, la Suède s'est efforcée de déterminer si des sous-marins soviétiques pénétraient clandestinement dans ses eaux territoriales et pourquoi. Selon la radio nationale, des agents des services de renseignement russes ont apporté une réponse et des explications à cette question. Une unité spéciale aurait utilisé les côtes suédoises comme terrain d'exercice pour ses manœuvres et l'entraînement de ses équipages.

Mer Baltique

Réfugiés abandonnés

Trente-six réfugiés Tamouls ont été recueillis hier à bord de trois canots dérivant en mer Baltique: ils avaient été abandonnés à leur sort par le cargo qui les avait amenés du Sri Lanka. Selon les autorités danoises, ils étaient épuisés et gelés après avoir passé une nuit entière en mer, par un froid glacial. Ils ont été reconfortés avant d'être dirigés vers un centre de réfugiés.

Pologne

Démission

Marek Borowski, vice-premier ministre polonais chargé de l'Economie et ministre des Finances, a annoncé hier qu'il avait présenté sa démission au premier ministre Waldemar Pawlak. Sa décision met à rude épreuve la coalition entre l'alliance ex-communiste SLD et le Parti paysan PSL.

Métallurgie allemande

Reprise des négociations

Après une semaine de grèves d'avertissement et un durcissement apparent des positions, les responsables syndicaux d'IG-Metall ont annoncé hier que les négociations salariales dans la métallurgie allemande reprendraient lundi.

Crimée

Propositions à l'Ukraine

Le premier président élu de Crimée, le pro-Russe Youri Mechkov, a eu hier un entretien apparemment très frais avec le chef de l'Etat ukrainien Leonid Kravtchouk. Selon le ministre de l'Economie Roman Chpek, il a proposé qu'à titre expérimental Kiev accorde à la Crimée une indépendance économique totale, dans laquelle celle-ci s'auto-financerait.

Moscou: reprise des travaux de la Douma

Traité russo-géorgien critiqué

La Douma, chambre basse du nouveau Parlement russe, a repris ses travaux hier après quinze jours d'interruption. Certains députés ont critiqué le traité de coopération russo-géorgien signé jeudi à Tbilissi par les chefs de l'Etat russe et géorgien.

Ce traité, a souligné le dirigeant du groupe communiste Guenadi Ziouganov lors d'une

conférence de presse, prévoit notamment que la Russie aide la Géorgie à mettre en place ses forces armées.

Ce point particulier, a souligné M. Ziouganov, qui a cité une déclaration signée de l'ensemble des fractions de la Douma faisant les mêmes critiques, «pourrait être un obstacle à la ratification» du traité. Il risque en effet de «déstabiliser la situation dans le Caucase», souligne

la déclaration, signée des chefs des neuf groupes officiellement enregistrés à la Douma, y compris les fractions pro-éltsiniennes «Choix de la Russie» et «12 décembre».

Les débats en séance plénière devaient reprendre hier après-midi avec l'audition par les députés du nouveau ministre des Finances par intérim Sergueï Doubinine et du président de la Banque centrale. (ats, afp)

Elections législatives en Italie

La Ligue s'allie avec Berlusconi

La Ligue du Nord a annoncé hier qu'elle allait faire alliance avec le mouvement Forza Italia du magnat de la presse Silvio Berlusconi en vue des élections législatives des 27 et 28 mars. Le congrès de la Ligue, qui s'est ou-

vert hier à Bologne et clôturera ses travaux demain, doit encore donner sa «bénédiction» à ce projet. Entré dans l'arène politique la semaine dernière, Berlusconi entend former une alliance de droite pour contrer la gauche

et le centre-gauche donnés favoris dans les sondages. Le chef du groupe parlementaire de la Ligue, Roberto Maroni, a exclu toute alliance avec le Mouvement social italien (extrême-droite). (ats, reuter)

PARTI PRIS

John Lennon et les petits boulots

Ainsi, la France a-t-elle trouvé un expédient contre le chômage: les petits boulots. Elle pourrait en créer, à terme, 300.000: gardiens de la nature, concierges, pompistes, agents de sécurité dans les trains et le métro parisien.

A défaut d'originalité, le gisement des emplois de proximité renvoie à une question: la part des coûts de personnel dans les prix de revient et le risque de quitter un processus vertueux d'allègement des charges pour revenir à une impasse familière: le cycle inflation-dévaluation.

Car la France, et c'est le mérite de la gestion Bérézgovoy, sort de dix années de compression des coûts salariaux, les plus redoutables pour les entreprises, en raison des charges sociales, avec des résultats honorables: le prix horaire du travail ouvrier a été, en 1993, de 16 dollars contre 25 en Allemagne, 22 en Suisse et 12 en Grande-Bretagne. Par cette réduction au forceps de ses coûts de fabrication, la France assumait la logique du Grand Marché européen, avec son corollaire de la stabilité monétaire et sa résultante, à vrai dire peu commentée dans l'Hexagone, d'un excédent commercial record. La France était sortie du triple handicap qui avait affecté son économie pendant les 40 ans d'après-guerre: inflation, dévaluations en rafale, enfin, corset réglementaire pour ses entreprises, avec le contrôle des prix, des licenciements et des changes.

La création de petits boulots, au demeurant «sympathiques», selon Charles Millon, va désormais peser sur les coûts de fabrication dès lors que leur rémunération n'est gagée sur aucune recette marchande et que le verrou du salaire minimum est maintenu.

Les bons sentiments sont toujours dangereux en économie ouverte, de plus en plus globalisée, comme l'a observé et souhaité, à Davos, Jean-Pascal Delamuraz, face aux prophètes d'une économie fragmentée en régions. S'il fallait d'ailleurs vérifier l'efficacité relative de la potion des petits jobs, l'exemple des Etats-Unis y suffirait: par une gestion budgétaire qui relève de la mystification, Ronald Reagan a provoqué la création de quatre millions de petits boulots. La réponse n'est pas venue, en douze ans de présidence républicaine. Elle est aujourd'hui au rendez-vous, pour le plus grand bénéfice de Bill Clinton qui n'y est pas pour grand-chose, avec 5,9% de croissance au dernier trimestre de 1993, non pas grâce aux petits boulots, mais par le jeu de la consommation, de l'investissement et des exportations, habituels moteurs de la croissance.

C'est la leçon de l'assassinat de John Lennon, à Central Park. Il fallait des concierges dans les immeubles new-yorkais, mais il fallait plus pour relancer l'économie américaine.

Pierre LAJOUX

Au large de l'Irlande

Naufrage meurtrier

Les garde-côtes britanniques avaient peu d'espoir hier de retrouver des survivants parmi les 27 membres de l'équipage d'un cargo battant pavillon maltais, le Christinaki. Il a sombré jeudi au large de l'Irlande dans une mer déchaînée.

Le bateau de 26.000 tonnes, qui transportait des déchets métalliques entre Liverpool et le port mexicain de Veracruz, avait lancé un SOS par morse, alors qu'il se trouvait à 240 miles au

sud-ouest de l'Irlande. Une demi-heure plus tard, le contact radio était perdu par les garde-côtes de Falmouth (sud-ouest de l'Angleterre), qui coordonnent les opérations.

Au moment du naufrage, les conditions météorologiques étaient particulièrement mauvaises dans cette zone de l'Atlantique, avec des vents de force 12 et des vagues de 12 mètres qui ont gêné la progression des secours. (ats, afp)

Télévisions et radios britanniques

Sinn Fein interdit

Le gouvernement britannique a décidé hier de maintenir l'interdiction d'antenne frappant les dirigeants du Sinn Fein, la branche politique légale de l'IRA, et les organisations défendant la violence politique en Ulster. Cette interdiction avait été établie en 1988 sous le gouvernement de Margaret Thatcher. Cette disposition tolère

toutefois le recours par les radios et télévisions au doublage des voix des personnes interviewées par des acteurs. Ainsi, lors de sa visite de 48 heures aux Etats-Unis, les propos de Gerry Adams, le leader du Sinn Fein, ont été largement reproduits par l'intermédiaire d'acteurs par les radios et les télévisions britanniques. (ats, afp)

Relations Suisse - UE

Ministres informés

La Suisse figure parmi les «points divers» à l'ordre du jour des ministres des Affaires étrangères des Douze, qui se réunissent lundi et mardi à Bruxelles. L'intention de la Grèce, qui préside actuellement l'Union européenne (UE), est d'adresser ainsi un «signal politique» à la Suisse lui montrant que «l'Union tient compte de ses problèmes», a-t-

on appris hier auprès de la présidence du Conseil.

Il s'agit simplement de «voir où on en est» dans les relations Suisse-UE. Le commissaire aux relations extérieures Hans van den Broek doit faire oralement le point sur l'avancement des futures négociations sectorielles, a-t-on ajouté de même source. (ats)

Dignitaires blindés

Les dignitaires soviétiques ne négligeaient rien en matière de sécurité.



Ils étaient coiffés de chapkas blindées lorsqu'ils assistaient sur la place Rouge au défilé militaire marquant l'anniversaire de

la révolution d'Octobre ou aux autres grandes manifestations du régime, a révélé hier le quotidien «Sevodnia». La chapka est la traditionnelle toque de fourrure que portent la plupart des Russes pendant les longs mois d'hiver. Quelques dizaines d'exemplaires avaient été spécialement fabriqués pour les membres du Comité central du Parti communiste. Un renfort intérieur de petites plaques d'acier avait été ajouté. (ats, afp)

Plus de 188.000 personnes sont à la recherche d'un emploi

Le chômage gagne du terrain

Le chômage a encore gagné du terrain en Suisse. 188.167 personnes étaient inscrites au chômage à fin janvier dernier, soit 3779 de plus que le mois précédent. Le taux est passé de 5,1 à 5,2%. Quant au nombre de places vacantes, il a augmenté pour la première fois depuis avril 1993.

Les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés dans les cantons du Valais (8,3%), de Vaud (8,1%), de Genève (8,0%), du Tessin (7,8%), du Jura (7,1%) et de Neuchâtel (7,0%). Quant aux taux les plus bas, on les trouve à Appenzell Rhodes-Intérieures (1,7%), aux Grisons, à Obwald et à Uri (2,2% chacun), a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Pour la première fois depuis août dernier, le nombre de places vacantes annoncées aux offices du travail a progressé, augmentant de 568 pour s'établir à 4456.



Chômage en Suisse

Ils sont plus de 180.000 à rechercher un emploi dans le pays. (Keystone-Ruetschi)

En raison de facteurs saisonniers, le chômage partiel a légèrement diminué en décembre dernier. Les réductions de l'horaire de travail ont touché 37.092 personnes, soit 1901 ou

4,9% de moins que le mois précédent. Le nombre total des heures de travail perdues a diminué de 6,6% pour atteindre 1,729 million. 2586 entreprises ont recouru à cette mesure, soit

une de moins que le mois précédent.

En décembre dernier, le recul du chômage partiel par rapport à novembre s'est révélé plus pro-

noncé en Suisse alémanique (-8,5%) qu'en Suisse latine (-3,0%). Il faut s'attendre à une recrudescence des réductions de l'horaire du travail pour janvier, selon l'OFIAMT.

SATISFAIT

La progression du chômage s'est encore ralentie en janvier si l'on tient compte des facteurs saisonniers, s'est réjoui hier Jean-Luc Nordmann, directeur de l'OFIAMT. La hausse enregistrée est à peu près similaire à celle de janvier 1991, époque à laquelle on ne parlait pas encore de récession. Le premier mois de 1992 et de 1993 avait en revanche été caractérisé par une augmentation du nombre de sans-emploi de respectivement 8800 et 11.900.

Le nombre des chômeurs continuera de progresser au cours des prochains mois et atteindra probablement un sommet en avril. Le cap de 200.000 chômeurs ne devrait toutefois pas être atteint, selon Jean-Luc Nordmann. Celui-ci est particulièrement satisfait de l'augmentation du nombre des places vacantes, mais estime qu'il est trop tôt pour en tirer des conclusions. (ap)

5 février 1932 - Le plus grand site balnéaire de Suisse, situé au Gurnigel dans le canton de Berne, est vendu aux enchères. Très prisé des touristes fortunés d'avant-guerre, il n'a pas résisté à la désaffection de la nouvelle clientèle qui a changé d'habitudes.

BRÈVES

Himalaya

Suisses tués

Deux alpinistes romands accidentés dans l'Himalaya sont considérés comme décédés par les autorités locales népalaises, a indiqué hier le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). L'accident a eu lieu le 24 janvier dernier à une altitude de plus de 7000 mètres. Les deux hommes, venant de la région lausannoise, faisaient partie d'une expédition de six alpinistes qui tentait de gravir le mont Cho Oyu, un sommet culminant à 8021 mètres.

Faux billets de 100 et 500

Haute qualité

Des faux billets de 100 et 500 francs ont été repérés dernièrement dans plusieurs cantons de Suisse alémanique. Ils sont de haute qualité, car munis de filigrane et de la barre de métal. Seuls la qualité du papier et le test du frottement permettent de les différencier des vrais, a indiqué hier l'Office fédéral de la police (OFFP).

Fribourg

Justice soutenue

La justice fribourgeoise doit absolument avoir les moyens de boucler l'opération «requins», cette enquête sur les multiples volets de l'affaire dite du promoteur immobilier Jean-Marie Clerc. Tel est l'avis du Grand Conseil de ce canton, qui a adopté hier une résolution dans ce sens.

Vignette 94

Automobilistes pas pressés

Les automobilistes ne sont manifestement pas pressés d'acquiescer la vignette autoroutière 94. Selon des contrôles de la police vaudoise, ces deux derniers jours, un automobiliste sur quatre ne l'a pas encore. Du jamais vu, selon les pandores. L'absence de vignette est amendable: 100 francs.

PTT

Hausses reportées

La hausse de certains tarifs d'accès à Télépac est reportée à fin avril. Prévue pour le 1er février, elle avait suscité notamment une protestation de l'Association suisse d'utilisateurs de télécommunication. L'adaptation étant déjà programmée dans les centraux téléphoniques, les Télécom PTT procéderont à un décompte sur les prochaines factures des quelque 9000 clients concernés.

Aide aux régions de montagne

Un milliard investi en 1993

Si certaines régions défavorisées craignent l'abandon de l'«arrêté Bonny», il leur restera au moins les crédits LIM. Cette aide aux investissements dans les régions de montagne a permis, l'an dernier, de lancer 345 projets, correspondant à un investissement global de 975 millions de francs. Un instrument précieux de relance conjoncturelle en période de récession, commentait hier l'Ofiamt.

Berne

François NUSSBAUM

Mise en vigueur en 1975, la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM) permet des prêts sans intérêt (ou à des taux favorables) et des financements d'intérêts. Ces aides s'adressent aux collectivités publiques d'une cinquantaine de régions, réparties sur 20 cantons montagneux, pour des constructions d'intérêt public.

75-93: 11 MILLIARDS

Depuis 1975, 1,7 milliard ont été débloqués au titre de la LIM: 20% pour des stations d'épuration de eaux, 18% pour des hôpitaux, 15% pour des installations sportives, 14% pour des bâtiments scolaires, etc. En 18 ans, l'aide LIM a engendré des

investissements pour plus de 11 milliards de francs.

L'an dernier, 146 millions ont été alloués pour 345 projets, dévisés globalement à 975 millions. Les régions montagneuses qui en ont le plus profité se trouvent dans les cantons de Berne (18%), du Valais (16%), du Tessin (13%) et des Grisons (12,7%). L'ensemble des régions mises au bénéfice de la LIM compte 1,6 million d'habitants.

«Malgré une situation financière toujours plus précaire, il importe que les communes et les autres maîtres d'œuvre puissent réaliser des infrastructures importantes», notait hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt), ajoutant: «Dans cette optique, l'aide en matière d'investissements a notablement contribué à la relance conjoncturelle.»

Ce commentaire vaut aussi pour un autre instrument au fonctionnement similaire, l'«arrêté Bonny», qui arrive à échéance à la fin de ce mois après 16 ans de bons et loyaux services. L'OFIAMT a proposé l'an dernier aux cantons de renouveler la validité de cet arrêté, qui a permis à certaines régions de diversifier leur économie.

Malheureusement, une majorité de cantons - ceux qui en ont le moins besoin - s'y sont opposés. Jean-Pascal Delamuraz a toutefois promis de revenir à la charge avec un nouveau projet. Quant à Francis Matthey, soutenu par une résolution du Grand Conseil neuchâtelois, il propose d'inscrire cet objet à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil national. F.N.

Pour Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel a obtenu l'an dernier près de 6,5 millions grâce à la LIM, pour lancer une dizaine de projets répartis entre le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers, Le Locle, La Chaux-de-Fonds (et le vallon de Saint-Imier). L'investissement global frise les 40 millions. Depuis 1975, près de 100 millions ont été octroyés, pour 600 millions de travaux (192 projets). Le Jura, lui, avait une vingtaine de projets dévisés à 25,4 millions, pour lesquels il a obtenu 5,5 millions de la LIM (90 millions depuis 1975, pour 550 millions d'investissements). (fn)

Baisse des loyers réclamée par les locataires

De plus en plus de demandes

Toujours plus de locataires demandent une réduction de loyer. Mais les régies ne l'entendent souvent pas de cette oreille, malgré les baisses successives du taux hypothécaire. En Suisse alémanique, les autorités de conciliation croulent sous les demandes. Du côté romand, la situation varie selon les cantons. «C'est le début d'un mouvement important», a déclaré à l'ATS, Philippe Biéler, secrétaire de la fédération romande de l'ASLOCA.

Depuis la baisse des taux hypothécaires, les locataires peuvent demander une réduction de

loyer à leur régie. Si celle-ci refuse, le requérant peut s'adresser à l'autorité de conciliation du canton ou du district. Souvent, les parties se mettent d'accord sur une baisse de 20, 50 ou 100 francs. Pour le secrétaire romand de l'Association suisse des locataires (ASLOCA), «c'est une forme de marchandage».

NEUCHÂTEL FAIT FACE

En Suisse alémanique, les autorités de conciliation croulent sous les demandes. En décembre, des files d'attente se sont formées devant les locaux du bureau de Lucerne. Depuis deux mois, celui-ci est submergé par les requêtes. A St-Gall, une

centaine de dossiers ont été déposés en janvier, presque autant que pendant les six premiers mois de 1993. Des situations analogues existent à Zurich, Berne et Bâle.

Dans le canton de Neuchâtel, l'autorité régionale de conciliation le confirme: depuis janvier la presque totalité des dossiers qui lui sont soumis demandent une baisse de loyer. «De juillet à décembre 1993, près de 400 cas sont arrivés sur nos bureaux», constate Isabelle Biéri, présidente des autorités neuchâteloises de conciliation. «Pour faire face, nous avons dû engager du personnel supplémentaire», précise-t-elle. (ats)

Endettement des pouvoirs publics

Pas d'eurocompatibilité

La Confédération, les cantons et les communes prévoient un déficit de près de 16 milliards de francs cette année. Ces excédents de dépenses sont «particulièrement préoccupants», a indiqué hier le Département fédéral de l'économie publique dans sa publication «La Vie économique». La Suisse ne remplit en effet plus les critères retenus par l'Union européenne (UE) pour adhérer à l'Union monétaire européenne.

Par rapport aux budgets de l'année 1993, les 16 milliards de déficit constituent une aggravation de l'impasse financière des pouvoirs publics de 4,7 milliards de francs.

L'évolution de l'endettement des pouvoirs publics par rapport au produit intérieur brut (PIB) est préoccupante. Celui-ci

est certes descendu à environ 30% de 1976 à 1988. La tendance s'est toutefois inversée depuis 1990. L'endettement par rapport au PIB atteignait déjà 32,8% en 1991, 36,7% en 1992 et passera la barre des 40% en 1993.

Dans la situation actuelle, les critères retenus par l'UE en matière de budget pour adhérer à l'Union monétaire européenne ne seraient plus atteints. Selon ces critères, le déficit de toutes les collectivités, y compris la sécurité sociale obligatoire, ne doit pas dépasser 3% du PIB, l'endettement public ne devant quant à lui pas être supérieur à 60% du PIB. Or, la limite de 3% fixée par l'UE concernant l'endettement supplémentaire est dépassée cette année, puisqu'elle atteint 5,2%. (ap)

Plus de trois milliards réclamés à Werner K. Rey

Montagne de créances

Le financier en faillite Werner K. Rey, qui vit actuellement aux Bahamas, se voit réclamer, en tant que particulier, 3,02 milliards de francs par ses créanciers. Jusqu'à présent, des créances d'un montant de 842,3 millions de francs ont été admises, a indiqué hier Atag Ernst & Young, société qui administre la faillite.

De ce montant de 3,02 milliards de francs, les liquidateurs ont mis entre parenthèses des créances représentant 1,658 mil-

liard de francs en attendant que leur bien-fondé soit établi. En outre, des créances s'élevant à 352,7 millions de francs ont été déclarées irrecevables. Depuis octobre 1992, quelques actifs de Werner K. Rey ont pu être réalisés. C'est ainsi que la villa «La Bergerie», à Gland (VD), a trouvé acquéreur pour 14 millions de francs. En revanche, une seconde villa, «La Crique», sise également à Gland, n'a pas pu être vendue au prix souhaité par les liquidateurs. (ap)

Camions de 40 tonnes

D'avantage d'espace

Le Conseil fédéral prévoit d'élargir prochainement le rayon d'action des camions de 40 tonnes. Une demi-douzaine de zones de 20 kilomètres de diamètre, dans lesquelles les camions de 40 tonnes pourraient circuler, doivent être déterminées. Il n'est toutefois pas question de renoncer à la limite des 28 tonnes, a indiqué hier le Département fédéral de justice et

police (DFJP) suite à des articles parus dans la presse alémanique. Actuellement, les poids lourds de 40 tonnes peuvent déjà circuler dans des corridors routiers situés non loin des frontières. En règle générale, le rayon d'action toléré est de dix kilomètres à partir de la frontière. Il est toutefois de 50 kilomètres au Tessin et à Genève. (ap)

Auto-Centre Emil Frey SA

Découvrez les nouvelles stars Chrysler et Jeep.



Dans nos locaux:
Samedi 5 février de 10 à 19 heures
Dimanche 6 février de 10 à 18 heures
 Venez partager avec nous le verre de l'amitié



Fritz-Courvoisier 66 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/28 66 77

DIVERS

CENTRE TOMATIS
 Tél. 039/23 03 05
 132-42844

Multisols
 Lino - Plastique - Tapis
 Tapis de milieu - Parquet
 A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20
 132-12410

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES



Aide Suisse aux montagnards

Nous vous prions de bien vouloir déposer le sac de ramassage avant 09.00 heures bien visible sur le trottoir ou au bord de la route. Évitez des vols - déposez le sac seulement le jour même du ramassage. Le ramassage aura lieu par tous les temps.

Aide Suisse aux montagnards RAMASSAGE DE VÊTEMENTS

Samedi 12 février 1994

La Chaux-de-Fonds, Le Reymond, Les Convers, Les Bulles, La Sombaille, Le Valanvron, Les Joux-Derrière, Les Planchettes, Les Plaines, Le Dazenet, La Cibourg, Le Bas-Monsieur.

Info-téléphone: 062/97 01 60, 9 à 15 h

Aide Suisse aux montagnards vous remercie de votre don!



Notre politique des transports à la dérive

Elle viole d'importants accords internationaux sur les transports et le commerce, elle entrave le trafic Nord-Sud passant par la Suisse, elle porte un coup décisif aux intérêts vitaux des pays européens...

NON à l'initiative des Alpes!

Comité suisse contre l'initiative des Alpes, P. Triponez, case postale 8108, 3001 Berne

05-10647-70/4X4

FUST Super-offre TV•HIFI•VIDEO ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS, LUMINAIRES NATEL-C/D•FAX•TELEPHONES

Handy Natel-C Bosch Cartel SX 1480.-
 • Mémoire pour 99 numéros • Fonction répétition Loc. 61.-/m.

Téléviseur Sony KV-C 2961 D Ecran 70 cm Black-Trinitron-Plus. 60 programmes. Hyperbandes. TOP-Télétexte. Dome-Speaker-System. 2 x 35 W. Loc./m.* A-S inclus **66.-1680.-**

Magnéto JVC HR-D 990 HiFi stéréo, 4/8 heures d'enregistrement possibles. Télécommande. A-S = abonnement de service. Loc./m.* A-S inclus **51.- 990.-**

Video-8 Kamera Canon UC-10 Caméra vidéo 8 équipée d'un zoom motorisé 10 x avec macro. Télécommande. Loc./m.* A-S inclus **60.- 1220.-**

Kycho Micro NSX-1 Chaîne micro 2 x 15 Watt Sinus. Radio avec stations programmables/timer. Lecteur cassettes/lecteur CD/télécommande. Loc./m.* A-S inclus **23.- 398.-**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44
 Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
 05-2569-42/4x4

• Durée minima de location 6 mois * (Caméras vidéo: 12 mois et télécommunications: 24 mois)
 • Choix immense, toutes les marques livrables à partir de stock • Livraison, raccordement
 • Élimination des anciens appareils
 • Service de réparation pour toutes les marques • En permanence, modèles d'exposition et de démonstration
 • GARANTIE DU PRIX LE PLUS BAS (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours et pour le même appareil, un prix officiel plus bas)

• BLAUPUNKT DENON FINLUX FUNAI GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER SAMSUNG SANYO SONY Technics BOSE YAMAHA HIFI

Le chemin le plus court pour accéder au journal? La prochaine succursale de Publicitas.



Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10.

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	388,25	388,75
Lingot	18.000.-	18.250.-
Vreneli 20.-	110.-	114.-
Napoléon	103,50	108,50
Souver new	132.-	139.-
Souver old	132.-	139.-
Argent		
\$ Once	5,41	5,43
Lingot/kg	244.-	259.-
Platine		
Kilo	18.350.-	18.650.-
CONVENTION OR		
Plage or	18.400.-	
Achat	18.050.-	
Base argent	300.-	
INDICES		
	3/2/94	4/2/94
Swiss Index	1994,48	2004,04
SMI	3151,90	3169,60
Dow Jones	3960,07	3871.-
DAX	2137,04	2136,66
CAC 40	2321,99	2321,38
Nikkei	20301,40	20174,80

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE		
	3/2/94	4/2/94
Calida	1200.-	1200.-
Ciment Portland	600.-	600.-
Kuoni	41500.-	41900.-
ACTIONS SUISSES		
Adia p	264.-	281.-
Alusuisse p	640.-	640.-
Ascom hold. p	1380.-	1290.-
Baer hold. p	1810.-	1815.-
Bâloise hold. n	2960.-	2950.-
BBC IA	1112.-	1110.-
B. C. C.	945.-	945.-
Bobst p	1900.-	1900.-
Bühle n	157.-	157.-
C. F. N.	770.-	770.-
Ciba p	955.-	964.-
Ciba n	914.-	926.-
Ciba bp	913.-	920.-
Cortailod n	6850.-	6750.-
CS hold p	751.-	762.-
CS hold n	145.-	150,50
Elektrowatt	4200.-	4200.-
EMS-Chemie p	4900.-	4970.-
Georg Fischer p	1235.-	1290.-
Forbo p	2930.-	2910.-
Galénica bp	480.-	480.-
Holderbank p	970.-	990.-
Jelmoli	920.-	920.-
Jandis n	958.-	961.-
Logitech n	233.-	230.-
Merkur hold. p	380.-	378.-
Möven p	450.-	450.-
Nestlé n	1390.-	1390.-
Neuchâtel n	845.-	830.-
Reassar p	755.-	760.-
Reassar n	711.-	715.-
Roche p	12100.-	12390.-
Roche bj	7170.-	7230.-
Sandoz p	4370.-	4320.-
Sandoz n	4300.-	4290.-
Sandoz bp	4260.-	4240.-
SBS p	524.-	525.-
SBS n	255.-	257.-
Schindler p	7850.-	7760.-
Sibra n	250.-	250.-
SMH 100	218.-	213.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
	3/2/94	4/2/94
Sulzer n	955.-	955.-
Swissair n	870.-	869.-
UBS p	1505.-	1514.-
UBS n	369.-	372.-
Wthur p	837.-	840.-
Wthur n	791.-	786.-
Zurich p	1571.-	1578.-
Zurich n	1573.-	1575.-
Abbott Labor	42,75	43.-
Aetna LF	91.-	91.-
Alcan alu	35,50	35.-
Am Cyanamid	72,25	72,25
Amoco	78,50	78,50
ATL Richf	163.-	162,50
ATT	82,75	81,50
Baker Hu	31,25	30,75
Baxter	35.-	35.-
Boeing	63,25	62,25
Caterpillar	153.-	153.-
Citicorp	63,25	61,25
Coca Cola	60,50	60,50
Du Pont	82,25	81,25
Eastm Kodak	65,25	64,50
Exxon	97,50	97.-
Gen Elec.	158,50	159.-
Gen Motors	89,50	92.-
Halliburton	49,50	49,50
Homestake	32,25	32,75
Honeywell	48.-	48.-
Inco Ltd	40,25	40,50
IBM	82.-	81,50
Litton	100.-	100.-
MMM	154.-	154.-
Mobil corp	117.-	117,50
Pacific Gas & El	49.-	48,25
Pepsico	57,50	57,50
Pfizer	93,75	92,50
Phil Morris	86,75	87,50
Phillips pet	45.-	44.-
Proct Gamb.	85.-	85,75
Rockwell	59,25	59,25
Sara Lee	32,25	32,25
Schlumberger	87,75	87,50
Sears Roeb	75,25	75,25
Texaco	99.-	99.-
Unisys	20,50	21,50
Warner Lamb.	93,75	93,75
Waste Manag.	43.-	42,75
Woolworth	37.-	36,25
Anglo AM	68.-	71.-
Amgld	126,50	129.-
De Beers p	33,25	37,75
ABN Amro Hold.	53,50	52,75
Aegon NV	80,25	80.-
Akzo	157,50	157.-
Philips	35,75	35,75
Royal Dutch	158.-	156.-
Unilever NV	174.-	175.-
Allianz Hold n	2330.-	2285.-
Basf AG	251.-	246.-
Bayer AG	303.-	300.-
BMW	651.-	636.-
Commerzbank	309.-	305.-
Daimler Benz	693.-	686.-
Degussa	397.-	397.-
Deutsche Bank	694.-	685.-
Dresdner Bank	365.-	356.-
Hoechst	260.-	252.-
Mannesmann	355.-	357.-
Mercedes	688.-	688.-
RWE	410.-	405.-
Schering	919.-	893.-
Siemens	595.-	587.-
Thyssen AG	215.-	209.-
VEBA	425.-	412.-
VW	379.-	374.-
Fujitsu Ltd	13,50	14.-
Honda Motor	21.-	21,75
Nec corp	14.-	14.-
Sanyo electr.	6.-	6.-
Sharp corp *	22.-	22.-
Sony	84.-	83,50
Aquitaine	103.-	107.-
Norsk Hyd n	50,25	50,25
PARIS		
	3/2/94	4/2/94
Alcatel Alsthom	763.-	759.-
BSN	947.-	938.-
Euro Disneyland	33,70	33,40
Eurotunnel	52,85	52,95
Générale Eaux	2822.-	2832.-
L'Oréal	1345.-	1347.-
Lyonnais Eaux	587.-	591.-
Sanofi	1073.-	1066.-
Paribas	579.-	561.-

LONDRES		
	3/2/94	4/2/94
B.A.T.	5,08	5,10
British Petrol.	3,83	3,79
British Telecom	4,69	4,69
Cadbury	5,17	5,18
Glaxo	6,76	6,68
Imperial Chem	8,11	8,08
TOKYO		
	3/2/94	4/2/94
Ajinomoto	1350.-	1400.-
Canon	1600.-	1600.-
Daiwa House	1350.-	1660.-
Fuji Bank	2220.-	2240.-
Fujitsu	1020.-	1060.-
Hitachi	868.-	875.-
Honda Motor	1530.-	1570.-
Komatsu	891.-	889.-
Matsush el I	1690.-	1670.-
Mitsub. el	575.-	575.-
Mitsub. Heavy	704.-	709.-
Mitsui co	750.-	739.-
Nippon Oil	740.-	740.-
Nissan Motor	855.-	840.-
Nomura sec	2320.-	2270.-
Olympus opt	1060.-	1060.-
Ricoh	780.-	797.-
Sanyo	2530.-	2570.-
Sanyo elect.	446.-	447.-
Shiseido	1210.-	1230.-
ATT	6190.-	6280.-
Takeda chem.	1300.-	1310.-
Tokyo Marine	1300.-	1300.-
Toshiba	720.-	725.-
Toyota Motor	1970.-	1950.-
Yamanouchi	2180.-	2180.-

NEW YORK		
	3/2/94	4/2/94
Aetna LF & CAS	62.-	61%
Alcan	23%	23%
Alumino of Am	78%	76%
Amx Inc	27%	26.-
Asarco Inc	25%	23%
ATT	55%	54%
Amoco Corp	54%	52%
Atl Richfid	111%	109%
Boeing Co	43.-	42%

Unisys Corp	14%	14%
Can Pacif	18.-	17%
Caterpillar	105%	103%
Citicorp	42%	40%
Coca Cola	41%	40%
Dow chem.	64%	64%
Du Pont	55%	54.-
Eastm. Kodak	44%	43%
Exxon corp	67.-	65%
Fluor corp	45%	44%
Gen dynamics	93.-	92%
Gen elec.	109%	106%
Gen Motors	63.-	61%
Halliburton	33%	32%
Homestake	22%	22%
Honeywell	33%	33.-
Inco Ltd	27%	27.-
IBM	55%	52.-
ITT	100%	98%
Litton Ind	69%	68%
MMM	106%	104%
Mobil corp	80%	79%
Pacific gas/elec	33%	32%
Pepsico	39%	38%
Pfizer inc	64.-	62.-
Phil. Morris	60%	59%
Phillips petrol	30%	29%
Procter & Gamble	59.-	57%
Rockwell intl	41%	41%
Sears, Roebuck	51%	50%
Texaco inc	67%	66%
Union Carbide	25%	24%
USX Corp	44.-	43.-
UTD Technolog	66%	64%
Warner Lambert	65%	65%
Woolworth Co	24%	24%
Xerox	96%	95.-
Zenith elec	8%	8%
Amerada Hess	49.-	48%
Avon Products	55%	54%
Chevron corp	94%	92%
UAL	145.-	145.-
Motorola inc	99%	95%
Polaroid	33%	33%
Raytheon	67%	66%
Ralston Purina	44%	43%
Hewlett-Packard	84.-	81.-
Texas Instrum	72.-	70%
Unocal corp	30.-	29.-
Westingh elec	14.-	13%
Schlumberger	60.-	58%

BILLETS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.42	1.49
1 \$ canadien	1.06	1.13
1 £ sterling	2.10	2.24
100 FF	24.00	25.30
100 DM	81.40	85.40</

Concours

Le plus petit du monde

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Fil modifié sous le mur. 2. Pied arrière de la chaise de droite. 3. Base du journal de droite. 4. Fixation du casque du milieu plus grande. 5. Coude droit de l'homme du milieu. 6. Sabre de gauche plus long. 7. Genou droit de l'homme de gauche. 8. Fil plus haut sous le casque de gauche.

Enigmath No 502

55 carrés, à savoir 25 carrés de 1 pce, 16 de 4 pces, 9 de 9 pces, 4 de 16 pces, ainsi qu'un carré de 25 pces.

Rébus No 502

Ile - Nid - Appat - Dame - Ours - Heure - Oeufs (Il n'y a pas d'amour heureux, de G. Brassens)

César 502

1 = i, 2 = g, 3 = d, 4 = f, 5 = b, 6 = h, 7 = c, 8 = e, 9 = a

Le master mots No 502

Amour

CONCOURS

No 406: Le mot répété

Farce

C R I A N T E
A N N O T E R
N E O T T I R E
U L N A I R E
L U D I Q U E
A N E A N T I
R A R E F I E

Pas nette

A Q U I L I N
M E U N I E R
B R I O C H E
I N A N D U L
U R G E N C E
E C A R T E R

Mise en carte

F I S S I O N
I M M E N S E
C O U D O N N E R
H U R O N D I R
A N O R D I X
G R E L E U X
E S C A R R E

Hâbleur

V O L A T I L
A S P H R I O N T
T A N G E N T U
A T T E N D U
R E Q U I E M
D R O S E R A

Correctement remplies, les grilles livraient à chaque fois le mot INONDER dans la colonne fléchée.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Mademoiselle Christelle Casard, 1er Août 8, La Chaux-de-Fonds.

L'énigme d'aujourd'hui consiste à dénicher le nom d'une toute petite parcelle de la planète, qui est un Etat tout ce qu'il y a de plus réglementaire. Pas plus de quarante-quatre hectares de superficie. Mais ce pays-là a une importance au plan mondial inversement proportionnelle à la petitesse de sa taille puisque, peu ou prou, pas moins de un milliard de personnes sur terre ont spirituellement affaire avec l'autorité morale de cet endroit.

Pas plus de 1000 personnes sont officiellement domiciliées dans cet Etat, en grande majorité des hommes. Ils trouvent là tout ce qui préside au fonctionnement normal d'une civilisation à l'occidentale: banques, magasins, tribunaux, ministères di-

vers. Et s'il devait manquer quelque chose à ce portrait sachons encore qu'un drapeau porte l'emblème national de même qu'un hymne est prêt à résonner au cas où...

Seulement voilà, cet Etat-là ne ressemble à aucun autre. On s'est déjà rendu compte de la chose en examinant l'ampleur géographique réduite, on s'en persuade définitivement en parcourant la liste impressionnante d'édifices monumentaux qui constituent l'essentiel du paysage. C'est sur ces 44 hectares, que fut en effet construite la plus grande basilique jamais érigée. Tout autour pas moins d'une cinquantaine de palais reçoivent quotidiennement leur lot de fonctionnaires d'un style très particulier.

Qui gouverne? Un homme, dont l'autorité toute de spirituelle force, élu par ses pairs et qui trône là jusqu'à ce que la mort vienne l'enlever. Mais le quotidien et ses routines temporelles sont en fait dirigés par un gouverneur qui préside aux destinées des forces armées, chères tout particulièrement au cœur des Helvètes, de la vie économique (cet Etat possède sa propre monnaie) et médiatique... puisque l'on peut y lire des journaux et y écouter la radio du cru.

Inutile de raconter les mille et un monuments, œuvres d'art, sculptures et autres fresques qui forment l'attrait majeur pour une visite touristique, car on risquerait fort de dévoiler l'identité de ces belles vieilles pierres...



Les jardins

Pleins de charme et d'œuvres d'art.

CONCOURS No 407

Question: de quel Etat parlons-nous?

Réponse:

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 8 février à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

LA PARTIE DE SCRABBLE

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il représente.

Tirage	Mot retenu	Réf.	Points	Cumul
UBN?EOS				
HAONOGU	EBOU(O)NS	H3	72	
NOG+EENE	HOUA	G7	25	97
N+XUEEES	ENGOBEE	4D	20	117
N+ADIUUY	SEXUEE	K4	41	158
AIU+WAT	DYNE	J1	34	192
UAT+JAER	WIDIA	1H	48	240
-MTTVEER	JAUNATRE	E1	80	320
-QOADFRE	REVETE	8J	39	359
QOE+TITA	FARDE	8A	33	392
OEIT+ODE	QAT	11E	28	420
-OIFH?PL	DATEE	F10	19	439
F+RLKAO	PHILO(S)	15A	39	478
-TILLIE	KRACH	B11	38	516
L+OSOEUI	TITILLE	N8	18	634
O+UAABMN	IOULES	15J	29	563
OBM+RNFS	AUNAI	C11	31	594
-ZSITRML	FOB	A10	31	625
TRML+MME	ZIST	6B	33	558
-NNPMMI	TELL	D12	28	686
	NI	L5	15	701

Partie jouée au Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

Les deux bouts 502

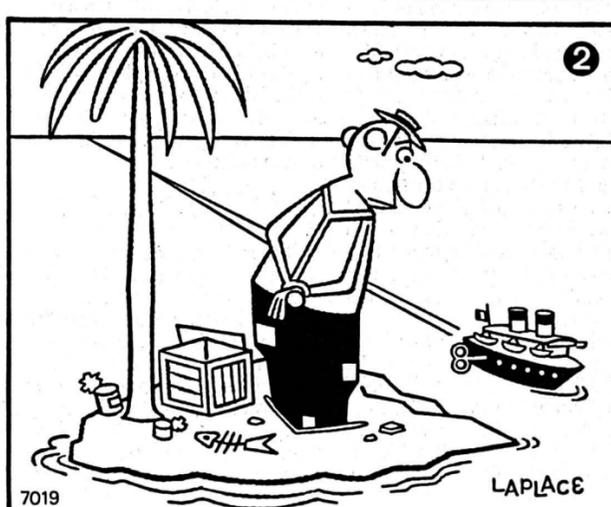
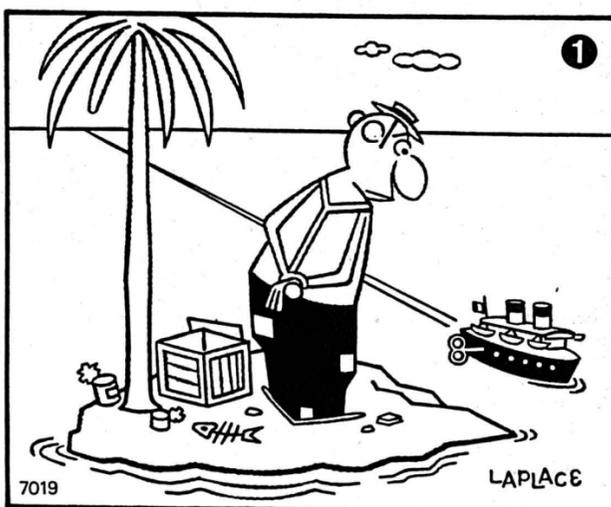
Complétez la grille en ajoutant une lettre à chaque bout des groupes de trois lettres de façon à former à chaque ligne un mot. Faites-le de telle façon que vous puissiez lire dans la première colonne un mot de haut en bas et dans la dernière une anagramme de ce mot.

	H	A	U
	T	A	G
	E	B	E
	O	U	R
	P	A	I
	N	V	I

Vrai ou faux 502

1. Le Pô est le principal tributaire de la mer Adriatique.
2. Sur le drapeau belge, le rouge est au centre.
3. Lors de la 1ère guerre mondiale, le volapück était un soldat allemand.
4. Un filet de volley-ball se trouve à 2,43 m. du sol.
5. Villa-Lobos a évoqué l'âme brésilienne dans ses compositions musicales.
6. Une femme nullipare n'a jamais accouché.
7. C'est à François Villon que l'on doit la célèbre «Ballade des pendus».
8. Le Nouveau Testament se termine par l'Apocalypse de saint Jean.
9. Vous traverseriez le Pacifique sur un porte-avion.
10. Le proverbe l'affirme: «Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à Satan».
11. L'océan Atlantique baigne les côtes du Niger.
12. Ecrouté, vous passeriez vos nuits en prison.
13. La coquille Saint-Jacques se propulse en refermant ses valves.
14. Franz Schubert nous a laissé une symphonie dite «inachevée».
15. Un castor se nourrit d'insectes.

LES HUIT ERREURS



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

LE SAVIEZ-VOUS

Les premières photographies en gros plan du sol de Mars ont été prises par la sonde américaine Viking-2 qui s'est posée sur la planète le 3 septembre 1976.

Les vents d'une tornade qui a balayé l'Ohio et la Pennsylvanie en 1985 atteignaient ou même dépassaient 415 km/h.

Taking care of the terminally ill

The development of a Chrysalis

It all began ten years ago when Jacqueline Pecaut trained in a Montreal hospice and followed the well known Kubler Ross course on how to cope with death. Mrs Pecaut returned to La Chaux-de-Fonds where she formed a care unit with voluntary assistants. The increasing demand from the dying and their families lead to the foundation of the Chrysalide Association at the end of last year.

Consisting of voluntary workers of various professions including a doctor and five nurses, the aim of this association is to find funds to open a hospice which will provide care for terminally ill patients. They hope to find financial support from private and public sources. However the economic recession has momentarily prevented the cantonal and communal authorities from giving assistance.

The Chrysalis will be dedicated to making the last days of a patient who is dying as pleasant as possible. "Our project is to offer ten to twelve beds for palliative care," says Anne Perrenoud, nurse and project coordinator.



The treasurer of the Int. speaking Club of La Chaux-de-Fonds presents a cheque of 500frs to Anne Perrenoud towards the Chrysalide centre.

Although 70% of deaths in the canton take place in hospital, many health specialists realise that modern medical care can be inappropriate when applied to those who are dying. The life

prolonging measures taken in intensive care units often only increase the discomfort and isolation of terminally ill patients and deprives them of the opportunity to die in a peaceful, dignified way. Recognition of these special needs led to the modern ho-

sapice movement in England after World War 11. The term hospice dates back to the Middle Ages; the most famous is the hospice of St Bernard which still functions as a shelter for travellers passing over the Alps. After such a long tradition it seems a

pity that the canton doesn't have its hospice.

"The Chaux-de-Fonnières are in advance in this field. In the lakeside region the demand is sporadic," says Heidi Otz one of the Neuchâtel coordinators. "A sector of the Red Cross and the district nursing services often take care of people who are terminally ill," Mrs Otz says, "it is probably over the integration of voluntary workers into the system that there is a slight problem down here."

MORE PATIENTS THAN STAFF

According to Mrs Perrenoud, there is a demand for such a centre in La Chaux-de-Fonds area, from people living at home or in hospital. "We have more patients than staff. In 1992, about sixty patients were taken care of in the canton. We are always looking for more voluntary workers," says Anne Perrenoud who trained in a hospice in England. She found her experience there so rewarding that she hopes to return. She is also a paediatric consultant working mainly with babies. "It makes a good balance." She says with a smile.

Should you need help or wish to be a voluntary worker, contact: Anne Perrenoud. ☎ 039/23 37 40. La Chrysalide, Doubs 115, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 69 13. CCP 23-6760-3 JS

by Julie SCHAER

BRIEFLY

Unemployment

There are 6000 jobless in the canton and 3500 on social assistance. This represents 8% of the working population.

Population increase

18% of the Swiss population is made up of foreigners according to a census taken at the end of 1993. Over 1,2 million foreigners were registered making the largest number ever recorded in Switzerland. The canton has increased its population from last year by 1099 people, making a total of 165,000 inhabitants. Foreigners represent 22,5%.

Motorway

The N 5 tunnel between Vigner and St. Blaise is now completed. This is the last link separating the N 5 from the St Blaise/ motorway. However motorists will have to wait for a year before using it.

Banks

The expected merge has taken place between the Neuchâtel cantonal bank and Neuchâtel credit Foncier

Geneva English Drama Society

"Bouncers and shakers" by John Godber and Jane Thornton, Théâtre Pitoëff, Geneva, 8-12 March. Tickets at 15 or 20 frs can be ordered from the theatre at the English ticket office, starting two weeks before opening night. Tel. between 10am and noon at 022 301 06 or 301 05 81.

A good film

To watch a film about Grizzly bears in Alaska by Andre Parratte there is no need to know any French. Thurs. 3rd March at 20.h. at the Cinema des Arcades Neuchâtel, and Friday 4th March at 20h at the (MIH) International Watch and Clock Museum, La Chaux-de-Fonds.

Concert

The Neuchâtel Chamber Orchestra under its conductor Jan Dobrzewski with Max Lifchitz piano, will play works by Bela Bartok, Beethoven, Luran Perrenoud, and Mozart. At the Temple du Bas Neuchâtel on 20th Feb. at 17h. and on Sat. 19th Feb. at 20h. 15 at the Casino du Locle.

How the Olympic Committee is organized

The magic of the Games

With Denis Oswald, member of the International Olympic Committee (IOC) and president of the International Rowing Federation, living in this region, we are closer than you might imagine to the IOC headquarters in Lausanne. Denis Oswald is well equipped for the job. He started rowing at the age of twelve on the lake, and after a great deal of practice rowed in the Olympics in Mexico 1968, Munich 72, and Montreal 76. Professionally independent, he gives about four hours a day towards working for the IOC, and the International Rowing Federation. "The latter takes most of my time," he says. They are both voluntary jobs, with expenses paid. The Federations advise on all sports matters, and are concerned with the rules and technicalities of the game. They organize all the major championships whereas the IOC, with nearly a hundred

members, is the supreme authority in sport.

The next Winter Games are coming up in a few days at Lillehammer in Norway, and the Vallee has put forward its candidature for the Winter Games in the year 2002. Denis Oswald is mainly concerned with the Summer games which will be held in Australia in the year 2000. "Fourteen different sport disciplines will be close together in the same park as the future Olympic village in Sydney. It will be so compact that participants will walk together to their various competitions and can fraternize, which is fantastic. Rowing is only half an hour away, and the harbour 25 minutes."

Dr Oswald represents a new trend in the IOC. He is in his forties, which is comparatively young, more than half the members are over sixty five.

TV GOES TOO FAR

Denis Oswald agrees that television has not only modified sport to make it more amusing for spectators, but also in its own interests. An example is the start in Alpine ski racing, which has been staggered in such a way that sometimes conditions are unequal between racers, but allow time for a TV spot. Television and the success of the Olympics has made the IOC rich. The Games grow more attractive each time, with an increasing number of people watching and taking part. The athletes thrill the public as they continue to break records. "We have had to limit the number of participants to 10,000 with 5000 officials." Dr Oswald says.

When Mr Samaranch became president in 1980 he realized that a large percentage of the IOC's finances came from television and he felt it would be safer not

to have all his eggs in one basket. He diversified through sponsoring, to bring in more money for the IOC. Today the games are as popular as in the days of ancient Greece. However, recently the magic has been tainted by doping, and a certain decadence caused perhaps by too much wealth.

Pierre de Coubertin, founder of the modern games in 1894, said the Greek games collapsed due to outside influences. "I can't imagine the Olympic movement coming to an end." Denis Oswald says. "Certainly I don't believe internal influence could cause this. The number of people on the IOC has increased and this gives a balance. There will always be enough good people inside, to protect the ideals of the IOC. Only external influences such as war, or boycotts could seriously endanger the future of the Games." JS

How to recognize a good whisky

Cream of Whisky

Michael Forbes Smith H.M. Consul in Zurich came not long ago to give a talk at the English Speaking club of La Chaux-de-Fonds about the mysteries and makings of a good whisky. "It's my favourite drink, and I've got to know it over the years," he says modestly. "Many people have little idea about the enormous variety of flavours and tastes in whisky. They often don't know the difference between a single malt Scotch, and a blended. I've decide to tell them about it."

Spirits in general have been known in Europe as "the water of life" in gaelic "Usquebaugh" this sounded to the English ear like "uishgi" in other words, whisky. A single malt, which is the cream of whiskies is made in only one distillery. It is made of barley malt, and no other grain;

infused with water, fermented with yeast, and distilled in a pot. It varies in price, the highest to date being 18 750 francs for a bottle of 1919 Springbank single malt. Blended whisky is usually about 40% malt mixed with other grains. Today 95% of what we drink is blended.

WHAT MAKES A GOOD SINGLE MALT

Is it the clear, soft, sweet water rising out of granite and flowing over peat, or the shape of the still, or could it be the casks where the spirit matures? Could it be the air? After all casks breathe in air, and this gives to single malts from rocky coasts a distinctly briny, seaweedy character. "Let's try some so that you can see what I mean by different flavours," said Michael Forbes Smith enthusiastically. He began

pouring out small quantities of whisky into numerous little glasses prepared for the purpose.

"Colour, nose, body palate and finish are what matters," he explains. First the secret is nosing it. then take a tiny mouthful, just wet your lips. To get the full flavour add a few drops of water (sacrilege to many Scots but tasters do this) and take another small sample. Have some slices of brown bread to clear your palate.

By the time the English club members had worked their way through an extraordinary range of flavours varying from nutty, peachy, peaty with abrupt powerful warming finishes, and had reached their eighth sample, the atmosphere was merry.

JS

See Michael Jackson's Malt Whisky Companion. Publ. Dorling Kindersley.



Denis Oswald one of the IOC Swiss members

VIEW POINT

Neuchâtel Up

A report on the future development of the economic promotion services was recently established at the request of the Cantonal Government. Produced by the University under the direction of Denis Maillat, director of the Department of Economics, the report, with the optimistic name of 'Neuchâtel Up', is complimentary towards the economic promotion services. Since 1978 the latter brought into the region 324 companies and created 2500 jobs. However the document advises closer collaboration, and a better understanding of the needs of local companies. To carry out this concept it suggests that an advisory committee be set up. Should this project be accepted it will cost 450'000 francs a year. The local parliament will have the difficult task of deciding whether such an investment is worthwhile.

As always one has the feeling that over and above restructuring it is the human factor that counts. The devotion and commitment of men and women will determine the success of such ventures.

With the current economic situation, and natural adjustments which could take place in the department of Economic Affairs, should these structural changes be encouraged?

Certainly to deliberate such matters is imperative when the canton is in difficulty and unemployment continues to increase at an alarming rate.

Julie SCHAER

This page in English is published on the first Saturday of every month the next page will appear on Saturday 5th March.

Hockey sur glace - LNB: Michael Ferrari gratte, gratte, mais n'est pas toujours titulaire au HCC

Patience, patience...

«Bien sûr, le rêve de tout joueur est de jouer. Ce n'est pas toujours mon cas, mais je ne me plains pas. Je suis en train de vivre une expérience formidable. L'entraîneur, c'est le patron. C'est lui qui décide et il faut accepter d'être remplaçant.» Bon bougre, Michael Ferrari n'est nullement aigri par une situation qui l'oblige, souvent, à suivre ses petits camarades du HCC depuis la bande. Mais ce Chaux-de-Fonnier pure souche ne désespère pas. Comme Riccardo Fuhrer est en train de se tâter en vue des play-off, il se dit que son heure viendra un jour au l'autre. Patience, patience...

Par Gérard STEGMÜLLER

Jusqu'à la première trêve, il jouait assez régulièrement. Mais fin octobre 1993, Michael Ferrari s'est démis l'épaule droite à l'entraînement. Sale coup.

Pendant un mois, il s'est alors astreint à des séances spécifiques chez un physio. «Fuhrer avait tout programmé. Heureusement. Sinon, je n'aurais jamais pu reprendre le train en marche.»

«MONSIEUR» PROMOTIONS

Celui qui est fier de porter le chandail du HCC - «J'ai suivi toutes mes classes juniors au HC La Chaux-de-Fonds» - a effectué un petit crochet avant de revenir au bercail, il y a de ça deux saisons. Lors de l'exercice 1990-1991, Ferrari militait au sein du HC Le Locle-Le Verger, tout

frais néo-promu en première ligue. «Nous avons créé la surprise en battant le HCC aux Mélézes (rés: 4-3). Notre bloc avait inscrit trois buts» se souvient-il, amusé. Un revers qui allait coûter très cher à Jean Trotter...

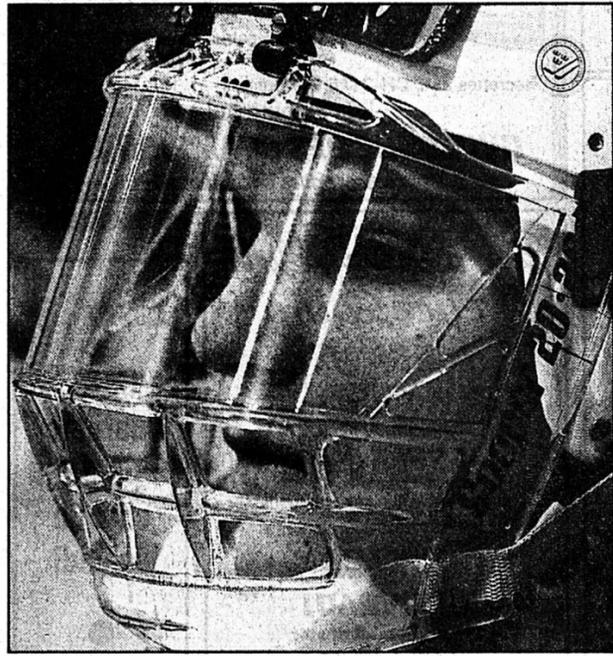
L'année suivante, ce mécanicien sur machines est retourné à La Chaux-de-Fonds, mais à Star. Avec les Stelliens, il a connu la joie d'une promotion en première ligue. Par la suite, il est demeuré fidèle aux Mélézes, mais a changé de vestiaire. «J'appartenais toujours au HCC. Et pour tout hockeyeur chaux-de-fonnier qui se respecte, le but est de servir le club phare de la ville.»

Michael Ferrari pourrait bien s'appeler «Monsieur promotions» puisqu'avec le HC La Chaux-de-Fonds, il a accédé à la LNB. On serait tenté d'écrire jamais deux sans trois... «Attention, met-il en garde. Grimper en LNA ne serait certainement pas la meilleure des choses pour le club. Ce ne serait en tout cas pas le moment. Toujours est-il que dans les play-off, notre but est d'aller le plus loin possible. Nous n'avons rien à perdre, plutôt tout à gagner.» Avec Ferrari sur la glace? «J'aimerais bien...»

«CE N'EST PAS ÉVIDENT»

Le numéro vingt et un chaux-de-fonnier fait partie de ces nombreux joueurs qui effectuent le tournus dans le troisième bloc, un bloc qui ne cesse de causer des tracés à Riccardo Fuhrer. «La concurrence est énorme, concède ce solide gabarit (186 cm pour 86 kilos). Il est clair que lorsque tu joues plusieurs mois avec les mêmes coéquipiers, les automatismes s'installent. Un certain dialogue se crée. Moi, je dois m'habituer à jouer avec n'importe quels gars. Ce n'est pas évident.»

Michael Ferrari avoue avoir une préférence pour le poste d'ailier. «Lorsque Dick était blessé, j'ai évolué une fois ou l'autre au centre. Il s'agit d'être



Michael Ferrari «En play-off, Martigny-Valais serait l'adversaire idéal.» Pour commencer...? (Impar-Galley)

polyvalent. Et n'oublions pas que la tâche principale du troisième bloc est de ne pas encaisser de but.»

Celle-là, on va finir par la connaître...

UN PRIVILÉGIÉ

Malgré le fait de n'être pas un titulaire à part entière, Michael Ferrari dresse un bilan personnel favorable d'une saison qui arrive, eh oui, tantôt à son terme. «Je dois progresser dans tous les domaines, précise-t-il. Mais de mon expérience en LNB, je n'en retire que du positif. A coup sûr, je suis partant pour une saison supplémentaire. Je suis un privilégié. Je travaille à 80% et mon employeur est très compréhensible. Il m'a accordé l'horaire libre. Certes, je passe mon temps au travail et à la patinoire. Cela demande des sacrifices mais ça me convient, sinon je ferais autre chose.»

En l'espace de quelques mois, Ferrari a le sentiment d'avoir pris de la bouteille. «Entre la première ligue et la LNB, il y a un monde de différence. J'estime que Fuhrer nous a énormément apporté. Il faut le garder. Avec lui, on a été promu. Avec lui, on s'est maintenu en LNB. D'autres avant lui ont essayé et n'ont pas réussi.»

Des noms, des noms! G.S.

«Les deux meilleurs»

Michael Ferrari, 25 ans, est catégorique: au contact de Lambert et Shirajev, il a beaucoup appris. Et ce n'est peut-être pas fini... «Toutes les équipes de LNB possèdent de bons étrangers dans leurs rangs. Mais nous, nous avons les deux meilleurs. Lambert et Shirajev se sont bien intégrés et ils ne se gênent pas pour mettre de l'ambiance. Ce sont deux joueurs de grande valeur.»

Merci pour le compliment. G.S.

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: un test avant les play-off?

Rien n'est définitif, mais il y a de fortes chances pour que le HCC soit confronté à Martigny-Valais lors du premier tour des play-off. C'est écrire que la venue des Valaisans aux Mélézes ce soir (20 h) prend des allures de test.

«Si on veut être sûrs de tomber contre eux, vaudrait alors mieux ne pas les battre, plaisante Riccardo Fuhrer. Mais pour nous, c'est égal. Que nous affrontions Rapperswil, Martigny-Valais ou Lausanne, l'équipe sera préparée en conséquence.»

Reste que dans quelques heures, le boss ne s'attend pas à un match spectaculaire face au coleader du classement. «Ni moi, ni Mongrain, n'allons dévoiler nos batteries. On va assister à une petite guerre psychologique. Franchement, je ne pense pas qu'il y aura une pluie de buts.»

Fatigués en cette fin de semaine, les Chaux-de-Fonniers ont suivi un entraînement allégé

hier. Réplique immédiate de Fuhrer: «Ça va pour cette fois. Mais la semaine prochaine, il va falloir crocher. Après, il sera trop tard pour rattraper le temps perdu.»

Face à Glowa et consorts, Schnegg retrouvera sa place dans les buts (Loup jouera mardi contre Ajoie). Comme d'habitude, le premier et le deuxième bloc auront un visage classique, tandis que le troisième sera composé de Vuillemin et Baume en défense, Zimmermann, Jeannin et Rohrbach en attaque.

AJOIE EN PROGRÈS

Mardi dernier à Bülach, Ajoie a bien joué... mais a perdu! Du coup, les Jurassiens occupent désormais la lanterne rouge. «Malgré cette défaite, il y a des lueurs d'espoirs, confirme Claude Fugère. L'équipe s'améliore de match en match.»

Ce soir à Porrentruy contre Rapperswil (20 h), l'entraîneur ajoutol reconduira la même for-

mation qui s'est inclinée en terre zurichoise (Lapointe est blessé, alors que Tanner est toujours suspendu). «Les gars se sont tous battus. Ils méritent donc que je leur fasse à nouveau confiance» insiste le Canadien.

TRAMELAN RESPIRE MIEUX

Vainqueur pénible de Monthey, Tramelan respire mieux. Sauf catastrophe, on retrouvera les Tramelots en première ligue la saison prochaine. Aujourd'hui en fin d'après-midi aux Lovières (18 h 15), les Jurassiens croiseront les cannes avec Octodure, un adversaire qui lui aussi ne devrait pas connaître les affres de la relégation.

«D'accord, analyse Daniel Poulin. Nous aurons l'avantage d'évoluer décontractés, mais ce n'est pas une raison pour brader le match.» Au HCT, Giovannini (blessé), Houllmann (études) et Voirol (malade) ne seront pas de la partie. G.S.

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir

20.00 Ajoie - Rapperswil
Coire - Bülach
Grasshopper - Herisau
La Chx-de-Fds - Martigny-VS
Thurgovie - Lausanne

1. Rapperswil	33	23	2	8	140	91	48
2. Martigny	33	23	2	8	154	107	48
3. Lausanne	33	20	2	11	135	97	42
4. Coire	33	17	4	12	127	116	38
5. Thurgovie	33	17	3	13	127	110	37
6. Grasshopper	33	15	3	15	116	115	33
7. Chx-de-Fds	33	11	5	17	120	141	27
8. Herisau	33	10	4	19	105	133	24
9. Bülach	33	6	5	22	94	152	17
10. Ajoie	33	7	2	24	92	148	16

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Tour final

Ce soir

20.00 Villars - Viège

1. GE Servette	3	1	0	2	9-14	21	(19)
2. Sierre	3	2	1	0	23-8	20	(15)
3. Neuchâtel	3	0	2	1	8-9	18	(16)
4. Viège	2	1	1	0	8-5	17	(14)
5. Saas-Grund	3	2	0	1	11-9	17	(13)
6. Villars	2	0	2	4	4-18	12	(12)

Entre parenthèses points de la qualification

Tour contre la relégation

Hier soir

Star Lausanne - Yverdon9-2

Ce soir

18.15 Tramelan - Octodure

1. Fleurier	3	2	0	1	14-16	16	(12)
2. Star LS	4	3	1	0	23-7	15	(8)
3. Octodure	3	2	0	1	15-13	15	(11)
4. Tramelan	3	1	1	1	11-11	12	(9)
5. Monthey	3	1	0	2	7-12	5	(3)
6. Yverdon	4	0	0	4	10-21	3	(3)

Entre parenthèses points de la qualification

Un air de fête

Trois quarts de siècle, ça se fête! Ce soir aux Mélézes, à l'occasion du match contre Martigny-Valais, quasiment 75 années après la fondation du HCC (le 6 février 1919), la soirée sera marquée par quelques festivités.

De nombreux invités, reçus avant le match à l'PHôtel de Ville, seront présents et quelques animations égayeront la soirée.

Dès la fin du match, le champagne sera servi accompagné

par un gigantesque gâteau d'anniversaire débité et vendu au centimètre au prix de 75 cts l'unité. Ledit gâteau sera présenté par les juniors pendant la première pause. Une clique, «SOS fondue», donnera un air de fête supplémentaire à cette soirée particulière.

Sachez aussi que, enfin, les maillots aux couleurs du HCC sont arrivés aux stands du «Puck club». (comm, Imp)

● LIRE AUSSI EN PAGE 16

EN CHIFFRES

LES COMPTEURS DE LNB	PÉNALITÉS (EN MINUTES)
(premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)	
1. Malgin (Coire) ... 66 (34, 32)	1. Rapperswil 334
2. Lambert (HCC) .. 62 (37, 25)	2. La Chaux-de-Fonds 416*
3. Glowa (Mart.) ... 62 (30, 32)	3. Lausanne 420*
4. Kvartalnov (Coire) 58 (24, 34)	4. Thurgovie 425*
5. Aebersold (Mart.) 57 (31, 26)	5. Herisau 459
6. Rosol (Mart.) ... 56 (23, 33)	6. Bülach 461*
7. Osborne (Grassh.) 52 (23, 29)	7. Grasshopper 492*
8. Bisset (Rapper.) .. 47 (24, 23)	8. Marti-Valais 530*
9. Daoust (Thurg.) .. 42 (22, 20)	9. Coire 568*
10. Shirajev (HCC) ... 42 (10, 32)	10. Ajoie 580*
11. Epiney (Laus.) ... 41 (20, 21)	
12. Dolana (Herisau) .. 37 (19, 18)	
13. Stehlin (Rapper.) .. 35 (18, 17)	
14. Allison (Rapper.) .. 34 (16, 18)	
15. Ayer (Grassh.) ... 34 (14, 20)	
16. Desjardins (Laus.) 33 (24, 9)	
17. Signorell (Coire) .. 33 (20, 13)	
18. Miner (Ajoie) ... 32 (15, 17)	
19. Heldner (Mart.) .. 31 (10, 21)	
Opplinger (HCC) .. 31 (10, 21)	
Puis les autres Chaux-de-Fonniers	
Laczko 26 (10, 16)	
Leimgruber 22 (16, 6)	
Pfosi 16 (7, 9)	
Lüthi 15 (6, 9)	
Gazzaroli 13 (7, 6)	
Jeannin 10 (6, 4)	
Ott 6 (0, 6)	
Rohrbach 5 (3, 2)	
Dick 4 (3, 1)	
Muriser 4 (1, 3)	
Zimmermann 3 (2, 1)	
Campbell 3 (0, 3)	
Baume 2 (1, 1)	
Ferrari 2 (1, 1)	
Raess 1 (0, 1)	
Rod 1 (0, 1)	

* Une pénalité de match équivaut à 20 minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Lambert 61
2. Opplinger 57*
3. Pfosi 50
4. Muriser 39*
5. Leimgruber 36
Shirajev 36
7. Gazzaroli 34
8. Laczko 20
9. Lüthi 18
10. Raess 12
11. Baume 10
Dick 10
13. Vuillemin 8
14. Ott 7
15. Jeannin 6
16. Rohrbach 4
17. Campbell 2
Rod 2
HCC** 4

* Une pénalité de match équivaut à 20 minutes.
** Surnombre, antijeu.

Il y a un an - «Du lit au podium.» Myriam Vogt, malade hier, s'adjuge le combiné des championnats du monde de Morioka. L'étudiante allemande, qui avait rejoint le Japon grippée, crée la surprise en se classant deuxième de la descente du combiné, tout comme elle le fit lors du slalom. (Imp)

Hockey sur glace

Un salaire équitable

En égalisant en fin de partie grâce à Fair, la Suisse a obtenu un salaire équitable face à la Lettonie hier soir à Küsnacht. Au vu des forces en présence, le match nul (2-2) répond, en effet, à la logique.

Page 11

Tennis de table

Histoire de famille

Ils sont deux frères, Pierre-Alain et Dominique Benoît, à évoluer en Ligue nationale B au CTT Eclair. Deux frères qui accordent une grande importance à l'exercice de leur sport favori. Une histoire de famille, en somme.

Page 13

Tennis

Au tour de Stich



Marc Rosset (photo Keystone) s'est qualifié sans briller hier pour les demi-finales du tournoi de Marseille. Aujourd'hui, il affrontera une grosse pointure, puisque l'Allemand Michael Stich se dresse sur sa route.

Page 15

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Dimanche 6 février 1994
RÔTI DE BŒUF
Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77
132-500047

Hôtel-Restaurant
JET D'EAU
2412 Le Col-des-Roches
☎ 039/31 46 66
Jusqu'à fin février 1994, nous vous proposons notre
CARTE DE RÔSTIS
Un dépliant vous renseignera sur toutes nos quinzaines, actions et autres activités en 1994.
A disposition au restaurant et chez Robert Fleurs au Locle.
Se recommande: Famille Meier
157-14104

RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»
Max et Béatrice ☎ 039/32 11 80
Amez-Droz Fax 039/321 430
Recettes 210, CH-2416 Les Brenets
Dès aujourd'hui
QUINZAINE DES CHAMPIGNONS
Bolets • Morilles • Chanterelles 157-14434

La Piccola Italia
chez Dino

la vraie pizza
Nos spécialités:
pizzas, pâtes, viandes, poissons
Préparées maison
A consommer sur place ou à l'emporter
NOUVEAU!
Livraison midi et soir
Hôtel-de-Ville 39
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 49 98
132-12459

Cette rubrique paraît chaque samedi

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU

OFFRES D'EMPLOI

JEAN-FRANÇOIS MICHAUD
Horlogerie-bijouterie
cherche pour un service après-vente personnalisé un
HORLOGER-RHABILLEUR QUALIFIÉ
Une formation complète et élargie, une bonne expérience pratique et beaucoup de conscience professionnelle permettront à cet horloger d'organiser et de diriger seul son travail, comprenant en particulier la réparation de montres de grandes marques.
Des stages de formation spécialisée seront conduits chez nos principaux fournisseurs.
Les prestations seront dictées en fonction des qualifications et de l'expérience.
Veuillez faire une offre manuscrite avec documentation complète à Jean-François Michaud, Pl. Pury 1-3, case postale, 2001 Neuchâtel.
28-1435

VACANCES - VOYAGES

Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07
NOS PROCHAINS VOYAGES
Du 24 au 28 février
FÊTE DU CITRON à Menton
Fr. 525.-
Les 27 et 28 février
DÉJEUNER DANSANT
avec spectacle de MUSIC-HALL à Kirrwiller. Fr. 245.-
Du 26 février au 1er mars
4 jours de ski à **SAAS-FEE**
Fr. 595.-. Réduction pour non skieurs et enfants
Du 31 mars au 5 avril
à la découverte de **PRAGUE**
Fr. 1130.-
Fête de Pâques à
CASTAGNIERS-LES-MOULINS
près de Nice. Du 1er au 4 avril. Fr. 598.-
Du 7 au 18 avril au
PORTUGAL
Fr. 1720.- 28-661
Programmes détaillés sur demandes

AMITIE-MARIAGE

Très **belle infirmière**
40 ans, mince, élégante, très seule, recherche un homme affectueux pour vie à deux.
Écrire sous chiffre H003-168429, à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1. 4x4

Superbe **jeune fille**
25 ans, de la campagne, études supérieures, souhaite mariage avec monsieur sincère.
Écrire sous chiffre C003-168444, à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1. 4x4

Votre avenir nous passionne
Nous recherchons pour l'un de nos clients, un **jeune employé administratif** (facturation et encaissement, traitement des exportations). **Formation assurée.**
Ce poste demande:
- une formation commerciale;
- l'allemand parlé et écrit et anglais un atout.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter M. Gonin.
PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX # OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché
Crédit rapide
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS
Maison-Monsieur
au bord du Doubs
OUVERT
132-506010
Publicité intensive, Publicité par annonces

TESTS GRATUITS
de dépistage de votre vision

LENTILLES DE CONTACT
132-12092
FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
Maitre opticien
Diplôme fédéral
von **gunten**
Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

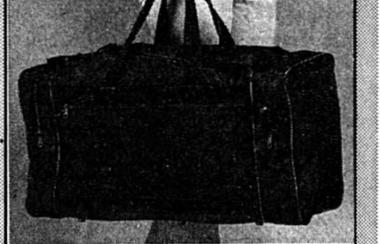
Avec votre prochaine commande de papiers **OFFICECOP®**, A4 80 gm², pour photocopieurs, imprimantes laser et ink jet, un sympathique cadeau vous est actuellement remis.



A la commande de 5 000 feuilles A4, vous recevrez un souriant **parapluie coloré** à ouverture automatique



10 000 feuilles A4 vous donnent droit à ce combiné **banane/sac à dos** pour vos évasions de détente ou sportives



Et 20 000 feuilles A4 vous dotent de ce grand **sac de loisirs** robuste et pratique, avec bandoulière, poche externe et compartiments extérieurs à fermeture

Ces cadeaux de plein air sont attribués par OFFICECOP® jusqu'à épuisement des stocks. Profitez de cette offre, plus avantageuse que jamais!
Service copies
L'Impartial
Bon de commande à envoyer au Journal L'Impartial SA, service copies rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/210 330 - Fax 039/210 361

OFFICECOP®

Bon de commande

Expéditeur:
Raison sociale _____
Personne responsable _____
Rue, no _____
NPA, localité _____
Téléphone _____

Nous vous passons commande:
Quantité, couleur, poids, format _____

Les prix actions dès
5 000 files A4, blanc, 80 g à **Fr. 16.-** le mille (+ 1 parapluie)
10 000 files A4, blanc, 80 g à **Fr. 15.-** le mille (+ 1 sac combiné banane/sac à dos)
20 000 files A4, blanc, 80 g à **Fr. 14.-** le mille (+ 1 grand sac de loisirs)

Lieu et date _____ Timbre/Signature _____

Le mot mystère
Définition: ancienne monnaie espagnole, un mot de 9 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 21

M	T	A	E	R	G	U	O	B	E	S	I	T	T	A
C	N	O	R	T	I	T	P	R	A	R	E	U	H	L
R	A	E	U	E	R	G	O	T	E	B	R	U	O	C
A	V	B	S	S	S	E	U	V	R	R	I	N	N	D
N	S	R	E	P	S	U	R	O	A	E	G	N	A	R
T	I	I	R	A	A	E	S	L	R	P	N	O	E	R
E	E	N	V	R	E	L	U	E	E	E	A	R	E	I
B	M	V	E	R	D	N	I	A	R	C	T	T	E	N
E	U	G	I	V	A	N	V	E	G	C	I	I	P	E
E	L	V	M	C	I	P	R	I	R	N	G	M	V	T
H	C	N	A	R	N	T	E	S	E	R	A	E	E	E
C	N	L	C	R	E	D	I	M	U	H	E	T	D	R
U	E	M	A	R	D	D	A	T	C	A	C	I	E	R
O	I	R	O	T	A	R	I	E	G	A	T	E	N	E
M	O	F	F	R	E	L	E	V	P	E	S	R	L	E

A Acier **D Daine** **G Gitan** **P Pavot**
Aménité **Drame** **H Huer** **Poursuivre**
Attisé **E Ecimer** **L Humide** **R Radis**
B Babine **Eclaté** **L Lèche** **Ranch**
Bougre **Edité** **L Liturgie** **Rang**
Brin **Enclume** **M Long** **Reine**
Buvar **Envie** **M Mièvre** **Retenir**
C Canular **Ergoté** **M Mitron** **Rougir**
Cerf **Espalier** **M Métier** **S Sorbet**
Champ **Espar** **M Mouche** **T Terre**
Civet **Etage** **N Navigué** **T Thon**
Courbe **Etang** **N Offre** **Toussé**
Craindre **Eviter** **O Otarie** **Tronc**
Cranté **F Forêt** **P Pacte** **V Venin**
Crésus **Frêle** **P Parvis** **Vider**
Crinière

COR-pa 10

Hockey sur glace - Coupe Nissan: Suisse et Lettonie partagent l'enjeu à Küsnacht

Un salaire équitabile

● SUISSE -
LETTONIE 2-2
(0-0 1-2 1-0)

Pour son deuxième match dans le cadre de la Coupe Nissan, à Küsnacht, l'équipe de Suisse a partagé l'enjeu avec la Lettonie sur la marque de 2-2. Une réussite de Fair à la 48e minute a permis à la formation helvétique d'arracher le match nul (on ne tire plus les pénalités) et d'obtenir ainsi un salaire plus équitabile compte tenu de la physionomie de la rencontre. Entre deux antagonistes fort proches, la logique voulait qu'il n'y eut point de vainqueur.

La rencontre d'hier soir était sans aucun doute la plus importante pour l'équipe de Suisse dans ce tournoi, puisque la Lettonie devrait être son principal adversaire en avril à Copenhague dans le cadre des mondiaux B. Bien que battue 5-1 jeudi par une équipe d'Allemagne très incomplète, la formation balte a confirmé en terre zurichoise qu'elle ne sera pas un obstacle facile à négocier au Danemark.

Par rapport au match de Herisau, deux changements étaient intervenus dans la composition de l'équipe de Suisse, Renato Tosio succédant dans la cage à Pavoni et Bruno Erni (Kloten) relayant Meier entre Eberle et Wäger. Pour le reste, on notait simplement que deux paires de défense avaient été croisées, Honnegger évoluant avec Steinegger et Salis aux côtés de Bobillier, et que l'ordre «d'apparition en scène» des lignes avait été modifié. Par ailleurs, le coach national Hans «Virus» Lindberg était cette fois à la bande, et non plus dans la tribune.

RÉCOMPENSE MÉRITÉE

Plaisante, enlevée sur un rythme soutenu, la rencontre fut cependant émaillée de nombreuses pénalités, côté letton notamment. Les Suisses ne surent cependant que rarement profiter de leurs nombreuses supériorités numériques. Le brio du portier Naumovs ne saurait suffire à justifier le manque de réalisme helvétique... Pire, une erreur d'Honnegger offrit à Fanduls la possibilité de s'en aller seul affronter Tosio pour l'ouverture du score (23e),



Scène animée devant les buts Lettons

On ne sait pas fait de cadeaux hier soir à Küsnacht.

(Keystone-Ruckstuhl)

Küsnacht: 1800 spectateurs.
Arbitre: M. Lundquist (Su).
Buts: 23e Fanduls (à 4 contre 5) 0-1. 31e Bertaggia (à 5 contre 3) 1-1. 36e Skrastins (Bondarevs, à 5 contre 3) 1-2. 48e Fair (Wittmann, Léchenne) 2-2.
Pénalités: 7 x 2' contre la Suisse, 11 x 2' contre la Lettonie.

Suisse: Tosio; Beutler, Rauch; Honnegger, Bobillier; Steinegger, Salis; Bertaggia, Leuenberger; Triulzi, Rötheli, Howald; Silver, Rottaris, Schaller; Wittmann, Léchenne, Fair; Eberle, Erni, Wäger.
Lettonie: Naumovs; Bondarevs, Skrastins; Lavins, Kupaks; Grigorovs, Ozolins; Cepulis, Sejejs; Cuncukovs, Semje-

novs, Ignatovics; Opulskis, Tambijevs, Nezijs; Fanduls, Belavskis, Cipruss; Tomans, Hromcenkovs, Abols.

Notes: la Suisse sans Antisin, Vrabc, Montandon, Tschumi (raisons familiales), Hollens-tein, Kout (malades), Balmer ni Sutter (retenus par leur club).

alors que les joueurs d'Helmut Balderis, l'ancien international soviétique, évoluaient à 4 contre 5!

Une double expulsion lettonne permit certes à Bertaggia d'égaliser d'une fusée décochée de la ligne bleue (31e), mais les Suisses poussèrent un peu trop loin la courtoisie due à leurs hôtes en leur accordant la même faveur. Skrastins ne se fit pas prier pour redonner l'avantage à ses couleurs. Howald et Silver (43e) n'ayant pu tromper le gardien letton, c'est donc à Fair, en collaboration avec Wittmann et Léchenne, que revint l'honneur d'obtenir l'égalisation. Une récompense méritée pour un trio qui est en train de saisir la chance qui lui est offerte en cette fin de semaine.

Comme en Appenzell, en effet, la Suisse a pu compter hier sur ses éléments les moins chevronnés plus que sur ceux qui devraient en être les leaders. Eberle ou Howald, pour ne citer qu'eux, sont assez loin de leur meilleur rendement. A noter enfin que les Fribourgeois ont été moins en vue qu'à Herisau. (si)

AUTRE MATCH

● ALLEMAGNE -
FINLANDE 2-4 (1-2 1-1 0-1)

Schweningen: 3000 spectateurs.
Arbitres: M. Kunz (S).
Buts: 4e Palo (Jutila) 0-1. 15e Hämäläinen (Nummelinen, Peltonen); à 5 contre 4) 0-2. 16e Stefan (Mayr, Brandl) 1-2. 36e Koivu (Lehtinen) 1-3. 40e Benda (Gulda) 2-4. 60e Helminen (dans le but vide) 2-4.

Pénalités: 6 x 2' contre l'Allemagne, 4 x 2' contre la Finlande.
Allemagne: Seeliger; Hiemer, Kienass; Mayr, Meyer; Gulda, Amann; Lehner, Lüdemann; Truntschka, Doucet, Hegen; Stefan, Brandl, J. Rumrich; Hilger, Ustorf, Handrick; Benda, Kummer, Brockmann.
Finlande: Myllys; Virta, Laukanen; Sormunen, Jutila; Nummelin, Hämäläinen; Alatalo, Keskinen, Nieminen; Palo, Ojanen, Varis; Arkiomaa, Helminen, Lehterä; Lehtinen, Koivu, Peltonen.

CLASSEMENT

1. Finlande	2	2	0	0	9-5	4
2. Allemagne	2	1	0	1	7-5	2
3. Suisse	2	0	1	1	5-7	1
4. Lettonie	2	0	1	1	3-7	1

Demain

12.00 Finlande - Lettonie
(à Rapperswil)
15.15 Suisse - Allemagne
(à Rapperswil)

Harding risque la prison - Les enquêteurs ont demandé à la patineuse américaine Tonya Harding des spécimens de son écriture et des empreintes digitales pour les comparer aux témoignages rassemblés sur l'agression contre Nancy Kerrigan. Tandis que les recherches pour savoir si vraiment Harding a participé au complot contre sa rivale se poursuivent, les enquêteurs n'excluent pas la possibilité d'accuser la patineuse. (si)

Ski alpin

Sierra Nevada: départ retardé

En raison des conditions météorologiques défavorables à l'heure actuelle en Espagne, les heures de départ du slalom spécial Coupe du monde des dames de Sierra Nevada ont subi de nouveaux changements. La première manche est programmée à midi et la seconde à quinze heures!

Depuis deux jours, il neige sans interruption sur la station ibérique (jusqu'à un mètre de neige fraîche) et les organisateurs doivent bénéficier de davantage de temps pour débarrasser la piste de la neige.

Sierra Nevada (Esp). Slalom féminin Coupe du monde. Ordre de départ (1re manche: 12h; 2e manche: 15h): 1. Schneider (S). 2. Wiberg (Su). 3. Gallizio (It). 4. Hrovat (Sln). 5. Chauvet (Fr). 6. Coberger (NZ). 7. Zingre (S). 8. Kjørstad (No). 9. Ertl (All). 10. Accola (S). 11. Andersson (Su). 12. Vogt (All). 13. Magoni (It). 14. Von Grünigen (S). 15. Parisien (EU). Puis les autres Suissesses: 42. May. 44. Bonzon. (si)

BRÈVES

Athlétisme

Records à Moscou

L'athlète jamaïcaine Merlene Ottey a battu à Moscou le record du monde du 50 mètres en salle en réalisant un temps de 6"00. Le précédent record (6"03) avait été établi mardi par la Russe Irina Privalova. Dans le 4 x 800 m féminin, les Russes ont imité Ottey en réalisant un temps de 8'18"71 et amélioré de près de 7 secondes l'ancien record en salle (8'25"05) détenu par les Etats-Unis depuis 1987.

Tennis

Manuela retrouve Martina

Quatre mois après la finale des European Indoors de Zurich, Manuela Maleeva-Fragnière croisera à nouveau la route de Martina Navratilova. Victorieuse 6-4 6-4 de l'Allemande Marita Kochta, la Vaudoise d'adoption affrontera en effet l'Américaine en demi-finale du tournoi de Tokyo.

Deuxième ligue: Unterstadt-Etat FR à la peine aux Mélézes

Star a tenu un tiers

● STAR CHAUX-DE-FONDS -
UNTERSTADT-ETAT FR 2-4
(2-0 0-4 0-0)

Face à un sérieux prétendant, à quelle sauce les Stelliens, privés de trois éléments, allaient-ils être apprêtés? Finalement, ils n'ont pas été ridicules.

Dès le début de la rencontre, un climat de fébrilité s'installait. Dans le premier tiers, les visiteurs ne parvenaient pas à trouver leurs marques et s'occupaient plus souvent de l'adversaire que du palet. Ce fut en infériorité numérique que les Stelliens ouvraient la marque.

C'est avec une grande débâche de volonté que les loaux bouclaient cette période avec un avantage territorial et numérique de deux buts. Le tiers inter-

médiaire fut un cauchemar pour Star Chaux-de-Fonds.

En six minutes, les Fribourgeois firent leur retard et même prirent l'avantage. Un avantage qu'ils ne cédèrent plus.

Patinoire des Mélézes: 81 spectateurs.

Arbitres: MM. J.-M. Biemann et E. Biemann.

Buts: 10e Boillat 1-0. 12e Huguenin (Marolda) 2-0. 31e Jaquier (Pittet) 2-1. 32e Jaquier (Pittet) 2-2. 34e Hofstetter (Mosimann) 2-3. 36e Riedo (Bucher) 2-4.

Star Chaux-de-Fonds: Carcache; Ganguillet, Leuba; Perinetti, Wütrich; Huguenin, Degen, Marolda; Viret, Engtler, Boillat; Tavernier, Meyer, Matthey; Linder.

Unterstadt-Etat FR: A. Riedo; Genoud, Laurenza; Brül-

hardt, Dougud; Braaker, Bucher, R. Riedo; Jeanbourquin, Privet, Egger; Hofstetter, Jaquier, Pittet; Mosimann, Me-traux.

Pénalités: 10 x 2' + 1 x 5' et pénalité de match (Marolda) contre Star Chaux-de-Fonds, 11 x 2' contre Unterstadt-Etat FR. (rv)

CLASSEMENT

1. Moutier	14	13	0	1	119-	29	22
2. Uni NE	15	10	2	3	99-	58	22
3. Unterstadt	15	10	2	3	85-	58	22
4. Saint-Imier	14	7	2	5	64-	55	16
5. Le Locle	14	7	2	5	76-	70	16
6. Court	14	6	1	7	54-	59	13
7. Pts-Martel	14	4	3	7	57-	67	11
8. Fr.-Mont.	14	4	1	9	56-	68	9
9. Star CdF	16	3	1	12	43-	97	7
10. Allaine	14	1	0	13	34-	126	2

Ce soir

17.30 Moutier - Allaine
20.00 Le Locle - Franches-Mont.
21.00 Les Ponts-de-Martel - Court

Ski nordique - Tour des Franches-Montagnes

Solution de remplacement?

Le Ski-Club de Saignelégier doit organiser demain, la quatorzième édition de son Tour des Franches-Montagnes, une grande épreuve populaire qui a réuni jusqu'à 900 skieurs il y a une dizaine d'années quand la neige était encore abondante dans le Jura.

Pour l'heure, la course est compromise. Mais les organisateurs feront tout pour la maintenir, aucune autre épreuve populaire ne figurant au calendrier ce week-end. Si la neige ne fait pas son apparition d'ici samedi pour permettre le déroulement de la course selon le programme prévu, le président Mario Jeanbourquin et ses collaborateurs tenteront de la déplacer dans la région des Breuelux où ils espèrent pouvoir tracer une boucle de 7,5 km à parcourir quatre fois en style libre (30 km), deux

fois en style classique (15 km) et une fois pour les OJ.

En cas d'enneigement suffisant, la course empruntera pour la première fois le réseau des pistes balisées et tracées par l'Office du tourisme. Une solution choisie par souci d'économie en raison de la baisse du nombre des concurrents. Le parcours de 33 km, en style libre, sera particulièrement difficile passant par Muriaux-Les Emibois-Le Noirmont-Le Creux-des-Biches-Le Peuchapatte-Les Breuelux-Le Cernil-Saignelégier. Les 18 km, en pas alternatif, traverseront Muriaux-Les Emibois-La Theurre. Enfin, la boucle réservée aux skieurs moins entraînés et aux OJ empruntera le tour des Royes (8 km). Le départ sera donné à 9 h 30. En cas de conditions d'enneigement incertaines se renseigner au (039) 181. (y)

Ne manquez pas
votre prochain rendez-vous
avec les lecteurs de
L'Impartial:

**De l'aube du monde
à l'aurore des hommes**

Supplément spécial 1er mars
Parution:
28 février 1994

Délai de remise des annonces:
vendredi 11 février 1994

Reservations
renseignements
conseils:

Publicitas est à votre service aux numéros
039/210 410, La Chaux-de-Fonds
039/31 14 42, Le Locle

ou à votre propre numéro: _____
Nom, raison sociale: _____

Coupon-réponse à retourner à Publicitas
Case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 132-12536

ENSEIGNEMENT



COURS D'INFORMATIQUE :

**INTRODUCTION A
L'INFORMATIQUE**

Cours intensif
du lundi au vendredi, de 18 h à 20 h
du 14.02 au 25.02.94 : Fr. 350,-

WINDOWS

1 fois par semaine, 5 leçons le mardi soir
de 20 h à 22 h, dès le 8.2.94 : Fr. 200,-

COREL DRAW

1 fois par semaine, 5 leçons le lundi
de 20h à 22h, dès le 14.2.94 : Fr. 200,-

Renseignements détaillés
et inscriptions à notre secrétariat :

RUE JAQUET-DROZ 12, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039 / 23 69 44

IMMOBILIER

**Famille cherche à louer
appartement 5-6 pièces**

Quartier tranquille, voire un peu en
dehors de La Chaux-de-Fonds. Avec
jardin. Ecrire sous chiffres Y 132-
751036 à Publicitas, case postale
2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

**A vendre
FERME NEUCHÂTELOISE**

renovée avec terrain.
Fr. 550 000.-
Ecrire sous chiffres Z 28-781011 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

A vendre ou à louer à **LA FERRIÈRE**
dans quartier tranquille

5 maisons en rangées



- surface habitable 110 m²
- grand salon, coin à manger
- cuisine agencée
- cheminée de salon
- 1 grande chambre parents avec coin bureau
- 2 chambres d'enfants
- W.-C., salle de bains
- buanderie, chambre de ménage
- jardin d'hiver 11 m²
- garage + cave
- possibilité d'aménager les combles en salle de jeux, bureau ou chambre supplémentaire (accès par l'escalier).

Avec possibilité d'aménagement intérieur personnalisé

Pour tous renseignements ou visite s'adresser à:
Heinz Lanz
2333 La Ferrière, ☎ 039/61 15 60 (prof), 039/61 16 43 (privé),
132-509531

IMMOBILIER

A louer à
Tramelan, dès
le 1er mai
(év. 1er avril)
appartements
2 et 3 pièces
au Crêt-Georges
Nos 42, 47 et 48.
Prix: Fr. 397.-
à Fr. 481.-
+ charges
(ascenseur)
☎ 032/97 60 04
6-536833

L'annonce,
reflet vivant
du marché

Emile Schnegg
Antiquaire -
brocanteur
à La Chaux-de-Fonds
achète

**objets et
meubles
anciens**

☎ 039/28 22 28
ou 039/28 06 86
Rue du Puits 4
Collège 19
132-12419

GRÄCHEN

1600 m. ü. M.
Die Sonnenterrasse im Zermattental



In einmaliger Toplage (Süd/West) im Zen-
trum, mit freier Rundumsicht, bauen wir das

**Wohn- und Ferienhaus
«METROPOL»**

Direkt vom Bauherrn zu verkaufen:
1½, 2½, und 3½-Zimmer-Wohnungen mit
Autoeinstellhalle, über 1800 m² Umschwung
als Grünfläche.

Ausbauwünsche können noch berück-
sichtigt werden.

Gute Bauqualität und überdurchschnittlicher
Komfort. Eigene Verwaltungs- und
Vermietungsorganisation.

Bezugsbereit: ab Herbst 1994

Gratisinformationen:

Konsortium METROPOL,

z. H. Adolf Kenzelmann

Englisch-Gruss-Str. 17,

3902 Brig-Glis

Telefon 028/23 33 33 / 077/28 71 72

Fax 028/24 37 69

115-12743

IMMOBILIER

À LOUER

**LOCAUX
ADMINISTRATIFS**

de 230 m²

très bien situés, au début avenue Léo-
pold-Robert, 4 étage, ascenseur.

Comprenant 4 locaux à usage de bureaux
dont 2 grands locaux modulables.

1 local archives -
Centrale téléphonique installée.

Pour tous renseignements:
☎ 039/210 320

Parc industriel et administratif



Neuchâtel

Wanted: restaurateur

265 personnes représentant 31 entreprises
travaillent déjà dans le quartier de Pierre-à-
Bot.

Nous en attendons encore 200 de plus.
Toutes souhaitent la présence d'une
«cafeteria» dans le secteur.

Serez-vous l'heureux restaurateur qu'elles
attendent?

Pour visiter ou recevoir une plaquette
descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel.



Alfred Müller SA

Av. des Champs-Montants 14 b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

197-12684/ROC

FINANCE

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Lieu d'origine Nationalité

Rue No

NP/Domicile A cette adresse depuis

No de tél.

Adresse précédente

Profession

Employeur

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand

Salaire mensuel Fr.

Revenus accessoires par mois Fr.

(par ex. épouse)

Date Signature

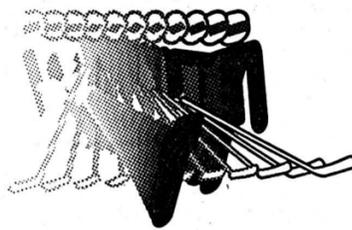
A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Av. L.-Robert,
2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou
téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde
de dette, frais d'administration et commissions.

SPECTACLES - LOISIRS



**PATINOIRE DU COMMUNAL
LE LOCLE**

Samedi 5 février 1994

20 heures

(championnat de 2e ligue)

LE LOCLE HC LE VERGER

reçoit

FRANCHES-MONTAGNES

Sponsors officiels:
Pub Le Baron, A. Monnard
Le Locle
Pierre Notari & Cie
Entreprise de construction, Le Locle
Garage Rustico, Le Locle
Banque cantonale neuchâteloise
Le Locle
Nicola Lucarella
Restaurant des Chasseurs, Le Locle
Carrosserie Jacques Favre
Le Locle

Fournisseur officiel:
Brusa Sport, Le Locle

Lundi 7 février 1994 à 20 h 15
**Le Locle HC Le Verger II -
La Brévine**

Joueurs, entraîneurs et dirigeants vous
remercient de votre appui et votre fidélité.

Le match est parrainé par:
Robert Fleurs, Jean-Philippe Robert
Grande-Rue 40, Le Locle
Pascal Monacelli, serrurerie, construction métallique
Combe-Girard 4, Le Locle

Les pucks sont offerts par:
François Kolly, boulangerie-pâtisserie-confiserie
La Chaux-de-Fonds



Tennis de table - LNB: Pierre-Alain et Dominique Benoît sont frères. Et au CTT Eclair

Histoire de famille

Vous aimez les histoires de famille? En voilà une. Ils sont deux frères. L'aîné, Pierre-Alain, économiste, aura bientôt 28 ans. Le cadet, Dominique, technicien en électronique, vient de fêter ses 24 ans. Et tous deux sont unis par une même passion: le tennis de table. Ils défendent les couleurs du CTT Eclair aux côtés de Zvonimir Britka. Plutôt bien même, puisque le club chaud-fonnier occupe actuellement le deuxième rang de Ligue nationale B.



Pierre-Alain (second plan) et Dominique Benoît
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère...

(Impar-Galley)

Par
Renaud TSCHOUMY

Avant de se destiner au tennis de table, Pierre-Alain et Dominique Benoît s'étaient lancés dans des voies bien différentes.

Pierre-Alain a commencé par le football. «J'ai joué six ans, note-t-il. Mais devant le manque de structures du club où je jouais, j'ai changé de sport. Mon père faisait du tennis de table, je l'ai suivi une ou deux fois... et voilà.» C'était il y a quatorze ans.

Deux ans plus tard, Dominique allait rejoindre son frangin. «Moi, c'est à la musique que je me suis destiné dans un premier temps, explique-t-il. Je jouais de l'accordéon. J'en ai eu marre et j'ai accompagné mon frère à la salle de tennis de table.» Il n'allait plus la quitter.

COMPLÉMENTARITÉ

Bien que plus jeune de quatre ans, Dominique (B 14) est cependant mieux classé que Pierre-Alain (B 12). «Le fait

d'avoir appartenu à des cadres régionaux et même nationaux peut l'expliquer, note le cadet de Benoît. Et puis, ayant commencé plus jeune, j'ai certainement progressé plus rapidement.»

Les frères Benoît comptent donc parmi les piliers du CTT Eclair. Si Zvonimir Britka est le «leader» incontesté du club, Dominique en est le numéro deux, qui évolue en double aux côtés de Bosniaque. «J'ai un style qui ne convient pas trop au double, admet Pierre-Alain. Je suis trop offensif.»

Et Dominique d'enchaîner:

«La complémentarité entre Zvonimir et moi-même est parfaite. En deux ans, nous n'avons perdu que quatre doubles. Je suis un joueur qui préfère subir le jeu plutôt que de le prendre à son compte. Et comme Britka est assez défensif...»

Mais la complémentarité ne serait-elle pas meilleure encore entre deux frères? «Pas forcément, répondent-ils de concert. Avant tout, il faut bien s'entendre au niveau du jeu. Et pas seulement au niveau humain...»

ESPRIT D'ÉQUIPE

Si Pierre-Alain et Dominique Benoît ont pratiquement toujours une raquette sur eux en été, ils s'entraînent deux fois par semaine en saison de championnat. «Nous travaillons avant tout la technique, précisent-ils. Le tennis de table n'est pas un sport très physique. Tout au plus faut-il faire preuve d'endurance lors de certains tournois. Mais le principal, c'est la subtilité et l'intelligence de jeu. A l'entraînement, nous misons beaucoup sur la robotisation du bras. Nous devons réagir au centième de seconde près: tous nos gestes doivent donc être automatiques. A la limite, nous devrions pouvoir nous entraîner les yeux fermés.»

Et Pierre-Alain d'ajouter: «Ce que je trouve particulièrement intéressant, c'est qu'il s'agit d'un sport d'équipe où tout se joue individuellement. Un peu comme un match de Coupe Davis en tennis, toutes proportions gardées. Nous devons donc faire preuve d'un état d'esprit particulier.»

Ce qui est le cas. «Assurément, confirment-ils. Jamais nous ne cherchons à imputer une défaite à tel ou tel d'entre nous. Nous sommes tous dans le même bain, que l'on gagne ou que l'on perde. Et après chaque match, nous ne manquons jamais d'aller boire un verre ensemble.»

PLUS QU'UNE...

Pour sa deuxième saison en Ligue nationale B, le CTT Eclair accomplit un remarquable parcours. Deuxième l'an dernier, il pourrait bien terminer à la même place cette saison. «Une expérience en Ligue nationale A nous tenterait, ne serait-ce que pour une saison. Mais notre budget (réd: 12.000 francs par saison pour l'ensemble du club, qui compte une cinquantaine de membres actifs) ne nous permet pas de tutoyer certains autres clubs.»

Et de citer le cas d'UGS, qui

jouera cet après-midi (14 h) au Collège des Endroits: «Ils ont un Hongrois qui ne se déplace que pour les matches, tous frais d'avion payés. Nous ne pouvons pas nous permettre de telles folies.»

Mais le CTT Eclair s'en moque bien, qui tient la dragée haute à tous ses adversaires de LNB. «Si l'on prenait les seuls classements de joueurs en considération, nous serions septièmes sur huit, explique Dominique Benoît. Mais cette situation nous motive. Et notre esprit d'équipe nous permet de corriger cela.»

La LNA est-elle à la portée des frères Benoît et de leur club? Qui sait... Pierre-Alain et Dominique ont tout connu en tennis de table. La quatrième ligue, la troisième ligue, la deuxième ligue, la première ligue, la LNC et la LNB. «Il ne nous en manque plus qu'une...» R.T.

À L'AFFICHE

LNB

Hier soir
Eclair - Nidau 6-1
Aujourd'hui
14.30 Eclair - UGS

BRÈVES

Fooball

Schurmann à Wil

Le Valaisan Pierre-André Schurmann (30 ans/ex-Monthey, Vevey, Chiasso, Lausanne, Bâle) quitte le FC Bâle et rejoint les rangs du FC Wil (LNB) à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison.

Quatre buts de Sforza

En match amical du FC Kaiserslautern face au club amateur de Münchweiler (14-0), l'international suisse Ciriaco Sforza (ex-Aarau et GC) a marqué quatre buts.

Les malheurs de Papin

L'attaquant français de l'AC Milan Jean-Pierre Papin ne pourra pas tenir sa place demain face à l'AS Rome au stade olympique. Selon les premières constatations des médecins, il pourrait même être indisponible un mois environ. L'ancien Marseillais a été victime d'une élongation aux adducteurs, mercredi soir, lors du match retour de la Super-coupe d'Europe face à Parme (0-2).

Transfert d'Anderson: rebondissement

L'Union des clubs professionnels français de football (UCPF), réunie à Paris, a demandé, à l'unanimité, la réouverture du dossier du transfert à Marseille de l'attaquant brésilien du Servette. «Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures pour les clubs, a déclaré M. Gervais Martel, président de Lens et de l'UCPF. Le prêt de Anderson à l'OM nous paraît notamment en contradiction avec les règlements de la ligue (article 151).»

Nul à Toulouse

A Toulouse, en match avancé du championnat de France, Bordeaux (3e) n'a pu se défaire de la lanterne rouge de la première division. Les deux équipes se sont séparées dos à dos sur un score nul et vierge.

Maradona bloqué

Diego Maradona devra attendre que la justice argentine ait statué sur son sort pour pouvoir quitter le territoire national, a déclaré vendredi le juge chargé de l'instruction de son dossier.

Trois clubs!

La ville de La Chaux-de-Fonds a ceci de particulier qu'elle compte... trois clubs de tennis de table. Le CTT Eclair, le CTT Hôpital et le CTT Sapin. Abondance de biens nuirait-elle? «Oui, répondent les frères Benoît. Cela fait longtemps que nous cherchons à regrouper nos forces. Mais nous ne le pouvons pas pour de simples raisons logistiques: il n'existe pas de salle suffisamment grande pour accueillir ce qui serait devenu un très grand club.»

Corollaire: les trois clubs continueront à s'entraîner chacun dans leur coin. «Sans que nous éprouvions quelque animosité que ce soit l'un envers l'autre. Nous nous entendons bien, nous procédons à des échanges de joueurs, mais nous ne pouvons simplement pas nous réunir.»

C'est comme ça.

R.T.

Basketball - LNA masculine, tour final: Union NE reçoit GE Basket

Premier acte à ne pas manquer

Défait mercredi soir en quart de finale de la Coupe de Suisse (76-91), Union NE est bien décidé à rendre la monnaie de sa pièce à GE Basket, qui s'en revient aujourd'hui (17 h 30) à la Salle omnisports, pour le premier acte du tour final de LNA. Un premier acte à ne pas manquer.

«La situation n'est pas la même que mercredi, explique Milan Mrkonjic. En Coupe de Suisse, on ne peut s'empêcher de penser au loin. Mais dans ce tour final, il s'agira de prendre les matches les uns après les autres, sans penser à l'avenir lointain.»

Reste que les play-off constituent à présent l'objectif principal de l'équipe neuchâteloise. «Cela va de soi, confirme Mrkonjic. Pour cela, il s'agira de ne pas spéculer, mais bien de ga-

ner nos matches. A commencer par celui d'aujourd'hui. Mais le tour final ne fait que commencer: une défaite ne remettrait rien en question.»

TACTIQUE AU POINT

Comme mercredi, GE Basket risque fort de chercher à museler Boban Kocic. «Mais Rebatet (réd: l'entraîneur genevois) ne pourra pas se permettre de se concentrer que sur Boban, nuance Mrkonjic. Il a pu se rendre compte il y a trois jours que des gars comme Bertoini ou Lambelet étaient capables de prendre le jeu à leur compte. Il ne pourra donc pas leur accorder la même liberté. Et puis, mes grands joueurs, comme Vincent Crameri ou Soukharev, vont certainement fournir une meilleure prestation qu'en Coupe de Suisse.»

Et de conclure: «Nous avons mis nos schémas défensifs au point jeudi, nous avons travaillé offensivement hier: tous mes joueurs savent ce qu'ils doivent faire.»

GE Basket pourrait bien être surpris de la réaction neuchâteloise aujourd'hui. Tant il est vrai que les maladroites accumulées mercredi soir ne peuvent décemment se répéter match après match. R.T.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

LNA masculine, tour final
17.30 Union NE - GE Basket

Première ligue,
tour contre la relégation

18.30 Université NE -
Lausanne-Ville

Badminton - Championnats suisses élite à Saint-Gall

Deux Chaux-de-Fonniers en lice

La ville de Saint-Gall sera le théâtre, ce week-end, d'un événement attendu par tout le gratin du badminton helvétique, à savoir les championnats suisses. Ouverte aux catégories A à C2, cette compétition, dont les qualifications ont eu lieu les 22 et 23 janvier dernier, s'est signalée cette année par un record absolu de participants (255). Deux Chaux-de-Fonniers, Antoine Helbling et Bettina Gfeller, ont obtenu leur billet pour la phase finale de ce week-end.

Parmi les dix joueurs locaux en lice lors des qualifications, seuls les deux représentants de LNA ont tiré leur épingle du jeu. Chez les messieurs, on attend donc une bonne performance d'Antoine Helbling (A71), qualifié pour le mixte aux côtés de sa camarade de club.

L'étudiant chaud-fonnier

aura ainsi l'occasion de démontrer que les progrès accomplis en une saison de championnat au plus haut niveau sont bien réels. Bettina Gfeller (A25), quant à elle, va faire valoir sa solide expérience dans deux disciplines, le mixte et le simple. Le seul fait que la Chaux-de-Fonnière soit qualifiée à ce stade de la compétition est en soi une belle récompense pour une joueuse qui avait dû raccrocher pendant plus d'un an en raison d'une blessure au genou.

En tous les cas, les choses s'annoncent corsées pour les représentants de notre ville. D'année en année, le badminton prend du volume - la Fédération suisse parle d'une croissance de 89% en dix ans - et le niveau de jeu s'améliore. Le record de participation de l'édition 1994 en est une preuve supplémentaire. (jpr)



«Van-Gogh-Rapide» impressionnant?

Aujourd'hui à Vincennes, Prix du Jura, (trot attelé, 2700 mètres, réunion I, course 4, départ 15 h 18).

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Vedidole	2700	N. Roussel	N. Roussel	22/1	7aDa0a	7 Il retrouve une forme qui l'autorise à émettre des ambitions légitimes.	IMPAR-PRONO 7* 16*
2	Val-d'Oise	2700	J.-P. Mary	J.-P. Mary	14/1	0a5a2a	16 Assez régulier dans des lots de ce gabarit, une place lui est promise.	18*
3	Very	2700	B. Lefèvre	B. Lefèvre	38/1	0mDmDa	18 Se comporte bien sur tous les parcours et sa chance est certaine.	6 19 1 8 5
4	Vayami	2700	A. Laurent	F.-R. Le Vexier	19/1	2a7a4a	6 Elle bénéficie d'un engagement de premier ordre et est en pleine forme.	*BASES
5	Verak-de-Feugères	2700	M. Raulline	B. Raulline	24/1	0a6a1a	19 Elle a déjà prouvé qu'elle est capable de rendre la distance en pareille société.	COUP DE POKER 1 AU 2/4 7-6
6	Vedite	2700	P. Billon	P. Billon	7/1	1a2a0a	1 Au mois de décembre elle devait rendre 25 mètres à «Vedite», alors avec cet avantage.	8 AU TIERCÉ POUR 18 FRANCS 7-16-X
7	Van-Gogh-Rapide	2700	J.-A. Fribault	J.-A. Fribault	5/1	1a6aDa	8 Il ne s'était plus illustré depuis deux ans, mais ses deux dernières courses le montre sur la bonne voie.	5 IMPAR-SURPRISE 6 7 16 5 4 14 15 19
8	Vulano	2700	D. Mottier	G. Mottier	16/1	5m7a4a	5 Lorsqu'il ne rend pas la DISTANCE IL EST CAPABLE de tenir tête à de bons chevaux.	LES REMPLAÇANTS: 14 C'est le préféré de J.-Y. Bodin pour une 5e place. 15 Indissociable de chevaux qui seront très en vue.
9	Vigneron-du-Perron	2700	J.-P. Thomain	J.-P. Thomain	42/1	Da0aDa		
10	Veronique-du-Pré	2700	H. Mahe	H. Mahe	37/1	0m6aDa		
11	Veneur-des-Acres	2725	P. Rouer	E. Duperche	35/1	6a7a0a		
12	Vison-du-Pont	2725	J.-Y. Rayon	A. Rayon	28/1	0a7a0a		
13	Vic-des-Bregères	2725	A. Roussel	A. Roussel	58/1	Dada0m		
14	Vic-de-Tourraine	2725	J.-Y. Bodin	J.-Y. Bodin	18/1	5a0a3a		
15	Volontaire-du-Pam	2725	J.C. Hallais	P. Essartial	11/1	6m4a0a		
16	Veillée-Charmeuse	2725	J.P. Viel	J.P. Viel	6/1	3aDa3a		
17	Vladiposte	2725	F. Boudet	J. Lepennetier	25/1	DaDaDa		
18	Volcan-du-Chêne	2725	J.-L. Bigeon	J.-L. Bigeon	9/1	1a0a5a		
19	Venus-du-Plessis	2725	M. Lenoir	M. Lenoir	8/1	Da0a1a		
20	Val-de-L'Aube	2725	J.-M. Monclin	J.-Y. Bodin	17/1	7a6aDm		

Confirmation d'«Augeronne»?

Demain à Vincennes, Prix de Champtoce (trot attelé, 2700 mètres, réunion 1, course 3, départ 15 h 10).

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Ajac-Royal	2700	J.-M. Bazire	M. Bazire	26/1	0a0a3a	9 Comment ne pas en faire une base après deux succès et une seconde place.	IMPAR-PRONO 9* 18* 19*
2	Antinea-d'Atout	2700	N. Roussel	A. Roussel	12/1	0a0a7a	18 Elle n'a pu prendre qu'un accessit la dernière fois car c'était trop court.	15 6 5 4 2
3	Arthur-Premier	2700	Ph. Bekaert	J.-P. Viel	13/1	4m6a3m	19 S'est déjà illustré dans des lots de meilleure facture; devrait s'octroyer une place.	*BASES
4	Alvin-York	2700	A. Delanoë	A. Delanoë	17/1	0a2a3a	15 Sa dernière perf. est des plus encourageante, la forme est bonne et peut le faire.	COUP DE POKER 5 AU 2/4 9-19
5	Athena-Nonon	2700	Y. Dreux	A.-L. Dreux	12/1	4a6a0a	6 Bien connu des spécialistes, il trouve un bon engagement au premier échelon.	4 AU TIERCÉ POUR 17 FRANCS 9-18-X
6	Arum-Luc	2700	J.-L. Dersoir	J.-L. Dersoir	11/1	7a2a1a	5 Peut récidiver sa dernière course où il rendait la distance et pour son driver.	2 IMPAR-SURPRISE 10 15 19 2 5 9 14 8
7	Arc-du-Vallon	2700	E. Brouard	E. Brouard	15/1	0a0aDa	4 Il pourrait figurer parmi les favoris, mais il est meilleur en piste plate.	
8	Alix-de-la-Meritée	2700	J.-P. Lefèvre	J.-P. Levèvre	28/1	0a0a0a	2 Cheval capable de surprendre; on oublie sa dernière sortie car il a été malheureux.	
9	Augeronne	2700	P. Viel	P. Viel	3/1	3a1a1a	10 LES REMPLAÇANTS: Très bien placé, sa forme est sujette à caution.	
10	Au-Trot-Kairos	2700	U. Nordin	E. Guitton	16/1	0aDm0a	8 A déjà figuré en meilleure société, n'a rien fait de bon depuis belle lurette, mais s'il se réveille, quelle rapport!!!	
11	Ah-Villons	2725	P. Essartial	P. Essartial	28/1	0a6a2a		
12	Ami-d'Un-Soir	2725	J.-P. Darondel	J.-P. Darondel	19/1	6a0a0a		
13	Akerveuh	2725	J. Van Eckhaute	J. Van Eckhaute	15/1	Da4a7a		
14	Ankylottie	2725	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	14/1	0a5a2a		
15	Anette-de-Rozoy	2725	M. Lenoir	M. Lenoir	12/1	2a6a3a		
16	Ago-du-Vivier	2725	J.-P. Thomain	J.-Y. Lecuyer	27/1	Da7a7a		
17	Aiglon-d'Eau	2725	S. Levoy	P. Viel	13/1	0m5a6a		
18	Agyptia	2725	J.-P. Viel	J.-P. Viel	7/1	3a1a1a		
19	American-Flower	2725	L. Sauve	L. Sauve	9/1	0a7a0a		
20	Arsène	2725	G. Vidal	P. Gadoud	14/1	1a4a0a		

Tiercé,

Quarté+,

Quinté+

BRÈVE

«Sea Cove» maître absolu

C'est avec un an de retard que «Sea Cove» a remporté de façon magistrale le Prix d'Amérique. Il a offert au public et aux téléspectateurs un spectacle de choix en menant cette course comme il les aime, c'est-à-dire en imposant un train d'enfer et en prenant suffisamment d'avance pour que ses adversaires ne puissent plus l'atteindre. Mais c'était sans compter avec la volonté de ces derniers qui, par leur rush final, ont entretenu un suspense que n'aurait pas renié Hitchcock. Il est incontestable que le héros et maître absolu du jour a, par sa prestance physique, su adopter la tactique qu'il aurait dû appliquer un an auparavant, ce qui en ferait incontestablement un double vainqueur.

BANCO JASS

♥ 7, 10, R

♣ 7, 8, 10, A

♦ 6

♠ 7, 9, V, R

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaix-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cemier
Tél: 038 532 298

Tennis - Tournoi de Marseille: Marc Rosset se qualifie sans briller pour les demi-finales

Au tour de Stich

Au lendemain de sa démonstration de force devant Jakob Hlasek, balayé en moins d'une heure, Marc Rosset s'est contenté d'un service minimum à Marseille lors de son quart de finale devant le Tchèque David Rikl (ATP 59).

Victorieux 7-6 (7-4) 6-4 après 1 h 38' de match, le Genevois a, avec cette accession dans le dernier carré, déjà sauvé 90 points ATP sur les 189 qu'il défend cette semaine.

«C'est drôle. J'ai commencé à penser à tous ces points ATP que je dois défendre, remarquait le Genevois. Alors que face à Antonitsch et Hlasek, je n'y avais jamais songé. J'avoue que ce ne fut pas un grand match. Je ne le connaissais pas. Alors au début, j'ai surtout regardé son jeu. Sans doute trop puisque je ne me suis plus préoccupé du mien...»

Ainsi, au deuxième jeu, Marc Rosset perdait pour la première fois de la semaine son engagement. Face à un gaucher qui contre bien, le Genevois a long-

temps couru derrière ce break. Et sans une erreur impardonna- ble de Rikl à la volée à 5-3 30-15, le Genevois ne serait jamais re- venu dans cette première man- che, dans laquelle il forçait la dé- cision au tie-break. Dans le deu- xième set, Rosset a signé le break décisif dans le dernier jeu.

UN VŒU EXAUCÉ

«Sur une surface aussi rapide, j'ai décidé de ne plus m'énerv- er, avoue Rosset. Avant, je m'an- goissais lorsque j'étais à 3-3. Maintenant, je ne panique plus si je dois jouer un tie-break. Je sais que si je sers bien, je dois normalement le gagner. Hier, je n'étais pas dans le bon rythme. J'ai des problèmes de placement et mes enchaînements n'étaient pas parfaits.»

Un tel discours, dans l'éven- tualité d'une demi-finale contre Michael Stich, peut inquiéter. «Non, au contraire. Pour moi, cela serait parfait de jouer Stich aujourd'hui (réd: 14 h 30). Actuellement, j'ai besoin de livrer un match contre un tel joueur.» Eh bien, le vœu du Genevois est exaucé puisque il affrontera l'Al- lemand vainqueur, sans briller, du Suédois Jonas Björkman par 7-5 7-6 (9-7).

Marc Rosset et Michael Stich



Michael Stich

L'Allemand se dresse aujourd'hui sur la route de Marc Rosset.

(Keystone-EPA)

Résultats

Marseille. ATP-Tour. 540.000 dollars. Huitième de finale du simple messieurs: Leconte (Fr) bat Becker (All/3) 4-6 6-2 6-1. Quarts de finale: Nargiso (It) bat Carbonell (Esp) 6-1 7-6 (9-7). Rosset (S/4) bat Rikl (Tch) 7-6 (7-4) 6-4. Boetsch (Fr/5) bat Le- conte 6-2 6-4.

se sont affrontés à deux reprises dans leur carrière, chaque fois en indoor. A Stuttgart, il y a un an, Rosset avait galvaudé deux balles de match avant de s'incli-

ner en trois sets. En octobre, en demi-finale à Stockholm, Stich s'était encore imposé.

La seconde demi-finale oppo- sera Diego Nargiso à Arnaud

Boetsch. Le Français s'est quali- fié en disposant facilement de son compatriote Henri Leconte, qui la veille avait éliminé Boris Becker. (si)

Fooball

FCC: pas de match

Le FC La Chaux-de-Fonds, qui devait disputer son premier match de préparation aujourd'hui contre les Espoirs de Lausanne, n'a pas trouvé d'adversaire pour remplacer les Lausannois partis en camp d'entraînement.

Averti un peu trop tard que les espoirs de La Pontaise ne seraient pas là aujourd'hui, Claude Zürcher, le mentor des «jaune et bleu», n'est pas parvenu à trouver une équipe de remplacement. Du coup, les Chaux-de-Fonniers restent à la maison pour s'entraîner aujourd'hui et demain. Ils se rendront mercre- di à Delémont affronter les «jaune et noir» à 19 h. (Imp)

Volleyball

Ça bouge à TGV-87

TGV-87 est certes au repos ce week-end, mais ça bouge quand même du côté de La Marelle. Les dirigeants trame- lots préparent la saison prochaine et certaines déci- sions, tenues secrètes, ont déjà été prises.

Dès le retour de Frédy Gerber à la tête de TGV-87, on présentait que les choses al- laient changer. «On sait exactement où on va, assure le directeur technique Fran- çois Friedli. Il nous faut maintenant parler avec les joueurs.» On en saura plus d'ici peu, mais une chose est sûre, un vent nouveau souf- fle à La Marelle et Hans Bex- kens devrait être le premier enrhumé. (Imp)

À L'AFFICHE

LNB féminine

Aujourd'hui

16.16 Bienne - NUC

Première ligue féminine

Aujourd'hui

16.00 Volleyboys Bienne - Franches-Montagnes

16.30 Sempre Berne - Colombier

Guin - NUC

Première ligue masculine

Aujourd'hui

14.30 Tattran Berne - Colombier

16.00 Spiez - Bevaix

17.00 Savigny - La Chx-de-Fds

Olympisme - JO de Lillehammer

Le CIO rassuré

Le Comité international olympi- que (CIO), dont la commission exécutive a entamé trois journées de travaux, a délivré un satisfecit élogieux aux organisateurs nor- végéens sur la manière dont ils ont préparé les Jeux qui débiteront le 12 février.

«Le CIO a exprimé son entière satisfaction au comité organisa- teur (LOOC) à l'issue de son dernier rapport et nous avons pu constater l'extrême rigueur du système de sécurité», a déclara- ré Me François Carrard, direc- teur général du CIO. La satis- faction du CIO concernait égale- ment les conditions de sécurité technique des sites, notamment sur la piste de descente de Kvitf-

jell, sujet de préoccupation après l'accident mortel de la skieuse autrichienne Ulrike Maier.

LA FLAMME EST À STOCKHOLM

La flamme olympique est arri- vée hier soir à Stockholm en provenance d'Helsinki par un vol régulier reliant la capitale finlandaise à la capitale suédoise et a été transmise par l'ancien fondeur finlandais Juha Mieto à son ancien rival suédois Thomas Wassberg. La flamme a ensuite été relayée sur quarante kilomè- tres, entre l'aéroport et le centre- ville, par une soixantaine de grands noms du sport suédois, comme le rameur Gert Fredriksson, l'athlète Anders Gaer-

derud ou le nageur Gunnar Larsson... Malgré un froid gla- cial, c'est devant un public en- thousiaste que le cavalier Petrus Kastenman, champion olympi- que en 1956, a allumé, de son cheval, la flamme dans l'ancien stade olympique de Stockholm, qui a accueilli les Jeux de 1912, ainsi que les épreuves d'équita- tion des Jeux de 1956.

PAS DE PALESTINIENS

La Palestine, dont la présence symbolique était attendue aux JO de Lillehammer après sa reconnaissance provisoire par le Comité international olympique (CIO) l'an dernier, a finalement décidé de faire l'impasse sur les Jeux d'hiver organisés par les Norvégiens. (si)

LA PREUVE PAR SEPT

Diego et les pigeons

Feuilleton Maradona, énième épisode! La diva a donc décidé d'abandonner le football pour le tir aux pigeons - les pigeons étant en l'occurrence les journalistes désireux d'en savoir plus sur son arrêt de la compétition.

Star parmi les stars, Maradona, comme tous ses semblables, a ses caprices. Cela, on le savait depuis belle lurette.

Et, si les mininettes d'aujourd'hui ne manquent pas un épisode de «Hélène et les garçons», ceux qui s'intéressent au sport ne peuvent pas faire autrement que de suivre les multiples épisodes de «Diego et les pigeons» ou de... «Diego le pigeon».

Car Maradona - rassurez-vous, on ne va pas le plaindre! - s'enfonce de plus en plus. De come- backs manqués en sorties ratées, le «petit gros» - ce n'est pas nous qui avons inventé ce surnom - est tout simplement la victime du système... qu'il s'est choisi. Pour lui-même et ses proches.

Avant de sortir sa carabine, Maradona a demandé aux nombreux journalistes qui se massaient derrière le portail de sa propriété de les laisser en paix, lui et sa famille. Par respect de sa sphère privée. Un peu facile.

Car Maradona a su jouer de tout - et de tous - pour s'exposer sur le devant de la scène. En présentant fièrement sa femme, qu'il a épousée en grandes pompes. En se montrant en famille, en bon petit papa qu'il est. En ouvrant sa collection de voitures à tout le monde. En jouant à la star, en fait...

Mais, s'il est facile d'utiliser les médias lorsque tout va bien, il est tout aussi difficile de vouloir les ignorer - ou les abattre... - lorsque rien ne va plus. Car les médias font partie du système que Maradona s'est choisi.

La diva argentine semble cependant être au- dessus de tout cela. Pas contente, elle a sorti son fusil. Et, devant la levée de boucliers que son acte a entraînée, elle est partie. Comme un gosse honteux d'avoir chipé un bonbon à l'étalage. Guère reluisant.

Maradona voulait jouer à celui qui peut duper tout le monde... mais il s'est retrouvé dans le rôle du pigeon. Et le pire, c'est qu'il l'a bien voulu...

Renaud TSCHOUMY

TV-SPORTS

● SAMEDI

DRS (chaîne sportive)
12.00 Ski alpin. Slalom dames (1re manche).
15.00 Ski alpin. Slalom dames (2e manche).
TSR
22.25 Fans de sport.
DRS
22.15 Sport aktuell.
TSI
23.05 Doppo partita.
23.45 Sabato allo stadio.
TF1
00.40 Formule foot.
F2
15.05 Samedi sport.
15.10 Tiercé.
15.30 Rugby. 5 nations: Ecosse - Angleterre.
17.10 Rugby. 5 nations: Irlande - Pays de Galles.
F3
07.30 L'heure du golf.
10.00 Rencontres à V.
20.30 Journal des sports.

ARD
12.00 Ski alpin. Slalom dames (1re manche).
15.00 alpin. Slalom dames (2e manche).
17.30 Sportschau.
19.10 Sportschau.
ZDF
22.00 Sport-Studio.
RAI
12.00 Ski alpin. Slalom dames (1re manche).
15.00 Ski alpin. Slalom dames (2e manche).
14.45 Sabato sport.
TVE
13.00 Area deportiva.
RTP
20.00 Desporto.
EUROSPORT
10.00 Objectif Lillehammer.
12.00 Ski alpin.
12.30 Boxe.
14.30 Tennis. Tournoi de Marseille.
15.00 Ski alpin (sous réserve).
17.55 Football. France, D2: Nice - Nîmes.

20.00 Patinage de vitesse.
22.00 Automobilisme.

● DIMANCHE

DRS (chaîne sportive)
09.55 Ski alpin. Slalom messieurs (1re manche).
10.45 Ski alpin. Super-G dames.
12.55 Ski alpin. Slalom messieurs (2e manche).
TSR
18.25 Fans de sport.
DRS
18.30 Sportpanorama.
TSI
18.25 La domenica sportiva.
TF1
10.25 Auto moto.
11.05 Téléfoot.
F2
18.10 Stade 2.
F3
14.55 Sport 3 dimanche. Tiercé, athlétisme, tennis (tournoi de Marseille).

M6
11.15 Turbo.
ARD
09.55 Ski alpin. Slalom messieurs (1re manche).
12.55 Ski alpin. Slalom messieurs (2e manche).
18.10 Sportschau.
ZDF
15.40 Sport-extra.
RAI
18.10 90' minuto.
22.25 La domenica sportiva.
TVE
13.00 Area deportiva.
23.00 Area deportiva.
RTP
19.30 Desporto.
EUROSPORT
10.00 Ski alpin.
11.00 Ski alpin.
13.00 Automobilisme.
14.00 Ski alpin.
14.30 Tennis. Tournoi de Marseille.
16.30 Automobilisme.
17.00 Ski alpin.
18.00 Tennis.
20.00 Patinage de vitesse.
22.00 Boxe.

75 ans

Les présidents du HCC...

1919-21: Adrien Niestlé
 1921: Marcel Wirz
 1921-22: Gérard von Gunten
 1922-37: Marcel Wirz
 1937-40: Paul Paillard
 1940-41: Willy Hoch
 1941-42: André Mojon
 1942-44: Marcel Wirz
 1944-46: Jean Voumard
 1946-48: Willy Aellen
 1948-49: Pierre Grandjean
 1949-54: Jean Delapraz
 1954-57: Pierre Didisheim
 1957-59: comité directeur
 1959-60: Pierre Sulliger
 1960-62: Reto Delnon
 1962-64: Jean Delapraz
 1964-72: Charles Frutschi
 1972-74: Pierre Zehnder
 1974-76: Charles Frutschi
 1976-82: P.-A. Blum
 1982-83: Gilbert Vuille
 1983-85: Paul Jörg
 1985-91: Gérard Stehlin
 1991-92: Bernard Goumaz
 1992-? : Marc Monnat

... et les entraîneurs du HCC

1921-22: Dufour
 1948-49: Kurzweil, Tchèque
 1950-54: Reto Delnon
 1954-57: Ernie Domenico, Canadien
 1957-58: Townsend, Canadien
 1958-59: Willi Pfister
 1959-62: Reto Delnon
 1962-63: Marcel Reinhard
 1963-64: Roland Badertscher
 1964-65: Harold Jones, Canadien
 1965-66: Jean Bisailon, Canadien
 1966-76: Gaston Pelletier, Canadien
 1976-78: Jean Cusson, Canadien
 1978-79: Jean Cusson, Canadien
 Francis Blank
 1979-80: Harold Jones, Canadien
 1980-81: Derek Holmes, Canadien
 1981-82: Guy Trembley Tony Neiningner
 1982-83: Christian Wittwer
 1983-84: Christian Wittwer
 Daniel Piller
 1984-89: Jan Soukup, Tchèque
 1989-90: Jean Trottier, Canadien
 1990-91: Jean Trottier, Canadien
 Zdenek Haber, Tchèque
 1991-92: Zdenek Haber, Tchèque
 Riccardo Fuhrer
 1992-? : Riccardo Fuhrer

Hockey sur glace - Signe de jeunesse et de force

Le HCC a 75 ans

6 février 1919 - 6 février 1994: cela fera 75 ans demain que l'on créait le HC La Chaux-de-Fonds. Un mois de février où, paraît-il, il faisait un froid de canard. Pas étonnant que cette assemblée constitutive ne fut fréquentée que par huit personnes. C'est vrai aussi, les absents excusés étaient nombreux, mais tous étaient solidaires envers les initiateurs et présentaient leurs meilleurs vœux pour la nouvelle société.

Par Raymond DÉRUNS

Une assemblée constitutive convoquée pour 21 heures, Brasserie Ariste-Robert (aujourd'hui Centre Métropole). L'assemblée est présidée par Maurice Guyot et aussitôt un premier comité est constitué:



La première équipe pour la saison 1921-1922

De gauche à droite: Wirz - Brunswilier - Niestlé - Frandelle - Sanglard et Gindrat. (Archives)

A.-J. Niestlé, président; M. Frandelle, vice-président; M. Guyot, secrétaire; M. Wirz, caissier; M. Sanglard, chef matériel; A.-J. Niestlé, moniteur.

Assez rapidement, deux équipes de sept joueurs chacune se mettent à suivre les entraînements, tout en prenant connaissance des règles du jeu. En même temps, le montant de la cotisation est établi: trois francs pour l'entrée au club et six francs de cotisation par an!

La nouvelle société - une sous-section du Club des Patineurs jusqu'en 1925 - n'a pas un sou! Raison pour laquelle, les cannes et tout le matériel personnel sont achetés par les membres. Pas besoin d'ajouter que l'on devra jouer sur une glace naturelle qui, souvent, a tendance à fondre au moment du redoux, autrement dit, c'est la hantise des organisateurs des matches.

Et souvent, même très souvent, tout semblait marcher comme sur des roulettes le matin: un ciel bleu et une tempéra-

ture de moins dix degrés. Stupéfaction! Au début de l'après-midi, c'est la catastrophe. Le mercure a passé au-dessus de zéro et la glace ressemble bientôt à un étang.

Pourtant, rien ne décourage ces fervents du hockey. Une première équipe est formée avec les Wirz, Niestlé, P. et A. Gindrat, Brunswilier, Frandelle, Biedermann, Sanglard et Schallenberger.

L'an 1920 a déjà ses vedettes. L'une d'elles, un certain Dufour s'établit à La Chaux-de-Fonds et offre ses services comme entraîneur.

Le championnat suisse, à ce moment-là, compte deux groupes et se dispute, l'un à Saint-Moritz pour les clubs de Suisse alémanique, l'autre à Gstaad pour les Romands.

ON PATINE PLACE DE LA GARE

Durant les années 1922 à 1926, on patine place de la Gare (immeuble de l'ex-Chambre suisse de l'Horlogerie), mais l'endroit n'est pas idéal, trop ensoleillé, abrité par les maisons voisines et par les palissades placardées de publicité.

Ainsi, la glace n'est pas protégée,

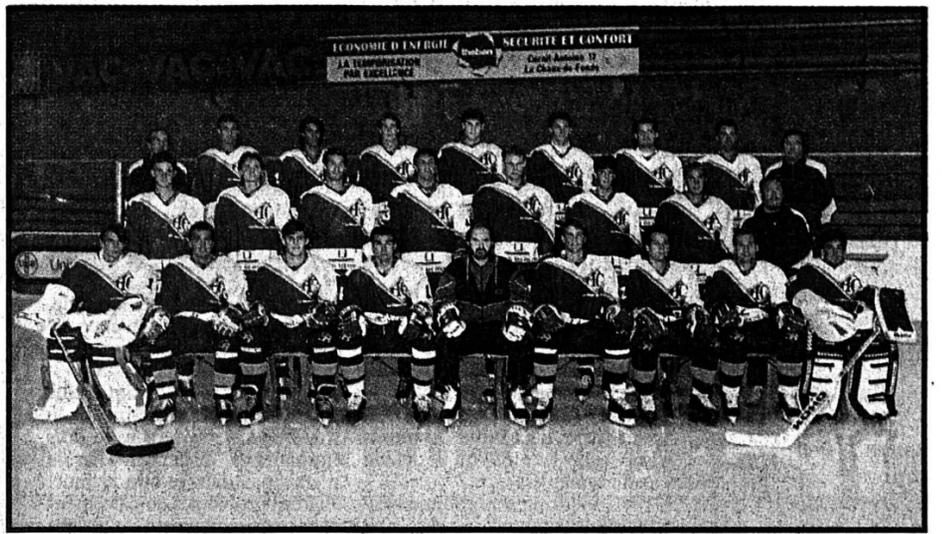


les matches deviennent trop irréguliers; il faut s'en aller. Puis, c'est la période de Beauregard, sur des terrains de tennis, transformés en patinoire pour la saison hivernale. Enfin, c'est le déplacement à la patinoire de la rue du Collège, où vont se dérouler tous les matches, jusqu'en 1953, année de la construction de la patinoire artificielle des Mélézes et de son inauguration au mois de décembre 1953.

IL FAUT Y CROIRE

Trois quarts de siècle, une belle histoire marquée par des hauts et des bas, de bons et mauvais moments. C'est la loi du sport! Il faut très souvent des hommes courageux, de bonne volonté, pour maintenir «en vie» le HC La Chaux-de-Fonds. Tantôt la finance manque, tantôt le recrutement fait défaut. Il y a même des années où l'activité est réduite au minimum.

Mais l'orage passe, grâce aussi à une population qui aime le hockey. La reprise se fait par une saison héroïque. Le 22 janvier 1939, le HC La Chaux-de-



Le HCC, version 1993/1994

Une saison digne de toutes celles qui ont précédé.

Fonds est sacré champion romand de série B et accède à la série A avec l'équipe suivante: Mojon, Huguénin, Habermacher, Paillard, Surdez, A. et J. Voumard, Steiner et Vuille.

La même année, c'est la célébration du vingtième anniversaire puis, cinq ans plus tard, c'est la fête du quart de siècle où toutes les autorités de la Ligue suisse de hockey sur glace sont présentes.

AVEC LES FRÈRES DELNON

Par manque d'archives, on ne retrouve que peu de choses des années 1945 à 1950, sinon la création de la Ligue nationale B, formée des champions de groupes de série A. Championne de la catégorie A, la première équipe du HCC est dans le même train et fait partie du voyage. Nous sommes en 1947.

1950-51 et 1951-52, le HC La Chaux-de-Fonds est au palmarès. Il est deux fois champion suisse de LNB. Deux titres que l'on doit à l'arrivée des frères Reto, Hugo et Othmar Delnon, venus à La Chaux-de-Fonds pour donner une impulsion nouvelle à ce sport de la glace.

Deux fois, le club manque de peu une ascension en Ligue nationale A. Une première fois, il est battu en match de barrage à Neuchâtel par Young-Sprinters, une seconde fois, toujours dans un match de barrage, il s'incline devant Davos, alors dernier de la LNA.

Néanmoins, le hockey gagne la partie face à la population et face aux autorités. C'est la construction de la patinoire artificielle des Mélézes, en 1953, grâce au jugement vif et à l'action rapide d'un maire de la ville qui sait prendre des décisions et les appliquer: Gaston Schelling.

1953-54, c'est encore une saison où le HC La Chaux-de-Fonds est champion suisse de LNB, mais échoue dans son ascension face à Arosa, à Bienne. Ici, le club grison, dernier de la LNA, avait «repris» ses anciennes gloires, Perl, Trepp et autres Poltera.

1954 marque aussi une page d'histoire. Le premier Canadien, Ernie Domenico débarque dans les Montagnes neuchâteloises.

Une saison extraordinaire. Le club des Mélézes accède pour la première fois à la Ligue nationale A, après avoir battu, en match de barrage, Saint-Moritz, 11-1! Parallèlement, la seconde équipe chaux-de-fonnière, championne de série B, accède à la série A.

VOILÀ LES JEUNES

1958, les finances sont au plus mal. Le club est dirigé par un collègue de vice-présidents et va connaître les malheurs de la relégation en LNB. Dès lors, sous la conduite de Marcel Reinhard, Reto Delnon et Roger Liechti, le club se consacre à la formation de jeunes espoirs. En parallèle, on maintient contre vent et marée la première équipe en LNB. C'est réussi! Sous la responsabilité de Roger Liechti, les juniors sont sacrés champions suisses juniors-élites en 1962.



Saison 1954-55, champion suisse LNB

De gauche à droite: Pethoud - Himmelreich - Vuille - O. Delnon - R. Delnon - Bagnoud - Tinembard. Au 1er rang: Muller - Conrad - Liechti - Chamot - Domenico. (Archives)

Enfin, nouveau tournant décisif en 1964 avec l'arrivée de Charles Frutschi à la présidence, l'engagement d'Harold Jones comme entraîneur, la remontée en LNA en 1965 et surtout la venue de Gaston Pelletier, animateur de six titres de champion suisse: 1967-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72 et 72-73.

À OUBLIER

Saison 1978-79, avec Jean Cusson qui ne termine pas la saison, étant remplacé par Francis Blank, c'est la relégation en

(Schneider)

LNB. Harold Jones est engagé pour une seconde fois, dans l'espoir de réintégrer la LNA. C'est raté! Puis Holmes et Trembley assurent la succession pour les saisons suivantes. Déception. Un beau matin, Trembley quittera les Mélézes sans laisser d'adresse! Il sera immédiatement remplacé par Tony Neiningner.

Puis avec Christian Wittwer, le club reste encore une saison en LNB, mais au terme de la seconde (Daniel Piller prendra la succession), c'est la descente en première ligue.

Le Tchecoslovaque Jan Soukup est alors engagé par le président G. Stehlin. Après deux années, grâce aussi à Normand Dubé, le HCC retrouve sa place en LNB. C'est réussi! Sous la responsabilité de Roger Liechti, les juniors sont sacrés champions suisses juniors-élites en 1962. Des années de

purgatoire, jusqu'en 1993, année où Riccardo Fuhrer remet les compteurs à l'heure. Le club reprend une place méritée en LNB. 1993-1994, une nouvelle aventure en LNB. Le club sera finalement qualifié pour les play-off. Mais la vie du club ne s'arrête pas là! Signe de jeunesse et de force, les 75 ans du club des Mélézes sont à l'image de l'histoire de La Chaux-de-Fonds: à travers les difficultés, vers la victoire. R.D.



Les hauts-lieux du HCC

A gauche: la patinoire de la place de la Gare, au milieu celle de Beauregard près de l'Ecole de Commerce et à droite la patinoire de la rue du Collège.



(Archives)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Prostitution à Neuchâtel

Sexe et vidéo

Ouvert depuis quel- que temps au cœur de la zone piétonne de Neuchâtel, ce video-sex-shop offre bien plus à ses clients que de simples articles ou des films «X» à visionner dans une cabine privée. En toute légalité: depuis le remaniement du Code pénal, la prostitution n'est plus interdite par la loi et le canton n'a encore édicté aucune disposition la réglementant.

Page 22

«Tell Quel» à La Brévine

Le thermomètre de la bonne humeur en a pris un sacré coup. La diffusion, le vendredi 28 janvier, par la Télévision suisse romande de l'émission «Tell Quel» intitulée «La Brévine, le bonheur à moins 40 degrés» n'a pas été très appréciée dans la région. Présidente de l'Union des paysannes neuchâtoises, Josiane Petit-pierre réagit avec sa verve coutumière.

Page 23



TELETEXT SUISSE SA

Les offres spéciales VOYAGES du TELETEXT se réservent aux mêmes conditions chez: **croisitour**

132-12452

Serre 65, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 95 55

D.-JeanRichard 31, Le Locle ☎ 039/31 53 31

Dr. Schwab 3, Saint-Imier ☎ 039/41 45 43



Météo:
Temps changeant, souvent très nuageux. Quelques précipitations, neige passant de 1600 à 800 m.

Demain:
Temps par moments nuageux. Faibles précipitations possibles.

Lac des Brenets
750,86 mLac de Neuchâtel
429,19 m

Fête à souhaiter samedi 5 février 1994: AGATHE

9°
Lever: 7 h 52
Coucher: 17 h 401°
Lever: 3 h 39
Coucher: 12 h 42Neige
800 m

L'Impartial

Chantier de CridorPlus, centre régional d'incinération des ordures à La Chaux-de-Fonds

Par ici les ordures

Tubulures, filtres, four, et chaudières, la nouvelle usine CridorPlus, actuellement en construction à La Chaux-de-Fonds, est un complexe de grande technicité et un modèle du genre. Les essais de mise en service commenceront en mars prochain, mais c'est à l'automne qu'elle sera entièrement opérationnelle. Non sans poser la question globale du traitement des déchets à l'échelle régionale, voire nationale; et surtout passer à la caisse. Ces aspects ont été évoqués hier lors de la cérémonie de levure.

CridorPlus, c'est l'affaire de toute une région et 27 communes, entre les cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois sont actionnaires et utilisatrices. Cette usine sera un modèle du genre, d'une part par son aspect technique lui permettant de respecter les normes fédérales en matière de protection de l'environnement et du traitement des déchets et d'autre part, par la rationalisation de sa production d'énergie qui sera utilisée pour ses propres besoins et l'alimentation du chauffage urbain, voire la revente en cas de surplus.

Dans les entrailles du monstre, on remarquera la nouvelle fosse d'une capacité de 2500 m³, un four-chaudière d'une technologie particulièrement astu-

cieuse pour assurer la meilleure production de chaleur thermique, un déchiqueteur pour résoudre le problème des déchets encombrants combustibles, sans oublier le système d'électro-filtres et de lavages des fumées. Manque le dispositif complémentaire pour les oxydes d'azote pour répondre aux nouvelles normes et qui fera l'objet d'un crédit supplémentaire de 6 à 7 millions, qu'il faudra bien réaliser avant fin 96, subventions obligent.

SUBVENTIONS ET COÛT

Pour l'ensemble du complexe, le subventionnement attendu est de plus de 40 millions, soit 20 millions de la Confédération, 15,8 millions du canton de Neuchâtel, 2,7 millions du canton de Berne et 2,1 millions du canton du Jura. Le solde est garanti par les collectivités actionnaires.

Si les subventions devaient être diminuées ou leur versement par trop retardé, les frais d'exploitation s'en ressentiront. Il faut noter que la nouvelle usine CridorPlus induit une augmentation de plus de 40% du coût de fonctionnement, ce qui a fait passer le prix de 70 francs à 100 francs par an et par habitant; c'est la note que les communes ont reçu depuis le début de l'année et qui en a laissé quelques-unes surprises, par manque de suivi du dossier.

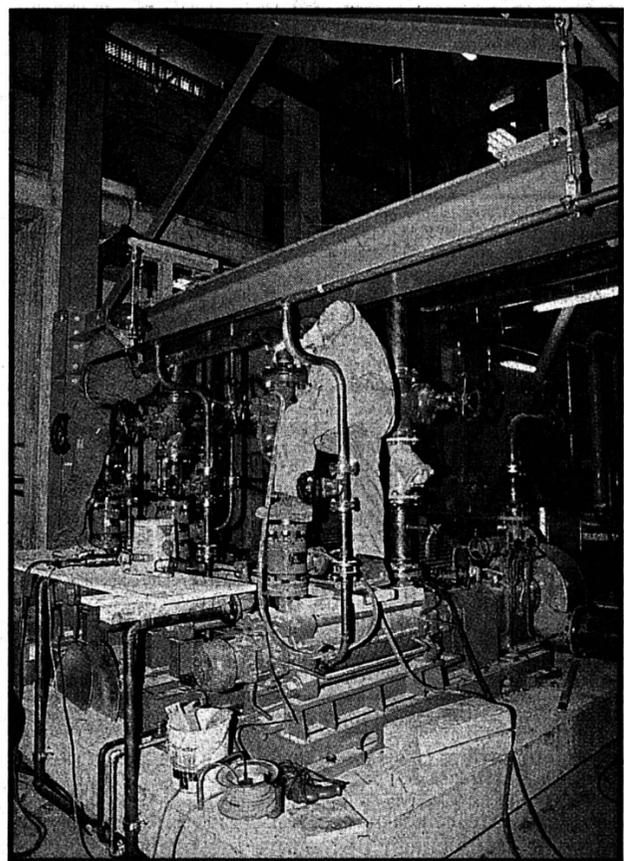
Plus prévoyant que ses prédécesseurs lors de la mise en route du premier Cridor - qu'il faudra encore amortir jusqu'en l'an 2004 - le Conseil d'administration a établi au plus près les frais d'exploitation, fixant les amortissements en tenant compte de la durée de vie des installations et comptabilisant l'élimination des résidus. La facture est

lourde même si toutes les économies possibles sont réalisées, en particulier en optimisant la production d'énergie récupérée.

BON POUR 25 ANS

La planification de CridorPlus envisage une couverture des besoins pour les 25 prochaines années. La nouvelle usine aura, au début, une capacité de 58.000 tonnes par an, s'abaissant à 45.000 tonnes en l'an 2010, en tenant compte que si la masse de déchets diminue de par le tri, le pouvoir calorifique par contre augmente, avec les matières plastiques de plus en plus importantes et l'incinération désormais obligatoire des déchets encombrants et de chantier combustibles. La saturation sera atteinte en 2005 ou 2010, condition impérative pour que les frais d'exploitation soient le moins cher possible.

C'est dire que l'on peut voir venir mais aussi qu'il faut assurer un rendement optimal, durant la période intermédiaire, entre la mise en service et le temps de rendement maximum. Pour rester dans les prix actuels de 100 francs par an et par habitant, ce qui correspond à 260 francs la tonne lorsque le pesage sera introduit pour la facturation, il faut que CridorPlus incinère 37.000 tonnes par an. Quand l'usine respectera totalement les nouvelles exigences découlant de l'OTD (Ordonnance sur le traitement des déchets) et OPAIR (Ordonnance sur la protection de l'air) - toutes mesures plus coûteuses - le tonnage devra atteindre 45.000 tonnes/an. Plus le tonnage est important et mieux les ordures sont brûlées, moins cher est le prix à payer; c'est la logique d'une usine d'incinération.

**Dernière étape de la construction de CridorPlus**

La levure a été fêtée hier et l'installation technique fort complexe est en voie d'achèvement. (Impar-Gerber)

Pour arriver déjà à 37.000 tonnes/an, il faut trouver 10.000 tonnes supplémentaires par rapport au volume traité actuel. «C'est prévu ainsi» commente Georges Jeanbourquin, président du Conseil d'administration. Les responsables comptent beaucoup sur le ralliement de communes de cantons voisins qui mettent encore leurs ordures ménagères en décharge; ils ont déjà mis en place une collaboration productive avec les autres centres régionaux, SAIOD, la MURA de Bienne et réalise un troc utile avec CELTOR à Tavannes; ils vont s'intéresser à

pouvoir incinérer les boues de la STEP; et encore, ils tablent sur la bourse aux déchets mise en place par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), car CridorPlus s'inscrit dans une carte nationale d'élimination des déchets.

«Nous accepterons les déchets pour autant que le prix payé par les nouveaux «fournisseurs» influence favorablement le coût facturé aux actionnaires». En clair, pas question de prendre des déchets à bas prix ou peu intéressants dans le processus d'incinération. I.B.

Des normes et de la discipline

On ne jette pas n'importe comment dans notre pays. L'OTD prescrit l'incinération de tous les déchets combustibles - la meilleure solution du point de vue de l'environnement - et n'autorise la mise en décharge des déchets urbains que si la capacité d'incinération est insuffisante.

Ce sera le cas en l'an 2000 pour la Suisse romande, par exemple, lorsque tous les projets en cours seront réalisés. Alors les 600.000 tonnes de déchets urbains et autant de déchets de chantier qui sont encore mis en décharge, sur le territoire national, devront prendre le chemin des usines d'incinération.

Ces dernières, conformes à la législation, ne seront rentables qu'exploitées à pleine charge et la Confédération, qui les subventionne, ne pourra tolérer longtemps qu'on n'applique pas sa politique. Dès lors, un groupe de travail ad hoc juge inadmissible l'ouverture de nouvelles décharges bioactives, comme le demande par exemple le Jura, pour Vendinccourt.

La question des résidus stabilisés et mâchefers fait également l'objet d'une planification. Il est donc fini le temps des solutions bricolées ici et là, à moindre frais. (ib)

DUO DU BANC



REGARD

Poubelles et équité

Les normes fédérales de protection de l'environnement, de qualité de l'air, et tutti quanti, sont là, en cours d'application. Elles sont parfois si sévères que certaines demanderont probablement à être revues. Mais d'autres ont fait leur preuve. On respire mieux que ne l'aurait laissé présager notre civilisation industrielle.

Cela parce que certaines collectivités, respectueuses de la santé de leurs membres et de leur environnement, ont investi fortement dans le traitement de leurs déchets. A quelques kilomètres des villes, il est encore des citoyens qui fourguent dans des trous tous les rebuts de leur consommation. Cela coûte nettement moins cher mais c'est diablement dangereux pour l'environnement et cela constitue un drôle d'héritage pour les générations futures.

Le canton de Neuchâtel, avec deux centres performants de traitements des ordures, a mis de l'ordre dans ses poubelles. Dans le Jura, où des décharges sont encore autorisées pour une ou deux décennies parfois, on se voile la face; même, on demande de nouvelles autorisations. Il y a comme un décalage. Les Jurassiens viennent de loin, plaignent leurs autorités: passer de l'anarchie, en jetant n'importe quoi n'importe où, aux décharges contrôlées, c'était déjà accomplir un grand pas. Alors pour l'usine d'incinération... repassez plus tard. Certaines communes, actionnaires de Cridor S.A., ont été obligées de faire le saut et d'en payer le prix. Au fond des poubelles, l'inéquité ne pourra plus durer longtemps.

Irène BROSSARD

LES NEUF DE CHŒUR
EN CONCERTSAMEDI 5 FÉVRIER 1994
à 20 H 30

SALLE DE SPECTACLES / ST-IMIER

Avec le soutien

de L'Impartial

LA CHAUX-DE-FONDS	
<p>GRAND-TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte M. Lebet, sainte cène. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>FAREL. Dimanche 9 h 45, culte M. Vanderlinden, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance.</p> <p>ABEILLE. Dimanche 9 h 30, culte M. Carrasco et Mme Nascimento, pasteur brésilienne, garderie d'enfants. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance au Temple; 18 h, Les Butineurs (une fois par mois, renseignements auprès du diacre).</p> <p>LES FORGES. Dimanche 10 h, culte Mme Cochand, sainte cène, garderie d'enfants. Vendredi 16 h, culte de l'enfance.</p> <p>SAINT-JEAN. Dimanche 9 h 45, culte M. Petitpierre, sainte cène. Mercredi 19 h, prière avec les personnes au chômage. Vendredi 12 h, culte de jeunesse; 16 h 15, culte de l'enfance.</p> <p>LES ÉPLATURES. Dimanche 10 h, culte aux Forges; 9 h 45, culte de l'enfance à la cure. Les 1er et 3e lundis du mois, 20 h, groupes de prières.</p> <p>LES PLANCHETTES. Dimanche 10 h, culte M. Reichen, sainte cène.</p> <p>LA SAGNE. Dimanche 10 h, culte à la salle des sociétés, M. Habegger; 10 h, école du dimanche au collège. Vendredi 11 février, 20 h, à la Maison de paroisse: conférence de M. T. Schneider: «40 ans en Afrique du Sud».</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Frau Pfarrer S. Jossi Jutzet, Kirchensontag.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 11 h messe en espagnol; 18 h, messe.</p> <p>MISSION ITALIENNE. Samedi 17 h 30, messe en italien aux Forges.</p> <p>SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe des familles. Dimanche 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe (chorale).</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Dimanche 9 h 45, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 14 h, club «Toujours joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Jeudi 20 h, étude biblique: la souffrance. Vendredi 18 h 30, groupe des adolescents (JAB).</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche 9 h 45, culte par Olivier Fasel, garderie d'enfants, école du dimanche. Mardi 17 h, catéchisme. Jeudi 20 h, soirée animée par Nicole Bertallo. Vendredi 19 h 30, groupe de jeunes.</p> <p>ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Lundi 17 h 15, catéchisme. Jeudi 20 h, réunion de prière. Vendredi 20 h, groupe de jeunes.</p> <p>ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte. Mercredi et jeudi 20 h, réunion publique d'évangélisation avec John George, «Le dieu des miracles». Vendredi 17 h, catéchisme. Samedi 19 h, groupe de jeunes.</p> <p>ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Samedi 14 h, instruction religieuse. Dimanche 10 h, culte. Mardi 20 h, prière. Jeudi 20 h, étude biblique avec sujet: Prophétie sur le retour de Jésus-Christ</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte de famille. Jeudi 14 h, ligue du foyer pour dames.</p> <p>EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst mit hl. Abendmahl. Montag 20.00 Uhr, Hauskreis Le Locle. Dienstag 9.00 Uhr, Frauengebetstreff; 14.30 Uhr, Senioren Nachmittag; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag 20.00 Uhr, Bibel + Gebetsabend.</p>	<p>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</p>
<p>COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.</p> <p>ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.</p> <p>ÉGLISE DE DIEU (Paix 87). Etude biblique: chaque vendredi à 19 h 30; service d'adoration: le dimanche à 9 h 30 ou 17 h 30 (en alternance). ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.</p> <p>ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (Collège 11). Dimanche 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50 sainte cène.</p> <p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crétets 91). Dimanche 9 h 45, culte et école du dimanche. Premier mercredi du mois, 19 h 30, réunion de témoignages.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Jacob-Brandt 61). Mercredi 14 h 15, étude biblique. Jeudi 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Dimanche 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.</p> <p>DOJO ZEN (Maison maître Dechimaru, Bellevue 22, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen, mardi 6 h 45, 19 h 15. Mercredi 6 h, 20 h 30. Jeudi 6 h, 19 h 15. Vendredi 6 h. Samedi 11 h (initiation 10 h 30). Dimanche 10 h.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

MÉDITATION

JE VOIS CE QUE TU VEUX DIRE...

L'œil le plus mobile de tous les organes des sens. Il peut rouler à l'intérieur de l'orbite. Il peut admettre plus ou moins de lumière. Il peut accommoder la vue à la distance qui le sépare d'un point. L'œil est hautement sélectif, il ne voit que ce qu'il veut. Par notre œil, nous sortons de nous-mêmes. Nous pouvons anticiper notre action, nous allons à la rencontre de regards, de visages, de paysages, d'images.

Regarder, n'est-ce pas un peu synonyme de créer, de choisir, de désirer, de discerner, d'admirer?

Adapter son regard, c'est adapter une manière d'être au monde.

Modifier son regard, c'est modifier cette manière d'être au monde.

L'oreille reçoit les sons. Elle peut suivre une conversation tout en accueillant le chant des oiseaux ou la musique ambiante.

Par nos oreilles, c'est le monde extérieur qui vient à nous sous différentes formes.

Les sons communiquent quelque chose de la vie. Par ce que nous écoutons, nous vibrons, réagissons, nous nous construisons.

L'écoute comme le regard, cela se travaille, cela s'apprend.

La Parole de Dieu offre à notre regard beaucoup de situations, d'images, d'existences.

La Parole de Dieu nous pousse à échanger, à réfléchir avec d'autres, à rectifier notre regard sur le monde, sur l'autre et sur nous-mêmes. Cette Parole n'est pas facile à écouter, à première vue tant de faits et d'histoires sont inexplicables. Pourtant quand nous l'entendons ou l'écoutons, cette parole peut se révéler dans notre quotidien. Elle donne un sens à ce que nous voyons ou vivons. Elle place dans l'espérance ce que nous ne voyons pas... encore ou ne vivons pas... encore.

Il peut arriver à chacun de dire un jour à Dieu: je vois ce que tu voulais me dire! Vous voyez ce que j'entends?

Corinne Cochand-Méan

LE LOCLE	
<p>TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte M. E. Julsaint, garderie d'enfants à la cure.</p> <p>CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte avec sainte cène, M. E. Julsaint; 19 h, culte animé par le groupe «Vie spirituelle».</p> <p>SERVICES DE JEUNESSE. Monts: dimanche 10 h, école du dimanche. Maison de paroisse: vendredi 16 h, culte de l'enfance de 5 à 10 ans.</p> <p>LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte avec sainte cène, M. M. Brækman.</p> <p>LA BRÉVINE. Dimanche 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche.</p> <p>LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.</p> <p>LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène (W. Roth). Garderie à la cure et culte de l'enfance à la salle de paroisse; 10 h, école du dimanche au collège des Petits-Ponts. Mardi 20 h, prière de l'Alliance Évangélique à la salle de paroisse. Jeudi 12 h, dîner du Club des loisirs du 3e âge, après-midi: jeux divers. Jeudi 10 au dimanche 13, commémoration du 156e anniversaire du Réveil des Ponts-de-Martel chaque soir à 20 h à la Salle de paroisse et dimanche à 9 h 45 au temple avec le Pasteur Maurice Decker (culte intercommunautaire). Organisation Alliance Évangélique des Ponts-de-Martel.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst in La Chaux-de-Fonds mit Frau Pfarrer S. Jossi Jutzet, Kirchensontag.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.</p> <p>LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.</p> <p>LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 17 h 30, culte. Mardi 15 h 30, groupe aînés; 20 h, prière (c/o D. Simonin). Mercredi 13 h 45, club «Toujours joyeux» pour les enfants. Vendredi 18 h, groupe Jabespérance ados; 20 h 15, Groupe Jabespérance jeunes.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30 culte avec offrande pour la mission, école du dimanche; 20 h, réunion de prière du 1er dimanche du mois. Lundi 20 h, groupe de quartier «Est»; 20 h, groupe de quartier «Sud». Mardi 14 h 30, réunion de prière des dames; 20 h, groupe de quartier «Koalack». Jeudi 20 h, groupe de quartier «Centre». Vendredi 18 h, groupe Jabespérance.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 20 h, thé de soldats et amis. Mercredi 14 h 30, rencontre pour dames. Jeudi 20 h, partage biblique. Vendredi 16 h, heure de joie.</p> <p>ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30 et 19 h 30, cultes. En semaine, rencontre dans les foyers, tél. 31.46.48 ou 26.98.55.</p> <p>COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche 10 h, culte; école du dimanche.</p>	<p>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</p>
<p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Samedi 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Jeudi 19 h, étude biblique.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

JURA BERNOIS

<p>SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>COUVELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène à Couvelary.</p> <p>LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte au Temple, préparé par une équipe de paroissiens avec sainte cène et participation de la fanfare.</p> <p>RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.</p> <p>SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.</p> <p>VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté. Dimanche 9 h 30, messe de communauté; 10 h 45, messe de communauté à Renan.</p> <p>COURTELARY/CORGÉMONT. Dimanche 9 h, messe dominicale à Couvelary; 10 h 15, messe dominicale à Corgémont.</p> <p>TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale; dimanche 9 h; messe de communauté.</p>	<p>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</p>

JURA

<p>LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, dimanche 11 h, messes.</p> <p>LES CÔTES. Dimanche, 9 h, messe.</p> <p>LES BREULEUX. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>MONTFAUCON. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>SAINT-BRAIS. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LAJOUX. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES GENEVEZ. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>SAULCY. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LES POMMERATS. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>SAIGNELÉGIÉ. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h, messe.</p>	<p>DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES</p>
<p>SAIGNELÉGIÉ. Dimanche 9 h 30 culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.</p>	<p>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</p>

OFFRES D'EMPLOI



Avez-vous du dynamisme?

Organisateur/-trice informatique

Vous assistez nos entreprises de production dans l'analyse de leurs besoins, la définition des solutions informatiques et l'introduction des nouvelles applications dans le domaine de la gestion de production.

Vous possédez de solides connaissances des réseaux PC, plusieurs années d'expérience en tant que responsable de projet dans l'introduction de programmes de gestion de production et parlez aussi bien le français que l'allemand. De caractère ouvert, vous aimez les contacts et le travail en équipe.

Etes-vous intéressé/e? Alors veuillez s.v.p. adresser votre candidature à M^{me} A. Weber, Service du personnel SMH, Faubourg du Lac 6, 2501 Bienne.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



6-1065

Publicité intensive, Publicité par annonces

VACANCES - VOYAGES

Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

Dimanche 13 février

Journée de ski à **TORGON**
Remontées comprises:
adultes Fr. 53.-
enfants Fr. 46.-
Départ: 6 h 30, place de la Gare

Mercredi 23 février

Visite de la télévision à Genève.
Prix spécial, entrée comprise:
Fr. 34.50
Départ: 12 h 45, place de la Gare
Inscriptions et renseignements
aux numéros de téléphone ci-dessus
28-661

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

LE CENTRE JURASSIEN DE RÉADAPTATION CARDIO-VASCULAIRE
cherche

secrétaire médicale diplômée

Taux d'occupation à définir (mais 50% minimum).
Bonne maîtrise du français écrit.

Entrée en fonctions le 1^{er} avril 1994 ou date à convenir.

Faire offres écrites à:
D^r J.-Pierre Maeder
CJRC
2725 LE NOIRMONT

Téléphone pour renseignements:
Ch. Ruinelli - Tél. 039 535 620

14-8228/4x4

Triple naissance au Bois du Petit-Château

Trois oursons...

L'heureux événement espéré est arrivé au Bois du Petit-Château et la naissance de trois oursons réjouit le responsable Michel Sester et les gardiens; ils l'ont annoncée hier par un avis de naissance. Maman ourse et ses rejetons se portent bien.

C'est le 30 avril prochain que les petits oursons feront leur première sortie.

En décembre dernier (lire «L'Impartial» du 22 décembre), rien n'était sûr. Mais c'est arrivé dans la nuit du 23 au 24 janvier et au matin, le gardien a été alerté par des gémissements. Leila, la femelle ourse, dormant dans son abri, avait mis bas trois oursons, le troisième n'étant visible que vendredi dernier.

Depuis hier, elle a recommencé à s'alimenter; elle allaite et s'occupe de ses petits. Ils sont minuscules, mesurant à peine 15

cm de long et pesant entre 250 à 300 grammes, sans poils, et resteront aveugles durant 4 semaines. Personne ne les a touchés. De toute manière, la discrétion et la tranquillité sont de mise pour assurer la survie et le bon développement des nouveau-nés, dans des conditions les plus proches des mœurs de l'espèce. Un seul gardien, toujours le même, a accès une fois par jour à l'abri, observant brièvement la petite famille par un hublot et glissant les vivres.

Michel Sester et les gardiens ont tenu la nouvelle secrète pendant 10 jours afin d'être sûrs que les oursons étaient viables et que tout se passait bien. Le bonheur règne au Bois du P'tit, où cette naissance triple confirme les bons soins donnés et l'adaptation réussie des plantigrades. Les gardiens feront encore un stage auprès de leurs collègues de la fosse aux ours pour apprendre l'art d'élever les oursons.

Une fête marquera leur sortie au grand jour, le 30 avril prochain, et les enfants peuvent suggérer des prénoms, en envoyant leurs propositions à la



Leila

Elle a donné naissance à trois oursons. (Impar-Gerber-archives)

Commission du Bois du Petit-Château, passage Léopold-Robert 3. On pourra profiter des cabrioles des trois oursons durant 2 à 3 ans, puis Michel Sester espère les remettre dans le circuit des parcs zoologiques. Haydibay, le père, ne partagera

le même enclos que lorsque les oursons seront de taille à se défendre, peut-être dans deux ans. A noter que la petite famille d'ours a reçu un cadeau de naissance, deux kilos de belles carottes envoyées par des admirateurs! I.B.

Ski Jeunesse 94

C'est reparti...

Pas découragé, le Ski-Club La Chaux-de-Fonds mettra tout en œuvre pour que ce concours tant attendu puisse avoir lieu. C'est dimanche prochain 13 février que les quelque 100 jeunes des années 1978 à 1985 à s'être inscrits se retrouveront sur les pentes du Cha peau-Râblé.

En cas d'enneigement insuffisant, les concours auront lieu sur les crêtes de La Vue-des-Alpes-Tête-de-Ran. Rappelons que les disciplines au programme sont un slalom facile, aussi pour le snowboard, du fond sur 2 ou 4 km et du saut au petit tremplin. Chaque participant recevra un beau prix souvenir et, pour les mieux classés, un très beau pavillon des prix les attend.

Tous les jeunes inscrits pour le 16 janvier restent en lice dimanche prochain 13 février. Il y a encore possibilité de participer au moyen du bulletin d'inscription à disposition dans les secrétariats des écoles, au bureau de L'«Impartial», à l'Office du tourisme et dans plusieurs magasins de sport. Dernier délai mercredi 9 février. (fb)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Le théâtre pour apprendre le français

Quel meilleur enseignement que le théâtre pour apprendre une langue étrangère? Des jeunes filles de l'Ecole supérieure d'Oberwil (Bâle campagne) ont suivi, mercredi matin, le spectacle «Promenade dans l'œuvre de Goldoni», préparé et joué par les acteurs du TPR, à leur intention. Elles ont assisté l'après-midi à la représentation de «La brillante sou-brette». Depuis plusieurs années, des professeurs d'Oberwil, amoureux de la langue française, accompagnent leurs élèves à La Chaux-de-Fonds. Chaque année, selon ses programmes, le TPR leur a ouvert ses ateliers. (DdC)

Tribunal correctionnel Récents jugements

Le Tribunal correctionnel a siégé jeudi matin pour deux affaires de stupéfiants. L. R. est condamné à deux ans et demi d'emprisonnement, mois trois mois de détention préventive. Il sera placé dans un établissement spécialisé pour le traitement de toxicomanes, sa peine étant suspendue. Dans l'attente de trouver une place, le prévenu est maintenu en état d'arrestation. G. M. a été jugé par défaut. Il écope de 14 mois d'emprisonnement, moins un de détention préventive. (Imp)

AGENDA

Au Temple Saint-Jean Quatuor Jaros et Pierre-A. Taillard

Composé de Jan Kupsky, Monica Witte, violons, Ruggero Pezzani, alto, Ernest Strauss, violoncelle, le Quatuor Jaros interprétera dimanche 6 février 17 h au Temple Saint-Jean, le Quatuor op. 18 No. 1 de Beethoven. Pierre-André Taillard, clarinettiste, se joindra à l'ensemble dans l'exécution du Quintette op. 115 de Brahms. (DdC)

Bikini Test

Rap avec K-Racters

Représentant de la vague rap-acid jazz suisse, le groupe genevois K-Racters ondulera samedi 5 février sur la scène de Bikini Test. La soirée se prolongera avec des DJ's. Ouverture des portes à 21 heures. (Imp)

Année internationale de la famille (AIF): programme neuchâtelois

Familles, l'année est à vous!

En 1994, sur recommandation de l'ONU, le monde entier se penchera sur la famille. Le Comité neuchâtelois de coordination et de préparation, constitué d'une quarantaine d'associations et chapeauté par le BEF (Bureau de l'égalité et de la famille) a présenté hier son programme d'activités. Grande fête cantonale à Enggollon, manifestations culturelles éclatées, colloque et cours universitaire, réalisations de documents pratiques, les propositions sont multiples. Familles, vous serez choquées!

«La famille, ses ressources et ses responsabilités dans un monde en mutation», thème recommandé par l'ONU et qui a sé-

duit Maurice Jacot, conseiller d'Etat. Il participait hier à la conférence de presse, ouverte par Marie-Antoinette Crelier, présidente du Conseil de la famille et de l'égalité, et qui marquait le coup d'envoi de l'AIF sur sol neuchâtelois. Mais, a précisé Maurice Jacot, l'Etat ne se veut pas moteur dans ce mouvement, laissant ce rôle à la population, au public.

QUATRE GRANDS PROJETS CANTONAUX

Message reçu et le vaste programme présenté - sur lequel nous aurons abondamment l'occasion de revenir - a confirmé les multiples implications et l'énorme potentiel d'activités et

de réflexion engendré par la famille en tant que cellule de base de la société.

Déléguée du BEF, Catherine Laubscher Paratte a annoncé quatre grands projets cantonaux. Le point fort consistera en deux journées cantonales des familles, les 18 et 19 juin prochain, à Enggollon; au centre même du canton, à la Saint-Jean, jour le plus long de l'année et marquant jadis une trêve entre foins et moissons. Jean-Luc Virgilio, membre du bureau de l'AIF étant de la partie, il y a de la marche et de la course dans l'air avec une descente aux flambeaux depuis le haut des collines pour rejoindre le cœur de la fête, sa grande cantine, son marché

associatif, ses animations de tous genres et ses propositions originales. Les familles pourront se rencontrer, faire la fête, et partager leurs joies et leurs attentes.

Deuxième volet, des manifestations culturelles se dérouleront dès mars et tout au long de l'année, dans différents musées et institutions, bibliothèques, cinémas, centres culturels, etc. de par tout le canton; de même les associations concernées centrent leurs activités sur le thème.

L'Université de Neuchâtel ouvre un cours public pour une troisième facette de réflexion et d'étude. Il aura lieu du 26 avril au 14 juin, avec huit rendez-vous; une décentralisation offri-

ra cinq conférences à La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec le Club 44, l'Université populaire et le BEF. Une fête-symposium sous la Bulle aux Verrières-de-Joux associera la France voisine.

En quatrième point, le BEF publiera des documents, tel un passeport des familles à paraître en mars, véritable fil rouge pour ce vaste programme et les propositions en cette année faste. De même, un classeur des familles sera réalisé, adapté du modèle jurassien et contenant tous renseignements utiles, adresses, conseils, etc.

D'autres surprises encore jailliront les mois à venir. I.B.

Assemblée de la race tachetée rouge aux Planchettes

L'élevage, une carte à jouer

Organisée par le Syndicat de La Chaux-de-Fonds - le plus grand de Suisse - et celui de La Sagne, l'assemblée de la Fédération neuchâteloise des syndicats d'élevage bovin de la race tachetée rouge s'est tenue hier après midi au Pavillon des Planchettes. Un pré-lude aussi au 75e anniversaire de la Fédération neuchâteloise qui sera célébré le 14 mai prochain à Boudevilliers.

Présidés par Gérald Heger (La Chaux-du-Milieu), les débats

ont réuni beaucoup de monde et notamment plusieurs invités de fédérations amies.

Dans son rapport, le président en a profité pour parler de la situation de l'élevage dans notre pays avant de s'arrêter sur cette activité dans notre canton. Et d'abord, il devait dire que l'offre de viande bovine et de veau est à la baisse, ce qui permet de réaliser de meilleurs prix. Avec une part au marché de 60,3%, le lait entier occupe toujours la première place. Pour le

fromage, l'emmental continue sa progression et précède le gruyère.

A part cela, le revenu paysan a subi des répercussions négatives. Le Conseil fédéral a décidé de verser des paiements directs, ainsi que des contributions pour des prestations écologiques, «ce qui est contraire à la mentalité des gens de la terre, qui ont toujours gagné leur vie à la sueur de leur front», dira G. Heger.

DANS NOTRE CANTON

L'effectif de la Fédération neuchâteloise est de 13.372 animaux. La tachetée rouge occupe le 74,7% des effectifs de toutes les races du canton. L'an dernier, les expertises de printemps ont débuté au mois d'avril à Lignières et à La Côte-aux-Fées pour se terminer au mois de septembre à Bémont et à Savagnier. Plus de 4000 vaches ont été présentées.

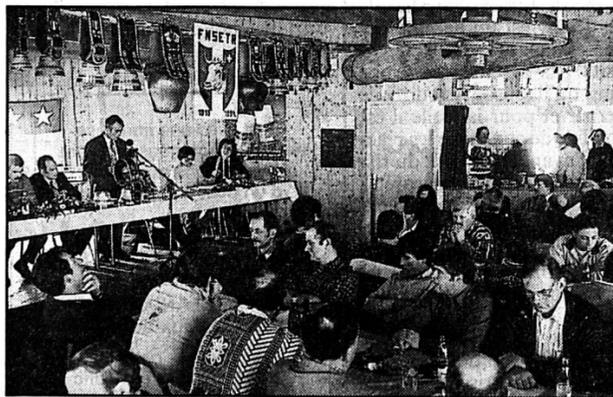
Quant au Concours cantonal des taureaux, il a eu lieu aux Ponts-de-Martel; 123 taureaux figuraient au catalogue. A propos de ce concours, les éleveurs loclais ont déposé hier après-midi une motion demandant que ce concours puisse avoir lieu

avant ceux de Bulle, Thoune et Lausanne. Satisfaction leur sera donnée, mais seulement dès 1995. Ce concours cantonal aura dorénavant lieu tous les premiers vendredis de septembre de chaque année.

A côté de ces grands rendez-vous, d'autres manifestations d'élevage se sont déroulées à Dombresson, au Val-de-Travers, aux Ponts-Brot, à Neuchâtel, lors de la Fête des vendanges, et surtout aux Planchettes où les organisateurs avaient invité des éleveurs fribourgeois.

CHANGEMENTS AU COMITÉ

Si le président Gérald Heger est reconduit dans ses fonctions pour quatre nouvelles années, trois changements interviennent au comité. A la suite des démissions de S. Stauffer (Neuchâtel) et G. Petitpierre (Val-de-Travers), ce sont E. Bille (Le Landeron) et M. Dreyer (Val-de-Travers) qui sont élus. Quant à la secrétaire-caissière, Mme Leuba, qui présentait un exercice financier avec un bénéfice de 3304 francs, elle sera remplacée par Mme D. Favre (La Chaux-du-Milieu). RD



Assemblée aux Planchettes

Les éleveurs neuchâtelois se sont montrés soucieux. (Impar-Gerber)

Le législatif prend acte de la planification financière 94-97

Vues prospectives divergentes

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil général du Locle a pris acte du rapport du Conseil communal relatif à la planification financière courant jusqu'en 1997 et se soldant par un montant d'investissements retenus de l'ordre de 40 millions bruts et de 23 millions nets en tenant compte des recettes et des montants préfinancés. Autant dire qu'il ne fut pas question des investissements souhaitables, renvoyés à des jours meilleurs, qui auraient alors porté l'addition globale brute à 73 millions.

Les premiers ont estimé qu'il fallait s'en tenir aux lignes générales de ce document, puisque chaque crédit prévu dans ce programme fera l'objet d'un rapport détaillé. Les libéraux-PPN en revanche, par la voix de Charles Häslér surtout, ont développé une autre approche, estimant que la planification représentait un catalogue des intentions des investissements du Conseil communal pour ces quatre prochaines années et qu'il appartenait au législatif de faire part à l'exécutif de sa position sur certains points bien précis. Il annonça d'ores et déjà le dépôt d'un postulat concernant le chômage alors que Droit de parole, par Francis Maillard, faisait de même sur un autre objet.

C'est ainsi que ce rapport, en fonction de vues prospectives divergentes, a fait longuement causer.

TROIS AXES

D'emblée, Jean-Pierre Tritten, pour les socialistes a annoncé l'accord de son groupe à ce projet de planification dont il a relevé les trois principaux axes:

l'objectif urbanistique, avec le remodelage du centre-ville, le plan directeur des eaux remanié et étagé dans le temps, l'enjeu porteur concernant le développement futur de l'Ecole technique, ETLL. Il s'est réjoui des prévisions faisant état d'un accroissement de la population

Compte-rendu:

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

scolaire, regrettant en revanche que rien n'ait été prévu directement pour satisfaire aux aspirations de la jeunesse en matière d'activités de loisirs et de vie associative et que cette planification ne fasse aucune allusion à la restructuration de l'administration communale (suite à la mise au tiers temps des conseillers communaux), promise pour le printemps dernier déjà.

Sur le premier sujet, le président de commune Rolf Graber a admis cette remarque et assuré que celui-ci méritera une attention particulière. Il n'a en re-

vanche apporté aucun commentaire sur le second.

LES RÉTICENCES DES LIBÉRAUX

«Nous devons considérer cette planification comme un guide, un indicateur, une ligne à suivre pour ces quatre prochaines années, en admettant que la dette de la ville pourrait s'accroître de 13 millions durant la période considérée» a déclaré pour sa part le popiste Frédéric Blaser, «sachant aussi que tant certains chiffres que certains projets sont relatifs, qu'ils peuvent être différés dans le temps».

Apportant l'accord de son groupe il a signalé qu'il considérerait comme «indicatives» les valeurs des investissements retenus et souhaités. Mais lorsqu'il a parlé «d'imprévus», M. Graber a rétorqué que s'il y en avait, ce serait au détriment d'autres nécessités. Francis Maillard (DP) a souligné la volonté du Conseil communal de vouloir assurer un entretien normal des infrastructures de la ville, relevant que ce programme impliquait, annuellement, 1,5 million de recettes supplémentaires ou de réduction

des charges. Ce dont a convenu M. Graber, qui a appelé que le bilan devrait s'accroître selon l'inflation pour que la dette ne «s'aggrave pas en francs constants» et que le but était d'équilibrer les comptes à plus ou moins un pour cent du total des charges. Il a aussi relevé que depuis 1983 (1,3 million) la marge d'autofinancement de la commune avait progressé pour atteindre 4,8 millions en 1994. Quant au libéral-PPN Charles Häslér, dans une longue intervention, il a, de manière générale, regretté que les investissements prévus ne représentent pas véritablement un plus pour la ville du Locle puisqu'il s'agit essentiellement d'entretien et de renouvellement.

Dans le détail des points qu'il a analysés les uns après les autres, il a signalé le refus de son groupe au projet d'ascenseur centre-ville-gare. Un sujet dont nous reparlerons lors du rapport sur le réaménagement du centre-ville. Il était agendé hier soir, mais, faute de temps, le législatif s'est séparé avant de pouvoir l'aborder à une heure raisonnable.

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Hôtel de France

Soirée portugaise

«Can Foni» à l'hôtel de France organise encore ce soir samedi 5 février, dès 20 heures, une soirée portugaise accompagnée, cela va sans dire, de spécialités gastronomiques lusitaniennes, mais surtout par le chanteur portugais José Batista. (Imp)

Nouvelle expo à la Bibliothèque

«Pourquoi j'ai mangé mon père»

La Bibliothèque de la ville, au Locle, continue d'organiser des expositions thématiques, en sortant en parallèle «Point Virgule», petit fascicule présentant toute une liste d'ouvrages disponibles sur les rayons. Les deux premières éditions de «Point Virgule» avaient tour à tour exposé la science-fiction et le monde de la musique. Cette fois, l'exposition, qui aura lieu jusqu'à la fin du mois, s'articule autour du «roman dans l'histoire ou l'histoire à travers le roman». Avec un très vaste panorama, de la grande saga aux ouvrages documentaires, de la préhistoire au XXe siècle. Des livres aussi divers que «Pourquoi j'ai mangé mon père» de Roy Lewis - on vous le recommande chaudement! - ou «Anne Göldin, la dernière sorcière» d'Eveline Hasler, en passant par «Le pendule de Foucault» d'Umberto Eco. (Imp)

Avis aux fiancés

Rencontres avant mariage

Tant les paroisses protestante que catholique organisent des rencontres à l'intention des fiancés et fiancées qui envisagent d'unir leurs destinées durant ce premier semestre, ou cette année. Selon leur confession, ces rencontres «avant le mariage» se tiendront dans deux lieux. A la cure protestante, à 20 h 15, les jeudi 10, mercredi 17 et vendredi 25 mars ainsi qu'à Paroissencentre, (salle verte), à 20 h 15 également, vendredi 27 mai ainsi que les jeudis 2 et 9 juin. Pour tous renseignements, s'adresser dans les cures protestante (tél. 31.13.00) et catholique (31.11.86). (Imp)

La manière d'aborder ce rapport sur la planification financière a été fort différente entre la plupart des groupes et les libéraux-PPN.

Salaires communaux: le président tranche

Un projet d'arrêté d'Aïssa Labgaa (PS) s'énonçait comme suit: chaque fonctionnaire reçoit le même montant à titre de compensation du renchérissement du coût de la vie; il est calculé sur le salaire de base annuel moyen versé au personnel de l'administration communale. Mais l'adaptation des salaires à l'indice du prix à la consommation doit être linéaire pour la première année civile de chaque législature.

Côté POP, un oui sans histoire. Les socialistes acceptaient l'idée de solidarité sous-jacente, en proposant de transformer ce projet d'arrêté en motion. Par

contre, le groupe libéral-PPN refusait. En arguant que l'échelle des salaires était déjà considérablement resserrée dans l'administration communale, et qu'il ne fallait pas prélever les hauts salaires des cadres à responsabilité. «Nous avons besoin de fonctionnaires motivés», a lancé Pierre-Alain Häslér. Il s'élevait notamment contre la forme dudit projet, «qui limite la liberté du Conseil communal dans ses transactions avec le personnel».

Rolf Graber (CC), qui recommandait de rejeter ce projet, soulignait que, dans l'administration communale, l'échelle était de 1 à 2,6, abstraction faite

du salaire le plus bas (3489 francs) et des deux salaires les plus hauts (9000 francs et des poussières). Et de rappeler au Conseil général qu'il avait accepté l'échelle actuelle des traitements dans son principe et sa structure, avec une durée de vie de 10 ans. En plus, le statut du personnel stipule que les points importants le concernant doivent être débattus avec lui. «Là, ce serait rompre la phase de négociations».

Au vote: 18 voix contre 18! Le président du Conseil général François Aubert (DP) a tranché: non au projet d'arrêté, en espérant qu'il sera transformé en motion dans le futur.

Gilles Rémy et son orchestre au Cellier de Marianne

Ils ont cassé la baraque

Ils font du New-Orleans une véritable fête, les musiciens de l'orchestre du clarinettiste et soprano Gilles Rémy. En concert samedi dernier dans la petite et chaleureuse cave du Cellier de Marianne au Locle pleine à craquer, ils ont littéralement cassé la baraque, non pas sur le plan des décibels (ils ont mis la sono au rencard), mais bien grâce à l'humour et aux rythmes tout en finesse qu'ils ont déployés.

Il est plutôt rare d'entendre un ensemble jouer sans micro, ni sonorisation - donc sans filet -

car il est évident que les défaillances se remarquent beaucoup plus. Dans ce groupe composé de deux femmes, fait assez étonnant pour être signalé, les instrumentistes ne se soucient guère de cet inconvénient finalement mineur et y vont avec leurs tripes, leur sensibilité et leur engouement. Le résultat est absolument époustouffant. Un courant s'établit avec le public, conquis d'entrée de cause par l'extraordinaire magie exercée par la musique.

Les grands classiques rendant hommage à la Nouvelle-Orléans

et quelques chansons françaises ayant un sacré passé derrière elles défilent agréablement, séduisent, envoûtent, interpellent, créent une atmosphère rendue encore plus intime par le cadre toujours très confidentiel propre au Cellier. «Bye bye blues», «Minor swing», «Summertime», «Alexander ragtime», «Petite fleur», «When the Saints», «Les copains d'abord», «Les roses de Picardie»..., les célèbres airs signés Sidney Bechet, Louis Armstrong, Georges Brassens et Yves Montand sont passés au peigne fin avec un incroyable sens de l'équilibre, du mouvement et de l'harmonie.

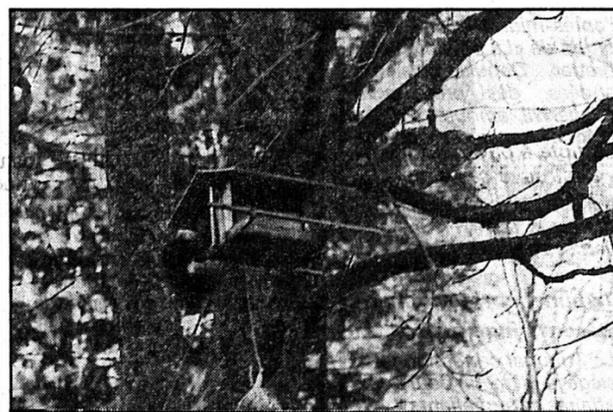
Il paraît que l'orchestre de Gilles Rémy est un habitué des descentes dans la rue. En effet, il n'hésite pas à «affronter» une «scène» qu'il est souvent difficile de cerner et pour laquelle il est impossible de connaître les réactions à l'avance. Ce goût du risque se ressent dans l'interprétation qu'il propose. Pas de chichi ni de détour; il fait d'abord parler son cœur. Au son de la clarinette, du cornet, du trombone, du banjo, du washboard (planche à relaver) et de la contrebasse, ou tout simplement de la voix, il suffit de fermer les yeux pour être pris d'un doux balancement; celui-là même qui entraîne le rêve et qui procure un plein bol de sang chaud. (paf)



Le «washboardiste» et le contrebassiste
Deux maillons importants de l'orchestre de Gilles Rémy. (Favre)

Nichoir à oiseaux et à... écureuil

Harmonieuse cohabitation



Pas fou l'écureuil. Et très ponctuel en plus de cela. Tous les jours il va se remplir la panse en occupant un nichoir qu'un habitant de la rue des Jeanneret, Walter Beyeler, a installé face à son domicile. Il ignorait qu'un jour la maisonnette accueillera un hôte autre que les volatiles.

M. Beyeler aime beaucoup les oiseaux. Raison pour laquelle il les nourrit en hiver dans une cage qu'il a ingénieusement suspendue à l'extrémité d'une branche d'arbre vis-à-vis de son logement. Mais depuis quelques mois, la petite construction de bois est aussi le lieu de rendez-vous d'un autre visiteur, un écureuil qui s'est installé dans les sapins du parc des Jeanneret.

«En général, il vient vers onze heures. Dès que j'ai remarqué qu'il passait régulièrement, j'ai décidé d'accrocher un petit sac de cacahuètes entières sur le tronc de l'arbre. En plus, j'ajoute des cacahuètes nues et quelques noisettes dans la cage

avec les graines pour les oiseaux». Réputé pour avoir une très mauvaise mémoire et ne plus se souvenir, en hiver, des emplacements de ses réserves de nourriture préparées durant l'automne, ce petit écureuil n'oublie pas l'endroit de la maisonnette. A son approche, les moineaux, rouges-gorges et autres mésanges (qui se battent parfois à quarante autour des graines) s'en vont. Ils ne reviendront que timidement, s'étant assurés que le petit mammifère a retrouvé son domaine naturel. Mais lorsqu'il mange, difficile de pouvoir l'observer dans sa totalité. Seule sa queue panachée «qui barde dans tous les sens par grands vents» est visible, signale son protecteur.

Ce rongeur n'a pas voulu poser plus gracieusement pour notre objectif, avant de traverser furtivement le parc. «N'est-ce pas qu'il est joli, «mon» écureuil!» dit admirativement M. Beyeler. «Tiens, le sac des pistaches est vide. J'en remettrai!» (jcp - photo Impar-Perrin)

NAISSANCES

C'est avec une immense tendresse que nous recevons la visite dans notre cœur d'un petit ange nommé

DYLAN

le 3 février 1994

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Les heureux parents:
Anne-Françoise et Cédric
EMERY - CATTIN

Grande-Rue 3
2400 Le Locle

Malgré mille et un détours dans le ventre si bon chaud de maman, Me voilà enfin, pour la grande joie de mes parents, Je m'appelle

CORALIE

Je suis née le jeudi 3 février 1994 à la Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Les heureux parents:
Christiane et Sébastien
HOCHULI - BLICKLÉ
Restaurant «Les Bouleaux»
2318 Les Petits-Ponts

Début de saison en fanfare pour le Ski-Club de Morteau

La marée des jaune, vert et mauve

Contrairement à beaucoup d'autres sociétés sportives du val de Morteau, le ski-club a su dépasser les querelles de clocher et créer une dynamique en fondant plusieurs clubs en une seule société. Les résultats prouvent le succès de cette innovation: plus de 200 licenciés, dont une très grande majorité de jeunes, et près de 100 personnes non licenciées suivant assidûment les activités du club.



Ski-Club du Val de Morteau
Une vague jaune, verte et mauve déferle sur le Chauffaud. (rv)

Pour faire face à cet engouement, Denis Emel (président), Pascal Joly (pour le ski alpin), J. Grenouillet (pour le ski de fond) et J. Ryser (pour le saut), ont su s'entourer d'une formidable équipe dont le travail en profondeur place le Ski-Club du val de Morteau en tête de tous les clubs régionaux.

Après deux années de rodage, marquées par le manque de neige, la politique de formation des jeunes commence à porter ses fruits. Le travail des entraîneurs Pascal Joly, Michel Ory, Bernard Triponney, Georges Nicod et Chantal Jeannenez, a permis aux plus accrocheurs de se rapprocher de l'élite jurassienne.

DÉFERLANTE

Depuis le début de l'hiver, l'équipe «compétition» de ski alpin, forte de plus de cent coureurs, déferle sur tous les

concours et challenges organisés dans la région. Il n'est pas rare de voir 60 jeunes compétiteurs du Ski-Club s'aligner au départ d'un même concours. Ainsi, dimanche dernier, sur leur piste fétiche du Chauffaud, où était organisé le challenge «La Hutte-Intersport», la moitié des 120 participants au slalom-géant portait les couleurs jaune, vert et mauve du Ski-Club du Val de Morteau (SCVM).

Bien évidemment, de nombreuses victoires ont garni les vitrines du club, mais la satisfaction de l'encadrement vient essentiellement de la motivation

des coureurs et de la qualité du travail accompli. Thimothée Joy, Nicolas Binetruy, Thomas Triponney, Nicolas Siron et Paul Thorax chez les garçons, Valentine Renaud, Ludvine Formisaro, Elodie Laurent, Géraldine Girard et Amélie Paget chez les filles, tous vainqueurs dans leur catégorie d'âge, sont assurément de la graine de champion.

LA LOCOMOTIVE

Mais, dans un club, il faut une locomotive. Le SCVM l'a trouvée en la personne de Cécile Garnache des Gras. Ancienne élève de la section ski-études du

Fayet près de Chamonix, elle a déjà participé à plusieurs compétitions internationales et fait partie des trois meilleures françaises dans sa catégorie d'âge. Blessée la saison dernière, elle avait dû subir une opération au genou. Cette saison, elle est revenue à son meilleur niveau et a déjà remporté plusieurs victoires, dont une manche du Trophée du Jura et une course FIS qui servait également de championnat de Belgique.

SKI DE FOND DÉFAVORISÉ

Contrairement aux dernières années, le ski de fond reste à la

traîne de son frère alpin, à cause des mauvaises conditions d'enneigement. Pour la première fois, la nocturne du Chauffaud n'a pu se dérouler faute de neige, alors que tous les concours de ski alpin ont pu normalement avoir lieu. Néanmoins, les Moyses, Chopard et Junod continuent de représenter le SCVM au niveau national, et même international, avec le brio que l'on sait. Si l'hiver voulait bien y mettre du sien, les nombreux jeunes fondeurs, à l'image des descendeurs, sont prêts à partir à l'assaut des podiums. (rv)

BRÈVES

Biaufond

Automobiliste refoulé

Les douaniers de Biaufond ont stoppé jeudi dernier la progression sinieuse d'un automobiliste originaire d'Annecy qui s'apprêtait à entrer en Suisse avec une forte dose d'alcool dans le sang. Ce quadragénaire, en vacances pour quelques jours chez des amis à Maiche, a été remis ensuite aux gendarmes. Prenant connaissance alors de la note à payer, l'homme a retrouvé ses esprits, mais s'il désire toujours visiter la Suisse, c'est à pied qu'il devra s'y rendre! (pr.a)

Morteau

La Caméléone

Emile Péquignet, le créateur horloger mortuaire a mis au point «La Caméléone», une montre à bracelets interchangeable dont la simplicité du système mécanique commandant l'ouverture du châssis, permet de changer de bracelet en deux temps trois mouvements. Une création qui relève la montre au rang d'accessoire et élève le bracelet à la fonction de parure. La gamme de bracelets est riche d'une trentaine de coloris, imprimés sur cuir, lézard ou encore aurtuche, épousant un boîtier acier ou or et acier. (pr.a)

Besançon

Père violent écroué

Il ne supportait pas les pleurs de son bébé qu'il frappait régulièrement depuis cinq mois. Le jeune père a été placé jeudi soir en détention préventive à l'issue de sa présentation au Parquet.

Le jeune couple donnait pourtant tous les gages apparents d'une saine cellule familiale. Ce chauffeur livreur de 26 ans avait convolé en justes noces avec sa jeune compagne bisontine âgée de 24 ans. Neuf mois plus tard la naissance d'un bébé vient sceller cette union religieuse. Car le couple a de solides convictions. Il fréquentait régulièrement la mission évangélique de Besançon.

Pourtant les apparences sont trompeuses. En fait, le jeune

père ne semblait pas avoir désiré le nouveau-né. Et dans l'intimité du foyer, les premiers tendres gazouillis passés, il s'est mis à le frapper. Les cris ou les pleurs du bébé semblaient le mettre hors de lui lorsqu'il rentrait du travail. Des gifles tout d'abord, puis, au fil des mois, des coups plus prononcés.

Mais la jeune mère, qui voulait sans doute protéger cette union, ne s'en est pas alarmée. Jusqu'à dimanche dernier, ses relations avec son mari se sont pourtant détériorées. Au point qu'il l'a purement et simplement mise à la porte de leur domicile ce jour-là, au terme d'une dispute plus violente que les autres.

Elle a trouvé refuge dans un foyer et l'examen du bébé a révélé des hématomes suspects.

L'enfant, âgé aujourd'hui de sept mois, était confié à des spécialistes de l'hôpital qui diagnostiquaient effectivement des traces de coups répétés et datant de plusieurs jours. Alertés de cette situation par le Parquet, les services de l'unité de prévention et de protection sociale de la sûreté ont interpellé le père qui a fini par reconnaître son comportement violent à l'égard de son fils. Il a été mis en examen pour coups et blessures volontaires sur mineur par ascendant et placé en détention. (p.sch)

Dispute à Morteau

Compagnon poignardé

Une jeune femme a blessé de trois coups de couteau son compagnon, un homme de 45 ans, à la suite d'une dispute jeudi matin à Morteau. La victime est hors de danger, mais sa compagne a été placée en détention hier matin dans une maison d'arrêt.

Depuis deux jours, les gendarmes de la brigade de Morteau s'efforcent de faire la lumière sur les raisons de cet accès de colère. Pas facile car les explications de la jeune femme semblent pour le moins confuses ou en tout cas sans commune mesure avec la violence dont elle a fait preuve.

Une dispute a éclaté jeudi matin vers six heures dans la petite maison de la rue des Suchots. Un employé de 45 ans, domicilié

en Lorraine, s'y repose depuis quelque temps avec sa compagne. Pour une raison qui reste à déterminer, la discussion s'envenime très vite au petit jour entre les deux concubins. La jeune femme se précipite à la cuisine, s'empare d'un couteau de table et frappe le quadragénaire. Elle lui porte trois coups qui le blessent au thorax. Aucun organe vital n'est heureusement touché et les secours sont vite alertés.

La victime transportée à l'Hôpital de Besançon est prise en charge dès son arrivée et reçoit les soins adéquats. Entendue par les enquêteurs, sa compagne était présentée hier au Parquet de Besançon. Elle a été mise en examen pour coups et blessures avec arme et placée en détention provisoire par le juge d'instruction. (p.sch)

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
VOITURES
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

BENFINA
Crédits rapides
et sûrs
☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356

IMMOBILIER
Vends, région Maiche (F25, Doubs), 30 min de la frontière suisse **belle propriété**, style contemporain, très bonnes prestations, 180 m² habitable. Possibilité de logement, endroit calme, lisière de forêt. Prix: FF 1450000.-. Tél. 0033 84328193, fax 0033 84328589. 03-15001/ROC

A louer au centre ville
(près poste, gare, banques)
**1 CHAMBRE-
BUREAU**
De 4 x 4,5 m. Avec petit hall d'entrée,
W.-C., lavabo. Entièrement rénovée.
Pour renseignements, téléphonez,
s.v.p., au 039/23 19 23. 132-511988

L'annonce, reflet vivant du marché

A remettre à **Delémont** pour cause
de départ
**MAGASIN
DE VINS**
Prix très intéressant.
Ecrire sous chiffres 0 14-747857 à
Publicitas, case postale 248,
2800 Delémont 1.

Eric Fraignière S.A.
LOCATION D'ÉCHAFAUDAGES
LE LOCLE - Girardet 39, ☎ 039/31 89 71

**SOS
DETTES**
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45
Publicité
intensive,
Publicité
par annonces

GASTRONOMIE
LA CROISÉE
fondue chinoise
Marais 10 - 2400 Le Locle
Nicole et François Berner
157-14083

AVIS OFFICIEL
**VILLE
DU LOCLE**
RAPPEL
Pour le paiement de la
taxe des chiens dernier
délai: fin février
1994.
La perception se fera au
poste de police,
Grande-Rue 11.
DIRECTION
DE POLICE
157-14003
Solution du mot mystère
MARAVEDIS

Prostitution au cœur de Neuchâtel

Sexe et vidéo dans la zone

Ouvert depuis quelque temps au cœur de la zone piétonne, ce vidéo-sex-shop offre bien plus à ses clients que de simples articles ou films «X» à visionner dans une cabine individuelle. En toute légalité: depuis le remaniement du Code pénal, la prostitution n'est plus interdite par la loi et le canton n'a édicté aucune disposition la réglementant. Le retour des maisons closes?

Il y a deux ans, l'apparition de deux lumignons rouge et vert à une fenêtre d'un appartement de la rue des Parcs avait ému jus-

qu'au Conseil général de Neuchâtel. La fenêtre en question avait rapidement retrouvé un usage à connotation plus sage devant la réaction du monde politique.

Depuis quelque temps, un vidéo club sex-shop très particulier a vu le jour en zone piétonne de Neuchâtel. Deux «hôtesse», épaulées de temps à autre par deux «extras», y travaillent. Leur activité ne se limite pas à des seuls «conseils» à la clientèle. Moyennant rétribution dûment tarifée, elles accompagnent les clients dans les cabines individuelles, confirme-t-on auprès de la police qui a mené l'enquête. Du côté de certains commerçants du quartier, on s'en offusque.

«CLEAN»

Si du point de vue moral, on peut bien s'interroger sur le genre d'activité pratiquée dans ce lieu, du point de vue légal,

tout est «clean», cela même si ces dames pratiquaient des relations sexuelles complètes et non seulement les «caresses particulières» ou «attouchements» qu'elles reconnaissent prodiguer, explique en substance Claude Nicati, adjoint au commandant de la police cantonale.

En effet, depuis la révision du Code pénal entrée en vigueur en 1992, la prostitution n'est plus réprimée par la loi en tant que telle. «Cela, aussi longtemps qu'elle ne concerne pas des mineurs et que cela n'attente pas à la liberté des personnes qui s'y adonnent», relève le procureur général Thierry Béguin. Celui ou celle qui décide librement et sans contrainte de louer son corps à le droit de le faire. Seule l'exploitation de l'activité sexuelle d'autrui dans un but lucratif et l'encouragement à la prostitution d'une personne mineure sont répréhensibles.

«Pour le législateur, il s'agissait de ne pas confondre droit et moral et de ne légiférer que pour limiter les abus et défendre les personnes sans défense. Je ne suis pas sûr que le peuple ait bien réalisé cela quand il a voté cette réforme», remarque le procureur Béguin. En fait, par la loi, le canton et la commune pourraient réglementer l'exercice de la prostitution. A Neuchâtel, ce n'est pas encore le cas.

«MAISON CLOSE»

Un établissement de la zone piétonne dans lequel on s'adonne à la prostitution, est-ce là le retour de la «maison close»? Didier Burkhalter, directeur de la police ne le pense pas: «Pour l'instant, la situation ne semble pas être de cette nature-là». La ville est d'ailleurs en contact avec un groupe de travail lausannois qui planche sur une éventuelle législation réglementant l'exercice de la prostitution. «Mais ce n'est

pas une priorité», reconnaît le conseiller communal.

Reste, derrière l'aspect légal, la dimension prophylactique. A Genève, où une législation existe, toute prostituée est enregistrée et se soumet à un examen médical lorsqu'elle embrasse cette profession, explique Letizia Toscani, médecin cantonal adjoint.

Plus que l'examen médical, qui en soit est un exercice «stérile» en terme d'efficacité réelle de dépistage de telle ou telle maladie – un avis partagé par le médecin cantonal neuchâtelois Daphnée Berner – c'est surtout la possibilité de rencontrer la prostituée et de faire de l'information qui est important, estime la doctoresse genevoise. Faute de législation, Neuchâtel n'a même pas cette possibilité-là. Il est vrai qu'ici le phénomène à une ampleur nettement moindre... pour l'instant.

C. P.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVE

Conseil d'Etat
Nominations

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a nommé M. Daniel Job, à Neuchâtel, directeur de recherche à l'Institut de botanique de l'Université. Il a en outre autorisé Mme Nita Arlette Sohrabi, à Colombier, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin. Enfin, il a inscrit M. Bernhard Truffer, à Ernen (VS), au registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs. (comm)

AGENDA

Case à chocs

Soirée humanitaire

La Case à chocs, Tivoli 30 à Serrières, accueille ce samedi soir une soirée humanitaire en faveur de la construction d'une école au Bénin organisée par Aide au développement en Afrique de l'Ouest (ADSA). Au programme: Melokaan (afro-funk-reggae), John Godouno Desou (musique béninoise) et Pau De Lei (musique brésilienne). (comm)

Saint-Blaise

Spectacle musical

Une séance supplémentaire du spectacle musical «Des souris et des souris» sera donnée dimanche à 17 heures, à l'aula du Centre scolaire de Vignier, à Saint-Blaise. Ce spectacle, imaginé et interprété par les élèves de 1re et 2e années, a été réalisé par Christophe Haug. (at)

Retrospect'ives

L'exposition «Retrospect'ives», qui s'est ouverte au collège de La Rive-de-L'Herbe, à Saint-Blaise, présente une série de documents témoins des évolutions riveraines de la localité. On peut la visiter encore jusqu'à dimanche. (at)

Musée d'art
et d'histoire

Concert de clavecin

Dans le cycle des «Concerts autour du Ruckers», clavecin d'époque, Daniela Numico donnera un récital au Musée d'art et d'histoire, dimanche 6 février à 17 h 15. Œuvres de Jean-S. Bach, BWV 998, 991, 964, 992 et de Haendel, suite en sol mineur. (DdC)

Neuchâtel: nouvelle unité de la LNM

La technique du salami

Problème: comment faire pour transporter un bateau de 560 places depuis l'Allemagne jusqu'au lac de Neuchâtel. Solution: prendre une grande scie et débiter le tout en tranches. C'est la technique qui sera utilisée pour la nouvelle unité de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM) qui devrait arriver au Nid-du-Crô d'ici à la fin de l'été.

En mai 1995, le lac de Neuchâtel devrait accueillir la nouvelle unité de la LNM (photo sp): un superbe bateau «quatre étoiles» de 560 places, dont 240 en restauration.

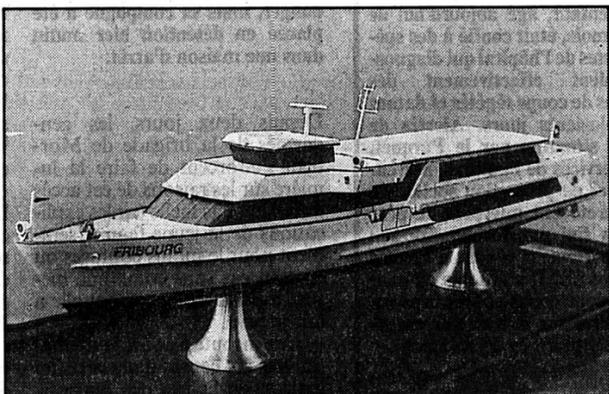
La construction de sa coque est actuellement en cours dans un chantier naval de Duisbourg, en Allemagne. L'infrastructure sera ensuite réalisée. Mais tous les aménagements intérieurs se feront, eux, dans le chantier du port du Nid-du-Crô, où le bateau devrait être acheminé entre le 1er août et le 30 septembre prochains.

Pour résoudre le problème du transport de ce mastodonte de 242 mètres de long, depuis Duis-

bourg jusqu'à Neuchâtel, on recourra à une technique très particulière: celle du salami. En clair, le bateau va être proprement débité en tranches et carrelés (environ 80) qui seront ensuite transportés par camion puis remontés et soudés au millimètre près au Nid-du-Crô.

Pour permettre au public de suivre l'avancement des travaux et aussi découvrir ce à quoi il a contribué par ses impôts, le directeur de la LNM tient à organiser des journées portes ouvertes. Elles devraient avoir lieu en principe chaque quinzaine le samedi.

Le nouveau bateau devrait s'appeler «Fribourg». Une appellation à laquelle Claude-Alain Rochat tient beaucoup, même s'il avoue s'être fait «doubler»: «J'ai appris, en lisant la presse, qu'un porte-conteneur lancé à Hong Kong et appartenant à une société fribourgeoise venait d'être baptisé de ce nom. Une chose est sûre, nous inviterons le capitaine de ce grand frère maritime le jour de l'inauguration de notre bébé». C. P.



Le «Fribourg»

Encore une maquette, mais ce sera bientôt la nouvelle unité de la LNM. (sp)

Hold-up de la poste de Cormondrèche

Brigands pistés

La police cantonale neuchâteloise a arrêté l'un des deux auteurs de l'attaque de la poste de Cormondrèche, perpétrée le 28 avril 1993. Un mandat d'arrêt international a été délivré contre le second agresseur, de nationalité française. L'enquête a permis d'établir que l'arme utilisée lors du hold-up était chargée. Quatre mille francs avaient été dérobés.

Le jeune homme arrêté à la fin de l'année dernière, condui-

sait la moto avec laquelle les agresseurs ont pris la fuite.

Double national suisse et français, il était domicilié en France au moment des faits. Il a été remis en liberté au terme de plusieurs semaines de détention préventive.

Le second malfrat a menacé le buraliste avec un pistolet à grenaille. La police neuchâteloise a pu établir son identité et a lancé un mandat d'arrêt international contre lui. (ats)

Loi limitant la vente d'appartements loués

Encore 19 communes concernées

Par un arrêté publié le 31 janvier dernier, le Conseil d'Etat a décidé de ne plus soumettre que 19 communes, sur les 62 que compte le canton, à la Loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL). Une loi plus que contestée par les milieux immobiliers et les partis bourgeois. Elle fait du reste l'objet d'une proposition d'abrogation pure et simple émise par le Parti radical qui a déposé un projet de décret allant dans ce sens le 17 novembre dernier. Avant ce nouvel arrêté du Conseil d'Etat, la loi déployait ses effets dans 33 communes.

On rappellera que la LVAL avait été adoptée à la quasi unanimité du Grand Conseil, en octobre 1989, dans le but d'instaurer

une mesure concrète permettant de lutter efficacement contre la pratique abusive des «congé-ventes» née de la frénésie immobilière de l'époque. Cette mesure de défense des locataires n'est évidemment valable qu'en cas de pénurie démontrée, à savoir lorsqu'il y a moins de 1,5% de logements de une à cinq pièces vacants dans la commune considérée.

Or, la pénurie semble être largement atténuée et aurait même complètement disparue, selon les statistiques de la Chambre immobilière, alors que l'immobilier est aujourd'hui un secteur sinistré. L'arrêté du Conseil d'Etat révèle une certaine concordance dans l'analyse de la situation, entre Etat et

milieux immobiliers, mais ne va pas jusqu'à prétendre que la pénurie n'existe plus. Sur ce point, la notion «qualitative» l'emporte encore sur la notion «quantitative», puisqu'il existe de nombreux logements vacants qui n'offrent qu'un confort plus que sommaire et n'intéressent personne.

La nouvelle liste des communes soumises à la LVAL est la suivante: Neuchâtel, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Boudry, Cortaillod, Colombier, Peseux, Corcelles-Cormondrèches, Bôle, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Chézard-Saint-Martin, Villiers, Le Locle, Les Ponts-de-Martel et La Chaux-de-Fonds. (ms)

Contre les pistes cyclables à l'avenue du 1er-Mars

Une fausse sécurité

Des pistes cyclables avenue du 1er-Mars, les libéraux et radicaux neuchâtelois n'en veulent pas! Leurs arguments en faveur du «non» lors du vote des 19 et 20 février prochains ont été présentés hier. Ils sont particulièrement axés sur le thème de la sécurité.

Le 8 mars 1993, la majorité socialiste-ECOSOL du Conseil général avait obtenu de justesse un amendement en faveur de pistes cyclables sur l'avenue du 1er-Mars, amendement aussitôt combattu par voie de référendum par les libéraux et les radicaux. L'affaire va prochainement trouver son épilogue dans les urnes après quelques mois d'attente; des recours relatifs à la teneur du référendum, successivement rejetés par le Tribunal cantonal et le Tribunal fédéral, ont en effet ralenti le processus de consultation.

Hier, les porte-parole du comité référendaire, Jean-Marc Nydegger (lib) et Philippe Haeblerli (prd) ont relevé que l'avenue du 1er-Mars, axe stratégique de la circulation neuchâteloise, doit offrir toutes les garanties de sécurité. Or, disent-ils, des pistes cyclables perturberaient le trafic et ne pourraient être réalisées sans élargir l'avenue (ils contestent en effet les largeurs de pistes avancées par les «pro vélos», le minimum devant être 17 m 90 au lieu des 16 m 10 planifiés). Par ailleurs, avec six pistes distinctes (vélo, bus, voitures, dans les deux sens), il ne reste pas de place pour les présélections, ce qui conduirait à une circulation al-



ternée, donc ralentie. En outre, remarque le comité référendaire, pour accéder aux arrêts, les bus devraient couper les pistes cyclables (aménagées contre le trottoir, évidemment).

La perspective d'avoir des pistes cyclables sur l'avenue du 1er-Mars inquiète aussi la direction des TN, a souligné hier Gilles Attinger, président du conseil d'administration. Les transports en commun, qui ont apprécié l'ouverture des tunnels sous la ville, seraient ralentis par les cyclistes. Une gêne qui va à l'encontre de la politique actuelle et qui empêcherait l'économie d'un bus que les TN espèrent réaliser lors de la mise en place du plan de circulation (100.000 fr par an).

Le comité référendaire a encore rappelé que le Conseil d'Etat est opposé aux pistes cyclables qui conduiraient au déclassement de l'avenue du 1er-Mars, artère qui doit pouvoir

absorber la circulation de transit en cas de fermeture des tunnels. Il remarque enfin que le plan de circulation prévoit des pistes cyclables sur les voies parallèles, au nord et au sud de l'avenue du 1er-Mars.

«Personne n'en veut!», disent les radicaux et libéraux qui citent parmi les opposants aux pistes cyclables sur l'avenue du 1er-Mars le Conseil communal de Neuchâtel, le Conseil d'Etat, les TN, la Chambre consultative de la jeunesse et le Groupe cycliste neuchâtelois. AT

AVIS URGENT

Aujourd'hui de 16 à 18 h.
Hommage à
André RAMSEYER
dans le cadre de l'exposition
Claude LOEWER
jusqu'au 13 février
Galerie DITESHEIM
Neuchâtel - Tél. 038/24 57 00
28-584

L'émission «Tell Quel» consacrée à La Brévine provoque remous et réactions

Le bonheur qui jette un froid

Le thermomètre de la bonne humeur en a pris un sacré coup. La diffusion, le vendredi 28 janvier dernier, par la Télévision suisse romande de l'émission «Tell Quel» intitulée «La Brévine, le bonheur à moins 40 degrés», n'a pas été très appréciée dans la région. Présidente de l'Union des paysannes neuchâtelaises, la Covassonne Josiane Petitpierre réagit avec sa verve coutumière. A Genève, on est surpris par les remous provoqués (voir encadré).

tion d'âge. Mais que montrait-on dans cette émission, qui ait pu provoquer tant de remous?

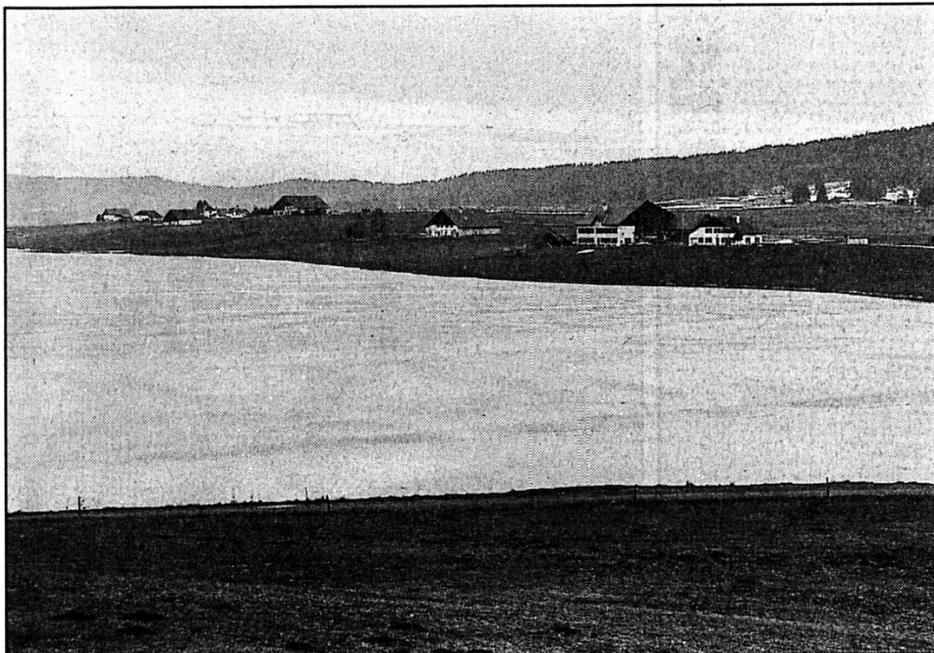
Dans la lettre adressée par Josiane Petitpierre à Claude Smadja, directeur de l'information à la TSR, la présidente de l'Union des paysannes neuchâtelaises et de l'Association neuchâtelaise du tourisme rural estime que le reportage «ne valait aucun investissement». Elle parle «d'insulte au monde rural» et ne cache pas son indignation en demandant quelle image de la paysannerie suisse on cherche à véhiculer. «Si le reportage voulait rire de l'agriculture, alors il était réussi et votre but est atteint.»

PAS TENDRE

Mme Petitpierre n'est pas tendre. «Cette vallée, particulièrement belle par son climat rude et son paysage harmonieux, méritait un autre coup d'œil que celui qui s'est appesanti sur un bistrot (Le Relais des Taillères, ndlr) et des clients les plus quelconques de la région.» Elle ne s'arrête pas en si bon chemin. «Les agriculteurs que vous avez mis en scène sont des cas spéciaux déshonorant tous ceux qui œuvrent dans ce pays à conserver un paysage intact pour le livrer au tourisme et aux générations futures.» En clair, quand il fait froid, les paysans ne tapent pas tous le carton en buvant des verres. Point positif toutefois, les séquences tournées dans une ferme moderne.

Comme de nombreuses autres personnes, la Covassonne aurait préféré voir le lac, les pistes de fond et de VTT, les forêts et les pâturages qui «sont autant d'invites au sport et à l'excursion». Elle rappelle que «les habitants de la vallée ont su progresser vers une agriculture respectant l'environnement et pratiquant une ouverture au monde citoyen digne d'intérêt».

Le bonheur par moins 40 degrés, ça jette un froid. MDC



Les Taillères

De nombreuses personnes auraient préféré que la télévision s'attarde sur ce paysage idyllique.

(Impar-Galley)

Coproduit, Dominique von Burg répond

Coproduit de «Tell Quel», Dominique von Burg a déjà pu mesurer, avec surprise, l'ampleur des réactions. Une quinzaine de lettres de réclamation, provenant uniquement de la région, sont parvenues sur son bureau. Ce qui est relativement beaucoup si peu de temps après la diffusion de l'émission. Il est également frappé, dans la mesure où les remarques qu'il a pu entendre par ailleurs sont positives.

Ce sont les scènes de bistrot, et leur répétition, qui ont dérangé en premier lieu. «Je comprends que de la part des autorités et des gens actifs, ce n'est pas l'image qu'ils souhaiteraient donner», explique-t-il. Mais, le reportage a plus donné envie à Dominique von Burg de visiter la région que le

contraire. «Le film était une respiration bienvenue et je suis sûr que la grande majorité des téléspectateurs l'a pris comme cela.»

M. von Burg assume. Il admet que le film présente un regard très personnel, rien à voir avec ce que pourrait réaliser une société d'émulation. Bref, le reportage avait très peu de points en commun avec un dépliant touristique, bien que contenant de beaux plans, et ne prétendait pas être un film sur l'agriculture de montagne.

«C'était un «Tell Quel» plutôt gentil par rapport à d'autres. Sans grande ambition, c'est vrai, mais sympa», ajoute le coproducteur, tout en se félicitant de l'excellent taux d'écoute obtenu.

(mdc)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Boveresse

Perle rare recherchée

Depuis la démission du président de la commune de Boveresse Charles Michel, effective au 31 janvier dernier, les Grenouillards sont à la recherche d'une perle rare voulant bien accepter d'entrer au Conseil communal. Déjà à l'issue des élections communales de 1992, Boveresse avait connu de grandes difficultés pour recruter son exécutif. Dans l'attente de trouver un cinquième membre, l'exécutif a reconstitué son bureau. René Blanc a été nommé président et Daniel Dreyer vice-président. (mdc)

Buttes

Nouveau doyen

Le doyen du village de Buttes, M. Robert Jaton né le 26 mai 1905, est décédé le 31 janvier dernier. Le nouveau doyen est M. Edmond Vaucher-de-la-Croix qui a vu le jour le 13 janvier 1908. Cependant, l'ancêtre de la localité est toujours Mme Mathilde Lager, née avec le siècle le 6 août 1900. (comm-mdc)

Villiers

Photos aériennes insolites

Pierre Mentha, de Boudévilliers, a choisi la galerie du café du Mouton d'Or, à Villiers, pour y exposer ses nombreuses prises de vue aériennes et insolites du canton de Neuchâtel. Une série de superbes photographies à découvrir jusqu'au 19 mars. (ha-se)

AGENDA

Fontainemelon

Danse espagnole

Située au numéro 1 du chemin de l'Orée, à Fontainemelon, l'Ecole de danse Hélène Cazès jouit d'un succès certain avec sa programmation de cours de danse classique ou jazz dance. Elle se lance aujourd'hui dans la danse espagnole. Tous les lundis soir, de 20 à 21 heures. Renseignements au (038) 53 60 75. (ha-se)

Noiraigue

La gym en soirée

La soirée annuelle des sociétés de gymnastique masculine et féminine de Noiraigue aura lieu ce soir, dès 20 h 15, à la halle de gymnastique. Après le spectacle, il appartiendra à Alpha musique d'assurer l'ambiance. (mdc)

Valangin: «L'Affaire Rocher» marquera le centenaire du Musée du Château

Le vieux gibet lance un appel

C'est peu banal pour un musée de se lancer dans l'aventure d'un spectacle pour marquer d'une pierre blanche son centième anniversaire. Mais à Valangin, on ne recule devant rien. Pas même les défis. Le vieux gibet lance un appel à tous, au nom et à la lumière de «L'Affaire Rocher».

Troublante histoire, anecdote épouvantable, «L'Affaire Rocher» puise son intrigue dans les archives. Celles qui relatent le jugement d'Etienne Rocher et sa jeune épouse Suzanne; un peu voleurs, c'est vrai, mais surtout pauvres vagabonds, voyageurs infatigables. Leur périple, à la fin du XVIIIe siècle, trouve son épilogue à Valangin: au bout d'une corde pour Etienne, alors que Suzanne échappe au supplice, bannie à jamais du Pays de Neuchâtel.

L'écrivain Bernard Liège a transcendé ce fait divers authentique «pour lui donner une tonalité plus universelle, ouverte sur le monde actuel». Sa pièce, mise en scène par Guy Touraille et Anne-Marie Jan, sera jouée en juillet prochain, en plein air, en plein bourg de Valangin. Grandiose.

Grandiose, certes, mais les organisateurs (le musée et la Société d'histoire et d'archéologie neuchâtelaise) n'ont pas encore trouvé tous les comédiens, figurants ou aides techniques qu'ils désirent. Et ils en cherchent des dizaines. Par cet appel, ils invitent toutes les personnes suscep-

tibles de les rejoindre dans cette aventure à assister à une lecture publique de «L'Affaire Rocher». Lecture par l'auteur, Bernard

Liège et les premiers comédiens, doublée d'une présentation du spectacle par Anne-Marie Jan.

Elle se donnera lundi 21 février, au collège de Valangin, dès 19 heures 30. L'enjeu en vaut la peine, sachant que ce spectacle

s'offre comme une occasion unique de jouer un texte original dans un encadrement professionnel, le tout dans les lieux historiques qui serviront de décors.

A ce titre, les habitants de Valangin sont en première ligne. Lundi 21, comme l'indique le premier numéro du «Valanginois», la petite gazette d'information du centenaire, ce sera pour eux l'occasion de venir discuter et découvrir la sauce, succulente et magique, à laquelle sera mangé leur petit bourg en juillet. Qu'ils y viennent donc nombreux. Et en attendant, que chacun reçoive ici les meilleures salutations du vieux gibet. (se)

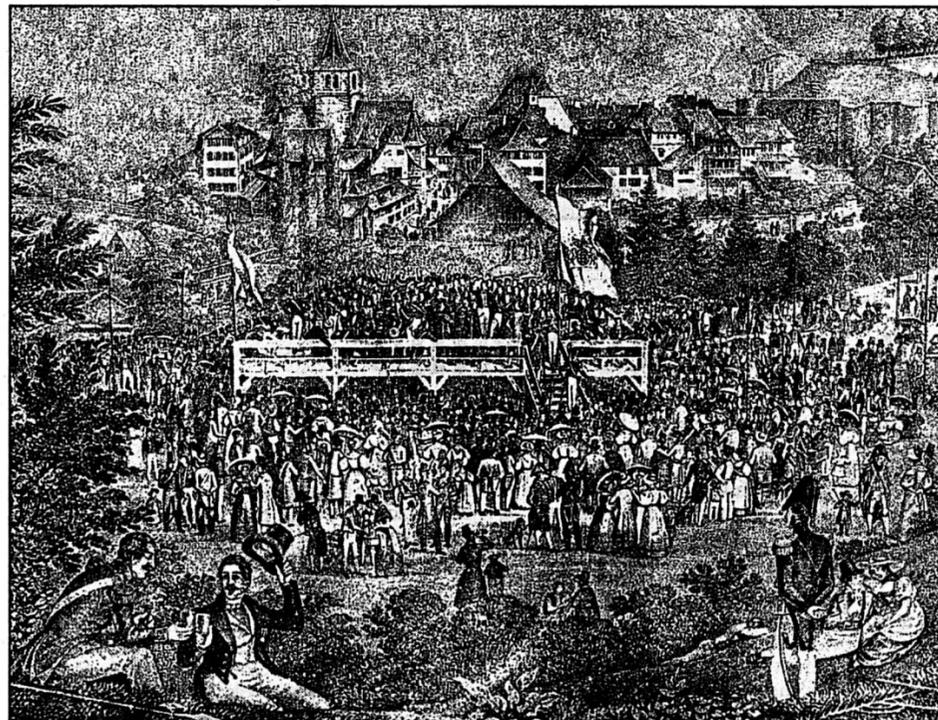
● Lundi 21 février, 19 h 30, salle de spectacle, collège de Valangin, lecture de la pièce «L'Affaire Rocher» par l'auteur Bernard Liège et les premiers comédiens.

PUBLICITÉ

CE SOIR, 5 FÉVRIER 1994
à 20 heures
à CHÉZARD-SAINT-MARTIN
SALLE COMMUNALE
DE LA REBATTE

GRAND MATCH AU LOTO

Système fribourgeois
Transport assuré à la fin du match
Organisation: Parti radical
démocratique du Val-de-Ruz
28-507218



Valangin

«Serons-nous aussi nombreux en juillet 1994 qu'ils le furent à la prestation de serment en août 1840?», s'interrogent les organisateurs des célébrations du centième anniversaire du musée. (Dessin de Doudiet - Photo Schneider)

Gouvernement et administration bernoise: une loi d'organisation, au lieu de 12 décrets

Efficacité en point de mire



Deux ardents défenseurs de la LOCA

Hans-Rudolf Saxer (à droite), secrétaire général des Finances bernoises, et son chef Ueli Augsburger, conseiller d'Etat (Impar-Eggler) en fin de mandat.

Avec sa Loi sur l'organisation du Conseil exécutif et de l'administration (LOCA), lancée en procédure de consultation, le canton de Berne entend répondre à une exigence de la nouvelle Constitution, à savoir celle d'une administration organisée de manière appropriée par le gouvernement. Efficacité et rapidité de réaction: tels sont les objectifs primordiaux de la LOCA, si l'on en croit la Direction des finances.

A l'heure de soumettre ce projet de loi à la consultation, la Direction des finances, qui a conduit le groupe élaborateur, présentait hier ses objectifs. Son chef et son secrétaire général, Ueli Augsburger et Hans-Rudolf Saxer respectivement, attachent beaucoup d'importance à cet exercice. C'est qu'ils y voient enfin l'introduction de principes de management dans la conduite de l'appareil administratif cantonal.

UN SEUL TEXTE

Pas moins de douze décrets différents règlent, actuellement, l'organisation de l'administration bernoise. Or la nouvelle Constitution cantonale, adoptée rappelons-le en juin dernier, permet désormais de réunir toutes ces directives en un seul texte. Cette charte cantonale, de

surcroît, engage l'Etat à édicter une telle loi, donc à créer les bases législatives nécessaires à une amélioration du fonctionnement administratif.

L'efficacité de l'administration, le Conseil exécutif y pense depuis plusieurs années déjà: en 1988, il visait cet objectif précis en lançant le fameux projet EFFISTA (Accroissement de l'efficacité de l'administration cantonale).

Or la LOCA doit permettre de traduire en termes législatifs tous les examens, connaissances et expériences réalisés dans le cadre d'EFFISTA. Dans ce sens, elle poursuivra la démarche générale qui s'est déjà traduite, ces dernières années, par la mise en place du nouveau modèle de comptes (NMC), la réduction du nombre de conseillers d'Etat (de 9 à 7), l'introduction de la gestion des postes de travail, la révision de la loi sur le personnel et la réduction du nombre de directions notamment.

RESPONSABILITÉ ACCRUE...

La LOCA vise, en clair, à répartir de manière adéquate les tâches, compétences et responsabilités organisationnelles entre Parlement, gouvernement et administration. Une répartition qui doit permettre d'améliorer sensiblement la capacité réactive du canton face à l'évolution de la société, et simultanément d'exploiter au mieux la latitude d'action que donne à l'administration la nouvelle Constitution.

Pour atteindre ces objectifs, le texte proposé conduit globalement au renforcement des fonctions gouvernementales et de la présidence du gouvernement,

ainsi qu'à l'amélioration de l'organisation de l'administration.

En ce qui concerne le Conseil d'Etat, la LOCA attribue à chacun de ses membres une responsabilité globale, recouvrant tous les domaines de la politique et non plus seulement ceux que forment leur Direction respective. Selon Ueli Augsburger, les conseillers d'Etat devront satisfaire à des exigences très élevées. En tout cas, le texte stipule que les obligations gouvernementales l'emportent sur toutes les autres fonctions d'un conseiller d'Etat.

Pour renforcer la présidence du gouvernement, par ailleurs, les auteurs du projet souhaitent faire passer à deux ans consécutifs la période de fonction présidentielle. Mais, étant entendu que le gouvernement lui-même est très partagé à ce sujet, cette modification est cependant reléguée au rang de variante.

... AUTONOMIE AUSSI

Plus avant, la LOCA simplifie l'organisation et la direction mêmes de l'administration, en

conférant une autonomie accrue, dans ce domaine, au gouvernement et à ses directions. Alors que les moindres détails organisationnels sont inscrits présentement dans des décrets et ne peuvent donc être modifiés qu'au prix de longues et coûteuses procédures, on vise à une répartition plus directe et hiérarchique des compétences. Ainsi le Parlement - le peuple, le cas échéant - sera-t-il appelé à déterminer les tâches que doit assumer le canton, ainsi que les moyens globaux d'y parvenir (personnel), tandis que le gouvernement choisira la façon d'exécuter ces tâches. On entend atteindre ainsi une plus grande souplesse et une meilleure responsabilisation de l'administration.

A relever que l'application de la LOCA n'entraînera pas de dépenses supplémentaires. Au contraire même, puisque la simplification des procédures évitera de passer par le Grand Conseil pour chaque modification de détail.

(de)

Aucune idéologie

Le conseiller d'Etat Ueli Augsburger, dont le département assume la responsabilité du projet, tenait hier à souligner que la LOCA n'a rien à voir avec une quelconque idéologie.

«Il s'agit simplement de déterminer les moyens de remplir les tâches dévolues à l'administration, respectivement au gouvernement. Avec cette législation nouvelle, toutes les variantes seront possibles, de la centralisation totale à l'autonomie. L'appareil étatique devrait ainsi pouvoir s'adapter à toutes les situations, coller de plus près aux besoins, répondre plus rapidement aux évolutions.» (de)

Sonvilier: une nouvelle commission formée

La sécurité prime

Une nouvelle commission a été formée à Sonvilier. Son mandat consiste à étudier l'ensemble des moyens à même d'améliorer la sécurité de tous, en particulier des enfants.

On se souvient qu'en fin d'année dernière, au lendemain d'un tragique accident de la route, qui avait coûté la vie d'une écolière, un groupe de parents avait recolté dans la localité quelque 360 signatures, au bas d'une pétition demandant l'aménagement d'un «passage sous la route», afin de garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Jusqu'à alors, toute tentative de prévention était demeurée sans réponse, ou du moins sans effet concret. Pour remédier à cette situation et dans le but d'accélérer le débat, une nouvelle commission a donc été formée récemment, sous l'appellation «sécurité routière».

TRAVAIL CONCRET

Mmes Spack, Morf, Voser, Künzli, Racine, Juillard et Schwarz, ainsi que MM. Jean-Mairet et Keller, se sont ainsi réunis pour la première fois le mois dernier, afin de définir les objectifs de cette nouvelle commission villageoise.

A la suite d'un premier tour de table, la commission a décidé de diviser son travail en trois secteurs. En ce qui concerne la route principale tout d'abord, elle planche sur les moyens d'augmenter la sécurité des piétons au centre du village, de diminuer la vitesse des véhicules en amont et en aval de ce centre, d'éviter les dépassements intempestifs dans la localité, de placer au mieux les passages pour piétons, de régler le cas de la Coop, éventuellement de déplacer le préau au nord de l'école.

Hors centre, elle étudie toutes les possibilités d'augmenter la sécurité des enfants dans les di-

vers quartiers dangereux. Et hors de la localité enfin, elle se penche sur la cas des pistes cyclables.

Le nouvel organe s'efforcera de trouver des solutions concrètes à tous ces problèmes, en ne perdant pas de vue que le danger augmente parallèlement à la croissance constante du trafic routier.

Signalons enfin que deux études, l'une pour un passage inférieur, l'autre pour un passage supérieur avec îlot de sécurité, sont actuellement en consultation auprès de l'Office des ponts et chaussées. (sch)

Arrêté Bonny

Un effort cantonal?

Dans une récente interpellation au Grand Conseil, le député Jean-Pierre Aellen (PSA, Tavannes) s'inquiète du «flou artistique» régnant quant à la période suivant l'échéance de l'arrêté Bonny, fixée au 28 de ce mois.

Rappelant que cet arrêté favorisait les implantations d'entreprises, dans les régions périphériques particulièrement et grâce à des mesures telles qu'exonérations fiscales, prise en charge d'intérêts et autre cautionnement, notamment, l'interpellant souligne qu'il complétait les mesures prises par le canton, voire les communes.

Un nouvel arrêté verra peut-être le jour, mais en tout cas pas dans l'immédiat. Et dans l'interval, Jean-Pierre Aellen affirme que des régions déjà sévèrement touchées par la crise vont subir des conséquences graves pour l'emploi.

Et le député tavannois de demander dès lors au gouvernement s'il entend prendre des mesures spéciales, lorsque l'arrêté Bonny arrivera à échéance, et si oui, lesquelles.

S'inquiétant pour la revitalisation de l'économie de la partie francophone du canton, qui a bien besoin d'aide, Jean-Pierre Aellen demande enfin à l'exécutif si un renforcement des mesures cantonales actuelles est financièrement possible. (de)

Allocations

Réduction dans l'agriculture

Le canton de Berne souhaite réaliser des économies sur les allocations familiales versées aux personnes travaillant dans l'agriculture. A l'issue de la procédure de consultation, l'exécutif vient d'adopter, à l'intention du Parlement, une proposition allant dans ce sens.

A l'avenir, et selon cette proposition, les agriculteurs employés à titre accessoire ne recevront plus ni allocations pour enfants ni allocations partielles. Par ailleurs, les allocations familiales versées par le canton, en faveur des paysans des zones de plaine, seront supprimées.

En contrepartie, le canton souhaite accroître la participation financière des communes. Le budget cantonal devrait s'en trouver allégé de quelque 4,5 millions de francs, à partir de 1995.

Durant la consultation, ce projet de restriction s'est heurté au refus des organisations proches du milieu agricole, tandis que les communes se sont déclarées défavorables à l'accroissement de leur participation financière. (oid)

NAISSANCE

Camille, Paula, René PELLET

ont la joie d'annoncer la naissance de

JONATHAN-ALEXIS PELLET

Saint-Imier, le 4 février 1994

296-3318

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVES

Lectures suivies

On continue!

Contrairement à la volonté qu'il avait exprimée en adoptant un paquet de mesures d'économies, le canton de Berne souhaite demeurer affilié au Service des lectures suivies, qui prête aux écoles des ouvrages destinés à l'étude en classe. Toutefois, afin de réaliser les économies projetées, le Gouvernement vient de décider de réduire de 100.000 francs le crédit nécessaire à l'achat de livres. (oid)

Cour suprême bernoise
Marianne déboutée

Le «Bieler Tagblatt» n'est pas punissable pour avoir accolé l'adjectif «brun» au nom de Mariette Paschoud. La Cour suprême du canton de Berne a rejeté jeudi une plainte de Mme Paschoud pour atteinte à l'honneur. L'avocat de la plaignante a annoncé son intention de faire recours auprès du Tribunal fédéral. Le juge Hans-Rolf Schweingruber a motivé son jugement en constatant que l'on pouvait qualifier de «brun» une personne qui avait publiquement exprimé des doutes sur l'existence des chambres à gaz nazies.

AGENDA

Tramelan

Thé dansant

La caravane des thés dansants continue son chemin, de village en village et de succès en succès. Ainsi mercredi prochain le 9 février, c'est à Tramelan qu'elle fera escale (restaurant de l'Union, dès 14 h 30). Pour de plus amples renseignements, on s'adressera à Pro Senectute Jura bernois, Tavannes, tél. 032/ 91 21 20. (comm)

Saint-Imier

Cinéma pour les enfants

Le mercredi 9 février prochain, tous les enfants sont cordialement invités à découvrir le film retraçant l'histoire de Kelli, une petite fille sourde et muette, sans espérance, qui rencontre un jour Jean, un artiste. Pour savoir tout ce que Jean fera découvrir à Kelli, rendez-vous à l'Armée du Salut, rue Baptiste-Savoie 19, à 16 h 30! (comm)

Vaste étude menée en Ajoie

Eaux souterraines polluées

Utilisant un crédit de 837.000 francs adopté en 1987 par le Parlement, le Laboratoire cantonal des eaux a étudié en détail les eaux souterraines d'Ajoie. Les fruits de cette étude, subventionnée par la Confédération et menée en collaboration avec l'Institut d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel, ont été présentés par le ministre de l'Environnement Pierre Kohler, hier à Delémont. Il était assisté de M. Ami Lièvre, chef du Laboratoire et de son adjoint Jean Fernex. Ils ont mené cette étude avec M. Pierre-Alain Gretillat, de l'institut précité.



Les grottes de Milandre

Les eaux souterraines d'Ajoie sont abondantes et riches d'enseignements. (Wenger)

Déjà publié dans les Actes de l'émulation, le résumé de cette analyse permet de tirer des conclusions importantes qui influent sur la politique d'approvisionnement et de gestion de l'eau en Ajoie. La découverte du cheminement des eaux souterraines a permis de définir les bassins versants, donc le chemin des eaux usées. Le haut de la Haute-Ajoie déverse ses eaux en France voisine et dans le Doubs. Le Creugnat, ruisseau souter-

rain et l'Allaine recueillent les autres déversements.

PLUSIEURS ASPECTS

L'épuration des eaux a notablement amélioré la qualité de l'eau de l'Allaine. La nécessité de terminer cette épuration entre Porrentruy et Boncourt et dans La Baroche est évidente. Lorsque les eaux usées s'écoulent dans le karst, un système simplifié d'épuration suffit. Les pertes de

l'Allaine alimentant plusieurs nappes aquifères, la qualité de son eau est importante. L'étude met en évidence l'importance de la pollution agricole due au recours à des pesticides et à l'atrazine. Les effluents industriels contiennent eux des solvants organo-chlorés qui causent une pollution parfois importante.

De même, plusieurs décharges aujourd'hui désaffectées

continuent de polluer le sous-sol où les eaux de réserve abondent. Il sera nécessaire de décontaminer certaines de ces anciennes décharges. C'est le cas de l'Oisellerie, du Voyeboeuf et de Mavallat à Porrentruy, de Mormont et de Cornol. En outre, une gestion rigoureuse des déchets industriels ou des dépôts de matériaux s'impose. Leur centralisation constitue une solution qui réduira les efforts de contrôle et

permettra d'obtenir les meilleurs résultats.

INTERCONNEXION DU RÉSEAU

Conduites en même temps que les analyses requises par la Transjurane, les investigations soulignent la nécessité de connecter les réseaux, notamment afin d'assurer une alimentation suffisante en eau potable, même par temps sec. Par le tunnel du Mont-Terri, l'Ajoie doit être reliée à la nappe aquifère de Saint-Ursanne proche de... l'Office des eaux.

De plus, la construction de la Transjurane fait surgir une nouvelle forme de pollution: celle de la terre en provenance des chantiers et qui s'infiltre dans les ruisseaux ou les nappes. Toutes les précautions sont prises afin de sédimentier ces terres et d'éviter qu'elles n'aillent colmater les brèches d'écoulement souterrain des eaux, au risque de perturber leur cours et de modifier les débits et d'autres paramètres d'observation. Le même phénomène résulte de l'activité de la place d'armes de Bure et exige une surveillance constante.

L'étude montre aussi que les réserves d'eau reposent en Ajoie sur une marne oxfordienne dont il faut retenir la présence, en cas de recherches de nouveaux gisements. Elle a abouti à l'établissement d'une carte détaillée recensant la majorité des enseignements récoltés par les chercheurs. Elle a aussi mis en évidence la pollution due aux eaux de pluie. V. G.

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Police jurassienne

Départ de «Pierre Péquignat»

Il est très populaire en Ajoie et dans le Clos-du-Doubs. François Christe, un enfant de Soubey, quitte la police jurassienne après 36 ans de service. Il avait commencé sa carrière dans la police bernoise avant d'être nommé chef de poste à Cornol en 1979. Dès 1989, il a travaillé au corps de garde de Porrentruy où sa rondeur et ses conseils étaient très appréciés des jeunes agents. Doté de grandes qualités humaines, au contact facile et franc, d'une conscience professionnelle marquée, il était très estimé de la population et des autorités. François Christe pourra se donner désormais à fond au théâtre puisqu'il tenait sur scène et à merveille le rôle de Pierre Péquignat lors du bicentenaire de la mort du révolutionnaire jurassien. (mgo)

Route express en France voisine

40 millions débloqués

Par une visite au chef du cabinet du ministre Charles Pasqua, le député Jean Rosselot a réussi à débloquent 20 millions de francs français qui seront affectés au prolongement de la voie express reliant l'A36 à la Transjurane. Avec la participation des collectivités locales, le double de cette somme sera affecté à ce chantier. Cela devrait assurer que la N16 débouche sur un réseau français adapté, dès son ouverture au trafic. (vg)

AGENDA

Stages linguistiques

Cap sur l'Allemagne

Le onzième échange d'étudiants entre le Jura et la Westphalie aura lieu cet été, trois semaines durant. Près de trois cents jeunes y ont pris part dans le passé. Cette année, les Westphaliens viendront d'abord dans le Jura et y suivront les cours de l'école. Le séjour des Jurassiens en Allemagne aura lieu du 17 juillet au 7 août, pendant les vacances scolaires. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 16 avril 1994. Renseignements auprès d'André Richon, Domont 43 à Delémont. (comm-vg)

Saignelégier

Capitale de la famille

Les 3 et 4 septembre, les familles du canton du Jura, du Jura-Sud et de Biemme romande se rencontreront à Saignelégier, dans le cadre de la Quinzaine de la famille mise sur pied du 29 août au 11 septembre. Ce sera l'une des manifestations de l'Année de la famille instituée par l'ONU.

Depuis quatre ans, la partie francophone du diocèse de Bâle axe son action pastorale sur la famille. Le stade des réalisations concrètes a été atteint. Ainsi le Centre d'animation de la jeunesse a-t-il mis sur pied des sessions de jeunes sortant d'école. En outre, dix couples suivent une formation qui leur permettra de cheminer avec d'autres couples durant trois ans, dans les quatre doyennés de la région jurassienne. Verra-t-on naître un Bureau de la famille qui compléterait l'action du Conseil de la famille créé dans le canton du Jura? Il pourrait s'occuper de tous les aspects de la vie familiale: jeunes couples, couples âgés, divorcés remariés, familles monoparentales, etc. et aborder les thèmes qui en marquent les étapes de vie essentielles.

Quatre groupes de travail ont

été constitués en 1991 afin de répondre aux urgences signalées par les prêtres et les permanents laïcs de l'Eglise catholique. Les rapports sont conclus; il s'agit d'en dresser le bilan et d'en dégager les lignes directrices.

NOMBREUX DOMAINES ABORDÉS

Aucun domaine, aussi spécialisé soit-il, n'a été laissé de côté. On a ainsi abordé la bioéthique, la psychothérapie, l'écoute des autres, la communication sociale, par le biais de plusieurs conférences-débats. Jean-Claude Boillat, du Centre catéchétique, a tourné un film vidéo sur la famille. En 1991 déjà, 500 personnes ont pris part à la Fête des familles à Malleray.

On a découvert aussi que l'Eglise est pauvre de ceux qui lui manquent, comme les divorcés-remariés. Elle doit donc les accueillir et non les exclure, leur donner accès aux sacrements. Le Bureau de la famille envisagé pourrait s'atteler à une telle tâche. Il devra aussi prendre en compte les mutations qui transforment les contours de la famille traditionnelle. V. G.

Délibérations du Gouvernement

Convention approuvée

L'exécutif jurassien a approuvé dernièrement la convention tarifaire conclue entre les hôpitaux et les caisses-maladie et alloué 10.000 francs en vue de la lutte contre les campagnols par la CTJ.

En matière de soumission de travaux, le Gouvernement émet des réserves quant à l'inclusion des services dans les travaux concernés. Il ne faut en outre pas admettre de différences de

pratique entre les routes nationales et les lignes ferroviaires alpines.

Enfin, le Gouvernement se rallie à la modification de la loi restreignant les achats d'immeubles par les étrangers. Une similitude de traitement entre Suisses et étrangers aura des effets économiques bénéfiques. Le projet fédéral doit donc être soutenu, selon le Gouvernement. (vg)

Delémont: tentatives de brigandage et escroquerie

Apprentis sorciers condamnés

En été 1992, quatre jeunes de la région de Delémont se sont essayés au grand banditisme. Ils ont projeté d'enlever trois gérants de caisse BCJ et Raiffeisen pour leur faire ouvrir les coffres. Ces opérations ont avorté au tout dernier moment. Dans la même période, ils ont commis en ordre dispersé un vol, une escroquerie portant sur 65.000 francs grâce à un faux et tenté de contracter un petit crédit de 40.000 francs... Trois d'entre eux ont écopé de peines allant de 15 à 18 mois avec sursis. Le quatrième de la bande s'était donné la mort, l'étau se resserrant sur lui.

Si le défunt était le leader du groupe, ses trois compagnons venant de Soyhières et de Delémont, moins de 20 ans à l'époque, n'ont pas hésité à lui prêter main-forte.

Aussi le Tribunal correctionnel de Delémont, présidé par le

juge Pierre Lachat, a-t-il suivi les conclusions du procureur. Au sujet des brigandages d'abord. Les juges ont retenu qu'il y avait bien eu tentative et non actes préparatoires. En effet, ces deux nuits-là, les prévenus étaient prêts à aller jusqu'au bout, les plans étaient établis. Tandis qu'un homme, talkie-walkie en main, attendait dans l'auto, les deux autres se présentaient à la maison des caissiers (celui de la Raiffeisen de Soyhières, les directeurs et vice-directeurs de la BCJ Delémont). La famille aurait été gardée en otage sous menace d'une arme tandis que le banquier aurait dû aller ouvrir son coffre. Pas de réponse au coup de sonnette dans un cas, absence du caissier dans le second, et peur à l'entente d'une voix dans le troisième cas auront sûrement évité aux apprentis sorciers une lourde glissade dans la délinquance.

Par contre, ils ont été reconnus coupables d'un vol chez Black et Decker Delémont (7000 francs), d'une escroquerie pour avoir faussé et retiré un chèque de 65.000 francs au détriment de la même société, argent aussitôt évaporé au casino d'Evian. Ils ont aussi tenté de dérober, avec une fausse pièce d'identité, un petit crédit de 40.000 francs à l'encontre d'une banque chaux-de-fontaine.

UNE LEÇON

A eux seuls, le travail en bande et la tentative de brigandage leur valaient un minimum de deux ans ferme de prison. Mais le tribunal a retenu, pour leur accorder le sursis, la circonstance atténuante du jeune âge ainsi que leur bonne situation actuelle.

«La leçon devrait porter» a conclu le président Lachat. Mgo

Epuration des eaux

Préserver les communes

Par mesure d'économies, la Confédération entend supprimer les subventions d'installations n'épurant pas les eaux de manière très forte. Ces mesures toucheront directement les régions de montagne, où la collecte des eaux usées et leur traitement entraînent des coûts spécifiques très élevés.

En outre, dans le budget cantonal, la contribution de l'Etat à ces tâches a diminué de moitié entre le budget de 1991 et celui de 1994.

Evoquant ces éléments dans

une question écrite, le député Vincent Wermeille, PCSI, demande au Gouvernement si les prescriptions du plan directeur cantonal dans ce domaine pourront être respectées. Les communes qui subiraient des diminutions de subvention ne seront-elles pas désavantagées, notamment dans l'élaboration de leur plan d'aménagement local et donc dans la définition de nouvelles zones de construction?

Vu cette situation, le Gouvernement entend-il entreprendre des démarches auprès des

autorités fédérales, afin que certaines exigences de la loi de protection des eaux soient assouplies, de telle manière que les régions de montagne n'en subissent pas directement les effets négatifs, demande le député Wermeille. Si ces démarches n'aboutissaient pas, les régions de montagne subiraient les conséquences des mesures d'économies fédérales qui n'exerceraient en revanche aucun effet néfaste au détriment des régions urbaines déjà favorisées par le développement économique. V. G.

CINÉMAS

ANTONIA ET JANE (de B. Kidron avec B. Bruce), 16 ans, samedi et dimanche à 20 h 30. L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (de Tran Ahn Nung), 16 ans, samedi et dimanche à 17 h 30; dès lundi, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril, V. Forqué, P. Coyote), 16 ans, tous les jours à 18 h 45, samedi aussi à 23 h 10. MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 21 h, samedi, dimanche et mercredi aussi à 16 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier, M.-A. Chazel), 12 ans, tous les jours à 21 h, samedi et dimanche aussi à 16 h 15 et 18 h 30. L'INCROYABLE VOYAGE (de W. Disney), samedi, dimanche et mercredi à 14 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 18 h 10, et 20 h 45, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h 30, 18 h 15 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
PIÈGE EN EAUX TROUBLES (de R. Herrington avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 45, samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec Hiep Thi Le), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. ORANGE MÉCANIQUE (de S. Kubrick avec Malcom McDowell), samedi à 18 h. SHINING (de S. Kubrick), dimanche à 18 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ALADIN (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 17 h 15 et 20 h 15, samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE (de J. Szwarc avec C. Clavier), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 15.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
RAINING STONES (de K. Loach avec B. Jones), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30. DEMOLITION MAN (de M. Brambilla avec S. Stallone), 16 ans, samedi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
L'HOMME SANS VISAGE (de et avec M. Gibson), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
BEETHOVEN 2 (de B. Levant), pour tous, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 15 h et 17 h.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
THE HANDMAID'S TALE (de V. Schlöndorff avec N. Richardson), samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (de M. Scorsese avec M. Pfeiffer), 12 ans, samedi à 20 h 30, dimanche à 17 h. L'ENFANT LION (de P. Grandperret), 10 ans, samedi à 18 h et dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
SOLEIL LEVANT (de P. Kaufman avec S. Connery), samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi à 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
CLIFFHANGER (de R. Arlin avec S. Stallone), samedi à 20 h 45 et dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LE TEMPS DE L'INNOCENCE (de M. Scorsese avec M. Pfeiffer), 14 ans, samedi et dimanche à 20 h 30.	LES BREULEUX LUX

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, Léopold-Robert 57, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coop, samedi jusqu'à 19 h, dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coopérative, rue du Seyon, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie Piergiovanni, Fontainemelon, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24; médecin de service, Cabinet groupe, Fontainemelon, ☎ 53 49 53 du samedi à 8 h au lundi à 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Centrale, Fleurier, ☎ 61 10 79, du samedi à 16 h au lundi à 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Tkatch, Fleurier, ☎ 61 29 60, du samedi 8 h au dimanche 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Voirol, ☎ 41 21 94, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERTS: Peeping Tom, Le P'tit Paris, samedi à 22 h. K-Racters (sweetie party), Bikini Test, samedi à 21 h. SPECTACLE: «Les enfants du silence», par Emmanuelle Laborit et Jean Dalric, Théâtre, samedi et dimanche à 20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
THÉÂTRE: «Le procès de Mary Dugan», par la Compagnie Scaramouche, Casino, samedi à 20 h 15.	LE LOCLE
CONCERTS: Soirée en faveur de la construction d'une école au Bénin, La Case à chocs, samedi à 21 h. Daniela Numico, clavecin, Musée d'art et d'histoire, dimanche à 17 h 15. SPECTACLE: «Le romantisme à travers l'Europe», par L. Pantillon, violon, S. Huter, piano, L. Aeschlimann, violoncelle, Y. Pignard, récitant, Théâtre du Pommier, dimanche à 17 h.	NEUCHÂTEL
CONCERT: Le chœur de chambre de Boudry, le Zurcher Orchestervereinigung, Temple, dimanche à 17 h.	BOUDRY
DISCO: Mega Music, sur glace, patinoire de Belle-Roche, samedi dès 21 h.	FLEURIER
CONCERT: Les Neuf de Chœur, Salle de spectacles, samedi à 20 h 30. SPECTACLE «Whatever the weather», par la Compagnie Brouhaha, Relais culturel d'Erguël, salle Reine Berthe, samedi à 20 h 30.	SAINT-IMIER
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition Rimski-Korsakov, jusqu'au 6 février. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Exposition temporaire: «Hors Les Tiroirs». De mardi à dimanche de 14 h à 17 h, jusqu'au 27 février. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseyer, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h jusqu'au 26 février. J.-C. MEIER. Ulrich Studer, aquarelles et François Straub, sculptures, jusqu'au 19 février. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. C.-A. Bouille, peintures récentes, jusqu'au 18 février. Tous les jours 10-17 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES AMIS DES ARTS. Yvan Moscatelli, peinture, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. André Ramseyer, sculpture, jusqu'au 13 février. DE L'ORANGERIE. Aline Dubreuil, peinture, mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 6 février. MDJ ART CONTEMPORAIN. Joël von Allmen, photographies, mercredi à dimanche 14 h-18 h Jusqu'au 25 février. COÏ. Norberto Roldan, peinture, jusqu'au 4 mars. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. LE GRIFFON. Yolande Monney, peinture, jusqu'au 20 mars. Lundi 12 h 30-18 h 30, mardi à vendredi 10 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, samedi jusqu'à 16 h 30.	NEUCHÂTEL
2016. Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 13 février.	HAUTERIVE
ARCANE. N. Guerne, peinture, mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h., jusqu'au 19 février.	PESEUX
JONAS. Lucien Gurtner, «Eau et papier», mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 13 février.	PETIT-CORTAILLOD
M.-L. MULLER. Anca Seel, technique mixte, jusqu'au 27 février. Mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
NOELLA. Philippe Wyser, pastels, et Roland Roure, sculptures, jusqu'au 20 février. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Roger Burgi, acryls, aquarelles et gouaches, jusqu'au 25 février. Mardi à samedi 14 h-18 h.	SAINT-IMIER

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A propos de l'émission «Tell Quel» du vendredi 28 janvier

Lettre ouverte à ceux qui n'ont rien compris

Non, messieurs les photographes, reporters et tutti quanti de la télévision romande ou autres, La Brévine ce n'est pas cela, oh! pas du tout. A part la température hivernale qui, une fois par hiver et tout à fait exceptionnellement, atteint moins 40 degrés, il y a bien autre chose à La Brévine. Vous avez montré de ce pays au caractère très fort et qui est aussi le fait de ses habitants, un bistrot plein de paysans tapant le carton en buvant des verres et dont vous avez fait un ramassis qui ne correspond aucunement à la réalité. Nos paysans de là-haut, même avec une température à -40° ont bien d'autres occupations que celle d'être pris pour des figurants d'un reportage au-dessous de tout.

Vous n'avez absolument pas «pigé» l'âme de ce pays et de ses habitants et c'est bien dommage, car le principal manque. Sur la place du village, à deux pas du thermomètre, une charmante église mérite qu'on y entre pour y découvrir certains vitraux exécutés par le peintre haut-jurassien qui s'appelait Lermite et dont le nom, certainement, vous est inconnu (on a la culture qu'on se fait). Et quand on vient dans un coin de pays inconnu (fut-il «au diable»), sinon par sa température hivernale qui descend une fois par décennie à -40°, on se renseigne sur ses autres curiosités. Il y a, là tout près, un petit lac superbe que vous avez certainement ignoré, il s'appelle le lac des Taillères. Ce n'est pas le Lé-

man, bien sûr; qu'en ferait-on d'ailleurs là-haut? Et dans les guides touristiques, s'il y figure, il ne porte certainement pas la mention «vaut le détour», mais quand il est gelé, tout le canton monte patiner et s'en donner à cœur joie. Et puis cette région compte aussi des kilomètres de pistes pour les fondeurs à ski, ces pistes bien entretenues par les gens de là-haut et qui feraient peut-être envie à d'autres! Elles sont à deux pas des bistrotts, un peu loin pour des reporters. Et puis, il y a aussi dans ce village, figurez-vous, une école, fréquentée, et des gens de tous âges qui ne jouent pas forcément aux cartes dans les bistrotts, mais dont les intérieurs auraient mérité votre curiosité, les reporters ne sont pas si timides que je sache.

Et n'oublions pas de mentionner aussi que, sur la place du village (celle du thermomètre) se trouvent deux excellents restaurants dont la renommée dépasse largement les frontières du district (avec café et jeux de cartes) mais aussi et surtout avec chaque une salle à manger où l'on se régale de la meilleure cuisine. Les gourmets le savent, eux. Voilà pour le matériel. Côté spirituel, vous ignorez peut-être, Messieurs les reporters, qu'un des grands écrivains français nommé André Gide (1869-1951), vous connaissez? a situé l'un de ses plus grands romans «La Symphonie pastorale» à La Brévine et que l'un de nos grands cinéastes suisse qui se nomme Henri Brandt (ça vous dit quelque chose?) a tourné en ce village et dans la région un très grand film intitulé «Quand nous étions petits enfants» et cela avec les gens du cru. Vous m'objecterez que cela n'a rien à



voir avec moins quarante degrés. Pourquoi pas? Le grand froid n'empêche pas de penser et d'agir, sachez-le. Et du moment que, comme vous, on vient de si loin pour regarder un thermomètre placé sur la colonne au milieu du village, autant faire les choses bien. C'est tout cela qu'il fallait dire et montrer sur La Brévine, ce village sibérien où la température descend jusqu'à moins 40 degrés, c'est toujours plus intéressant, du moins pour certains, que de voir des gens jouer aux cartes dans un café.

Ce pays, dans sa superficie exigüe, est un grand pays par sa beauté austère et dont le patrimoine contient des fermes neuchâteloises de la meilleure espèce et qui, elles aussi, malgré la neige les recouvrant, mériteraient le détour. Mais vous avez préféré le bistrot qui n'a donné qu'une fausse image de ce village. Evidemment, par -40°, on préfère rester au chaud. Vous n'avez pas su voir ni regarder autour de vous à part «le thermomètre» sur la place du village. On ne saurait vous féliciter pour ce travail raté et si vous revenez à La Brévine, que ce soit pour vous excuser de votre galvaudage.

Charlotte Landry, Couvet ainsi que de nombreuses personnes ayant suivi l'émission et dont la liste exhaustive serait beaucoup trop longue pour prendre place dans cette rubrique.

CARNET DE DEUIL

Boudevilliers

Elle venait d'entrer dans sa 102e année. Le 20 janvier dernier, Madame Suzanne Evard von Allmen s'est éteinte paisiblement, à Neuchâtel chez sa fille, où elle vivait depuis 1986.

Originaire de Malvilliers, née le 12 janvier 1893, Mme Evard von Allmen a passé une enfance heureuse au milieu d'une famille de cinq enfants. Après ses écoles à Boudevilliers, elle obtint un diplôme d'institutrice à l'Ecole normale de Cernier. Elle fut d'abord nommée au Mont de Travers à la tête d'une classe de 40 élèves, pour ensuite exercer à Boudevilliers.

Mariée en 1919 à Hector Evard, de Cernier, elle quitta la région car son mari travaillait à la direction des PTT, à Berne. Le couple est revenu ensuite à Malvilliers, dans leur maison, au moment de la retraite d'Hector, en 1967. C'est à cette période qu'ils ont perdu leur fils.

Madame Evard a rempli plusieurs activités au sein de l'église romande de Berne puis au Val-de-Ruz. L'église a tenu une place importante dans sa vie. Elle avait aussi un sens très marqué de la famille et un intérêt tout particulier pour la musique, la peinture et l'histoire. Elle avait une opinion sur tout et son sens civique fut exemplaire. (ha-se)

Neuchâtel

Vendredi 4 février à 8 h 40, Mme D. L. de Dombresson circulait sur la route cantonale de Valengin à Neuchâtel. A Neuchâtel, dans la tranchée couverte de la rue des Tunnels, à la hauteur du bâtiment de la police cantonale, son auto a heurté latéralement celle de M. G. G., de Neuchâtel, qui s'engageait sur le même axe en provenance de Vauseyon. Dégâts. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation, tél. 038 24.24.24.

Saint-Blaise

Judi 3 février vers 13 h 10, M. T. T. du Landeron circulait en voiture sur la voie de gauche de la route cantonale de Saint-Blaise à Neuchâtel. Dans le giratoire des automobiles Martini, alors qu'il circulait à l'intérieur, son auto a heurté le train routier conduit par M. P. S., de Pologne, qui circulait dans le même sens. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de circulation à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

TÉMOINS

Hauterive

Le conducteur de la voiture qui, dans la nuit du mercredi 2 février, a endommagé une Opel Omega break blanche à la rue de la Croix-d'Or à Hauterive, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Blaise, tél. 038 33.17.21.

DÉCÈS

Saint-Blaise

M. Alberto Conti, 1932

Marin-Epagnier

M. René Lanzoni, 1917

Neuchâtel

Mme Raymonde Roujoux, 1914
Mme Violette Baumgartner, 1924

Peseux

M. Michel Favre-Bulle, 1932

Colombier

Mlle Marthe Montandon, 1907

Saint-Blaise

M. Ernest Bhend, 1907



Père, entre tes mains, je remets mon esprit.

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le Seigneur pour

Marcelin PELTIER

qui nous a quittés, dans sa 77e année, après une longue maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise. Qu'il trouve auprès de Dieu la paix et la joie.

Son épouse:

Marie-Thérèse Peltier-Godat, Saignelégier;

Ses enfants et petits-enfants:

Gérard et Jeanne Peltier-Baumann, Tramelan, et leurs enfants:
Nathalie et son ami Claudio, Courgenay,
Françoise, Tramelan;

Roland et Réjane Godat, Amiens, et leurs enfants;

François et Malou Giroud, Chamoson, et leurs enfants;

François et Marie-Françoise Godat, Saignelégier, et leurs enfants;

Louis et Marie-Josée Varin, Genève, et leurs enfants;

Etienne et Pierrette Godat, Le Noirmont, et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, invitent à prier le Seigneur, qu'Il accorde à leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, neveu, oncle, parrain, cousin, parent et ami, le repos et la lumière éternels.

SAIGNELÉGIER, le 4 février 1994.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu le lundi 7 février à 14 h en l'église de Saignelégier, suivis de l'inhumation aux Breuleux.

Rendez-vous au cimetière des Breuleux vers 15 h 15.

Marcelin repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LES BRENETS

Jean Cupillard;

Françoise et Pierre-André Humbert-Cupillard, leurs enfants et petites-filles,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame Laure CUPILLARD

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman, le 4 février 1994.

FRANCE-CHARQUEMONT/LES BRENETS

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-509063

LE LOCLE



La famille de

Madame

Iride EGERMINI-AGNETTI

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

157-14004

Lorsque l'on est contraint de se séparer d'un être qui nous est cher, la douleur que l'on ressent est adoucie par les marques d'affection que l'on reçoit.

Une présence
Un message
Une fleur

autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre chère épouse, maman et parente

Madame Rose-Marie FROIDEVAUX

née CATTIN
dite «Rosy»

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

Jean-Louis FROIDEVAUX;
Joëlle FROIDEVAUX;
Jean-Paul FROIDEVAUX;
et famille

LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1994.

132-12418

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.

☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 210 360.

Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

**Régie des annonces:
Publicitas**



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Secrétaire général: Roland Graf.

Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.

Secrétariat nuit: Michel Déruins, Daniel Schouwey,
Benoit Couchepin, Ivan Radja.

Monde et Suisse: Daniel Droz.

A Berne: François Nussbaum.

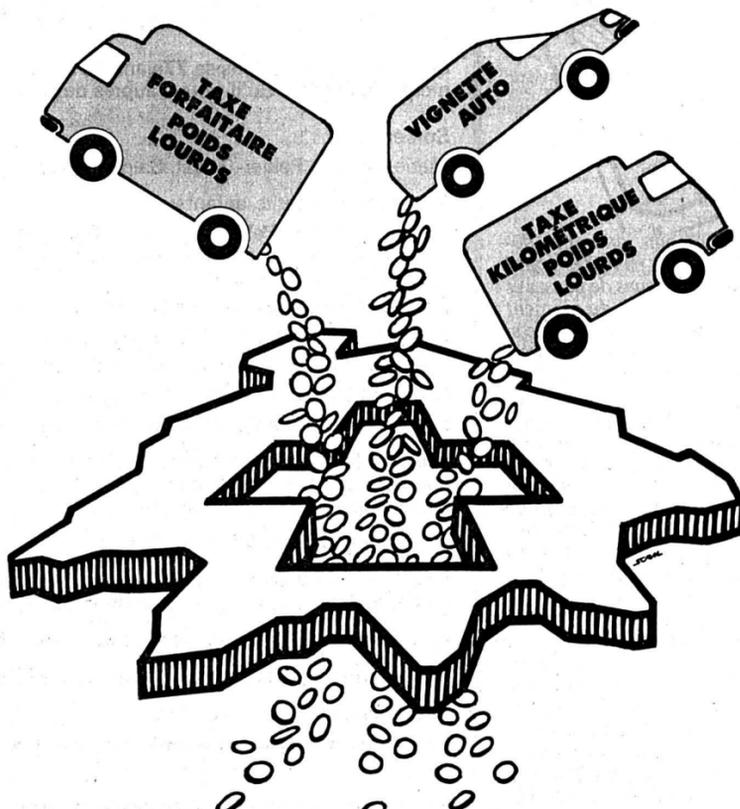
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
Littoral: Claudio Personeni, Anouk Orliab, Annette Thorens.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Val-de-Ruz: Simone Ecklin.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger.
Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stegmüller.
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.
Dessinateurs: Elzingre, Tony.

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
 NOS VOYAGES DE PÂQUES...
 Du 1er au 4 avril
PROVENCE - VERDON
 4 jours, Fr. 660.-
LANGUEDOC - CANAL DU MIDI
 4 jours, Fr. 670.-
CÔTE D'AZUR - RIVIERA - MONACO
 4 jours, Fr. 690.-
TOSCANE - FLORENCE
 4 jours, Fr. 710.-
SARDAIGNE - COSTA ESMERALDA
 4 jours, Fr. 755.-
 Demandez nos programmes
 Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
 Tél. 039/24 15 24
 ou auprès de votre agence de voyages

DES TAXES SANS FREINS POUR UN TROU SANS FONDS



3x NON

LE 20 FEVRIER 1994

ASAG Section Neuchâtel-Jura

**La doctoresse
 Andrea IUVARA
 ophtalmologue FMH
 Spécialiste
 maladies des yeux**
*a le grand plaisir de vous
 annoncer l'ouverture
 de son cabinet.*

Spécialisation en ophtalmologie à la clinique ophtalmique de Lausanne.

**Faubourg de l'Hôpital 18
 Neuchâtel
 Téléphone 038/25 63 63**

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL

**OFFICE DES FAILLITES
 DU VAL-DE-RUZ**
**ENCHÈRES PUBLIQUES
 D'UN LOCAL COMMERCIAL
 EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES
 TRANSFORMABLE EN
 APPARTEMENT À SAULES**

Le 10 mars 1994, à 15 heures, à Cernier, Hôtel de Ville, salle du tribunal, l'office des faillites du Val-de-Ruz procédera à la vente aux enchères publiques du local commercial désigné ci-après, dépendant de la masse en faillite de Stauffer Francis Roland, précédemment à Saules, à savoir:

Cadastre de Fenin-Vilars-Saules

Désignation de la part de copropriété à vendre
Article 1417/A, à Saules, propriété par étages, copropriétaire du 141 pour 112/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: rez: locaux commerciaux est de: 1 atelier, 1 bureau, 1 salle de conférences, 1 hall secrétariat, 1 local labo Hélio, 1 W.-C. Surface totale d'environ 109 m².

Estimation cadastrale (1974): Fr. 2100.-
 Assurance incendie (1993): Fr. 261 800.-
 Estimation officielle (1993): Fr. 270 000.-

Le local est libre de tout bail.
Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 1411, à Saules, bâtiment place-jardin de 2167 m². Propriété par étage de 12 unités avec garages.
 Pour une désignation plus complète de ce bien, on se réfère à l'extrait délivré par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, pièces qui pourront être consultées avec les conditions de vente et l'état des charges à l'office dès le 21 janvier 1994.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante (éventuelle autorisation militaire réservée).

Le bien immobilier pourra être visité le 18 février 1994, de 14 h à 14 h 30.

Renseignements: Office des faillites du Val-de-Ruz, Epervier 4, 038/53 21 15

Office des faillites:
 Le préposé: M. GONELLA

OFFRES D'EMPLOI

Notre avenir nous passionne

Notre client nous a mandaté pour trouver son futur responsable des achats suivi des commandes. Vous êtes employé de commerce, environ 40 ans. Vous travaillez en fr.-all.-angl. Vous voulez vous affirmer à votre poste? Vous êtes informatisé. Vous êtes au bénéfice d'une expérience réussie dans un même domaine. Alors appelez sans tarder Olivier Riem.

OK PERSONNEL SERVICE
 Placement fixe et temporaire
 Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

MINI-ANNONCES

● immobilier

A vendre, Le Locle, **BEL APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES AVEC GARAGE**. Situation tranquille près de la forêt. Ecrire sous chiffres U 157-711300 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A vendre **3 1/2 PIÈCES**, belle situation, cuisine agencée, balcon, garage, jardin, ascenseur. 039/23 24 88 132-511891

A louer à La Chaux-de-Fonds, Crétets, pour le 1.4.1994, **BEAU 2 PIÈCES**, cuisine agencée, grand balcon. Loyer Fr. 561.- charges comprises. Pour renseignements: 039/26 79 26 à partir de 20 heures. 157-500958

Vends **MAISONNETTE** (France), 5 km cours d'eau (Dessoubre), 80000.- francs suisses. 0033/81 64 09 07 157-500959

A louer au Locle, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES RÉNOVÉ**, Fr. 509.- charges comprises, une cave, deux balcons. Cardamines 9. Possibilité garage. 039/31 77 33, 037/77 58 64, 039/31 19 44 157-500960

Cherche à louer au Locle pour automne 1994, **APPARTEMENT 3 1/2 OU 4 PIÈCES** avec dégagement. Prix modéré. Ecrire sous chiffres U 157-711303 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

● immobilier

A louer au Noirmont, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES EN DUPLEX**. 039/53 17 28 14-511120

A louer, Les Bois, en campagne, **3 PIÈCES**, tout confort, cadre rustique. 039/61 11 76 14-510161

A louer ou à vendre: **4 PIÈCES**. Moderne, confort, cheminée. Place de parc. Centre La Chaux-de-Fonds. Endroit calme. 039/61 10 82 132-511957

A louer à La Chaux-de-Fonds, Parc 79: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES MEUBLÉ**. Libre dès mi-mars. 039/24 12 61, midi ou soir. 132-511958

A louer au Locle pour le 1er avril 1994 ou à convenir: **2 APPARTEMENTS** bien ensoleillés de **3 1/2 ET 6 PIÈCES**. 039/31 33 33, heures bureau. 157-500716

● divers

Cherche à recevoir (contre bons soins) pour une classe, **ORDINATEUR, CLAVIER, IMPRIMANTE**. 039/28 17 07 132-511307

● offres d'emploi

Cherche **JEUNE FILLE** pour garder deux enfants et aider au ménage. 039/41 34 76 132-511996

● perdu

JEUNE CHATTE, écaille de tortue, foncée, collier rouge, quartier est du Locle. 039/31 29 44 132-511993

● marché de l'occasion

CITROËN GS 1200, expertisée, Fr. 1850.-. 039/26 01 71 132-500090

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
 Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Feu: 118

Police-secours 117

Donnez de votre sang Sauvez des vies

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

»Elle verra sans doute le bout de l'oreille. Mais venez donc si vous voulez.

- O.K.! A tout à l'heure chez la face de Peau-Rouge.

- Jimmy! Voyons! Pas si fort.

Après le déjeuner je me rendis donc chez Mrs Arthur Stone qui parut ravie de me voir.

Elle était tout de blanc vêtue avec

un maquillage léger et savant qui mettait en valeur la régularité de ses traits. Une fois de plus je me dis qu'elle avait dû être fort belle. Deborah tient de ce côté pour le physique. J'espère que la ressemblance s'arrêtera là.

Quand j'écris qu'elle parut ravie de me voir cela signifie qu'elle ne m'accueillit pas avec les sarcasmes habituellement réservés à Andréa Wilson.

- Alors, ma chère, Edwina me prête sa perle pour la journée?

- Attendez de juger par vous-même, Mrs Stone, avant de me qualifier de perle.

- Oh! Vous n'aurez rien à faire d'autre qu'à me tenir compagnie. Ce n'est pas bien compliqué. Je fume le cigare après mon café. Donnez-m'en donc un. Là... sur cette table. Choisissez-le vous-même et choisissez-le

bien, dit-elle avec un sourire mauvais qui lui retroussa les babines.

Je compris que c'était mon examen de passage.

J'ai pris un cigare dans la boîte. Je le fis craquer à mon oreille en le roulant entre mes doigts. J'ai enlevé la bague et l'ai donné à Mrs Stone qui suivait attentivement tous mes gestes comme le chat guette la souris. Elle le huma puis le mit dans sa bouche pour en humecter un peu la pointe afin d'éviter de le fendiller en le sectionnant. Quand elle le retira, je lui tendis solennellement le coupe-cigares.

- Faites, dit-elle, grognon.

Je fis et lui rendis le cigare. Il ne restait plus qu'à enflammer la feuille végétale qui l'enveloppait tout à l'heure et à la présenter à la fumeuse qui alluma alors son cigare dans les règles de l'art en le faisant pivoter sur

lui-même. Ouf!...

- C'est agaçant, les perles, dit-elle en guise de conclusion.

Voilà qui était franc!

- Vous eussiez préféré que je prenne un de vos cigares au hasard, que je jette dans la corbeille à papier la feuille végétale, que je vous le donne sans ôter la bague et que je vous tende le briquet pour tout achever?

- Bien sûr! Je me serais fâchée. Je m'ennuie: cela m'aurait procuré une distraction.

Et brusquement:

- Que pensez-vous de moi?

- Que vous êtes une vieille dame peu commode. Belle et originale.

- Détestable?

- Pas forcément. Ça je n'en sais rien. C'est à voir.

(A suivre)

La Première

6.00 Journal du matin. 6.15 A fleur de temps. 7.35 Tourisme week-end. 8.10 Revue de la presse romande. 8.33 La chronique du samedi. 9.10 La tête ailleurs: A boire et à manger. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Journal de midi. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 13.00 La tête ailleurs: Graffiti. 14.05 Dimension Top 40. 15.30 Bédébulles. 16.05 Videogames. 17.05 Sous réserve. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 La tête ailleurs: Sport-Première. 19.05 Foot fute. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le petit bal de la Première. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.05 Ballades. En direct du 8ème Festival de films, Fribourg. 8.10 Chemins de terre. 10.05 Art choral. 12.05 Correspondances. 12.35 Classiques. 14.05 Le temps retrouvé. Annie Fischer et Nathan Milstein en concert avec l'Orchestre de la Suisse Romande. 15.30 L'invitation au voyage. Selma Lagerlöf. 17.05 Espaces imaginaires. Un amour d'une délicatesse. D'Hélène Cixous. 18.30 Chant libre. 19.05 Paraboles. 20.05 A l'Opéra. Prélude. 20.30 En direct de Bologne: Marie Stuart. Tragédie lyrique de Donizetti. Avec Gloria Scalchi, Kallen Esperian, etc. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.40 Zum neuen Tag. 7.20 Zeitungsglosse. 7.40 Morgens-tund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 Trend - Wirtschaftsmagazin. 9.00 Memo. Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musig-Lade. CD-Neuheiten. 11.30 Samstagrundschau. 12.00 Samstag mittag. 12.15 Radiotip. 12.20 Mitteilungen. 12.30 Mittagsjournal. 12.45 Binggis-Värs. 14.00 Plaza. 15.00 Schweizer musizieren. Blasmusik aus der Innerschweiz aus dem Basler-Radioarchiv. 16.00 Multi-Swiss. Volks- und Laienmusik. 17.00 Welle-1 mit Sport. 18.03 Regional-journale. 18.25 Programminweise/Mitteilungen. 18.30 Abendjournal. 18.40 Echo der Zeit. 19.10 Sport. 19.30 Zwischenhalt. Unterwegs zum Sonntag mit Gedanken, Musik und den Glocken der ref. Kirche Cham/ZG. 20.00 Schnabelweid: Fritz Widmer. Geschichtemacher. 20.30 A la carte. Joschi Kühne und Roland Lüthi präsentieren "50 Jahre Verve". 23.00 Bernhard-Apéro. Mit Hans Gmür. 0.00 Nachtclub. 0.03 Wunschkonzert. 1.30 Nachtclub mit Spielplatz.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Manifs. 6.40 Météo. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.20 Les anniversaires. 7.30 Comic. 7.45 Agenda. 8.00 Infos SSR et revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.00 PMU. 9.10 Les naissances. 9.30 Manifs. 9.33 Magazine des sports. 10.30 Auto-moto 2001. 11.30 La dolce vita. 11.35 PMU. 12.10 Météo. 12.30 Infos SSR. 12.55 Agenda. 13.00 Dédicaces. 13.15 Manifs. 13.45 Bric-à-brac. 14.00 Relax. 15.00 Infos SSR. 15.03 Le hit. 16.30 Agenda. 17.00 Samedi sports. 18.00 Infos SSR. 23.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Les étoiles cinéma (rediffusion). 7.30 Infos FJ. 8.45 Le mot de la semaine. 9.15 Le zappeur fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 18.30 Jura soir. 18.40 Le magazine des sports. 19.00 Les ensoirées.

HCA

La lanterne rouge face au leader du championnat. HC Ajoie - HC Rapperswil en direct dès 20 h.

Radio Jura bernois

RSR 1. 8.20 C'est demain dimanche (magazine religieux). 8.50 Caféine. 9.00 RSR 1 journal. 9.30 RJB-info bulletin. 10.00 Pour les petits. 10.30 Les Dédicaces. 11.00 Mémento sportif. 12.00 RJB-Info. Titres, journal de midi. 12.30 RSR 1 midi Première. 13.00 Activités villageoises. 13.30 La Bonn'Occase. 14.00 Tour de Suisse en musique populaire. 15.00 Rétro parade. 16.00 Programme jeunesse + sports. 17.45 Activités villageoises. 18.00 RSR 1 journal. 18.20 RJB programme jeunesse + sport suite. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.15 Svizra rumantscha (R) Cuntrasts
8.00 Capitaine Fox!
9.00 Smash
9.30 Il était une fois l'espace
9.45 Sharky + George
10.10 Lucifer
10.35 Top Express

DRS - Chaîne suisse alémanique
10.55 Ski alpin.
Coupe du monde. Super G dames
En direct de la Sierra Nevada

11.00 La saison du guépard (R)
Documentaire
11.55 Mannix
Le suicidé se porte bien

DRS - Chaîne suisse alémanique
12.00-13.00 Ski alpin.
Coupe du monde
Slalom spécial dames. 2e manche
En direct de la Sierra Nevada

12.45 TJ-midi
13.05 TV à la carte
Faites votre programme en votant au 022/320 64 11
Séries, musique, cinéma
13.05 Miami Vice
17.00 Magellan
Vivre la montagne

17.30 Planète nature:
Des gorilles et des hommes
Reportage de Allison Argo (photo)



18.15 Pique-notes
La fanfare municipale, de Bévillard
19.00 Loterie suisse à numéros
19.05 Le fond de la corbeille
19.25 Bulletin d'enneigement
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.05 Arrêt buffet
Bon anniversaire
Avec La Castou et Bouillon

20.25 James Bond:
On ne vit que deux fois
Film de Lewis Gilbert (GB 1967)
Avec Sean Connery, Akiko Wakabayashi

22.15 TJ-nuit
22.25 Fans de sport
23.25 Film de minuit:
Predator (2)
Film de Stephen Hopkins (USA 1991)
Avec Danny Glover, Gary Busey

1.10 Le fond de la corbeille (R)
1.25 Bulletin du télétexte

Arte

17.55 Megamix (R)
19.00 Root into Europe
Série britannique
19.25 Le dessous des cartes
19.30 Histoire parallèle
20.28 Chaque jour pour Sarajevo
20.30 Journal
20.40 Grand format:
Le partage des eaux
Documentaire de Philippe Calderon et Jacques Falck (1993)
22.10 Les années tourbillon
Téléfilm allemand de Burkhard Steger (1993)
Avec Hannes Hellmann, Thierry van Werveke
23.45 Snark
0.10 Jazz in the night:
18e Festival de Jazz de Hambourg (1)
Louis Sclavis Sextet

TF1 France 1

6.00 Méaventures
6.30 Club mini Zig Zag
7.20 Club mini
8.30 Télé shopping
9.00 Club Dorothée
9.30 Le Jacky show maximusic
9.55 Club Dorothée (suite)
10.25 Télévitrine
10.43 Météo
10.45 Ca me dit... et vous?
11.48 Météo
11.50 La roue de la fortune
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
12.55 Météo
13.00 Le journal
13.15 Reportages
Vietnam... une vie de chien
13.45 Millionnaire
14.15 La Une est à vous
14.20 Agence tous risques
15.05 La Une est à vous (suite)
17.35 30 millions d'amis
18.05 Les Roucasseries
Divertissement
18.35 Vidéo gag
19.05 Beverly Hills
20.00 Le journal
20.30 Résultats du Tiercé - Quarté+ - Quinté+
20.35 Météo

20.45 Spécial Restos du Cœur
Les "Enfoirés" au Grand Rex
Avec Muriel Robin

23.00 Rapt à Los Angeles
Film TV de Howard Avedis
Avec David Naughton, Barbara Campton
0.40 Formule foot
25e journée de Championnat de France
1.15 TF1 nuit
1.25 Les rendez-vous de l'entreprise
1.40 TF1 nuit
1.45 L'aventure des plantes
La plante et la fourmi
2.15 TF1 nuit
2.20 Histoire des inventions (5/6)
3.10 TF1 nuit
3.20 Histoires naturelles
Là-haut sur la montagne
4.05 TF1 nuit
4.15 Méaventures
4.40 TF1 nuit
4.45 Musique
5.05 Histoires naturelles

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Eurofun. 9.30 ATP Tour Magazine (R). 10.00 Objectif Lillehammer (R). 10.30 En direct: Ski alpin. Super G dames, Sierra Nevada. 12.30 K.O.: Le magazine de la boxe. 13.30 Descente messieurs, Garmisch-Partenkirchen. 14.30 En direct: Tennis. Tournoi ATP de Marseille. 17.55 En direct: Football. Championnat de France de D2. Nice - Nîmes. 20.00 En direct: Patinage de vitesse. Championnat du monde dames, Butte/USA. 22.00 En direct: Automobile. Course sur glace. Les 24 heures de Chamonix. 23.00 Golf: Le Johnnie Walker Classic. 0.00 Tennis: Tournoi ATP de Dubai, demi-finales

RAI Italie 1

13.20 Che tempo fa. 13.25 Estrazioni del lotto. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 Tre minuti di... 14.00 Cose dell'altro mondo. Telefilm. 14.45 Sabato sport. Pallacanestro: Campionato italiano. 16.20 Sette giorni al Parlamento. 16.50 Raimondo e le altre. 18.00 Tg 1. 18.10 Estrazioni del Lotto. 18.15 Più sani più belli. 19.25 Parola e vita: Il Vangelo della domenica. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Bucce di banana. 23.05 Tg 1. 23.10 Speciale Tg 1. 0.05 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.35 Appuntamento al cinema. 0.40 Sotto il sole di Satana. Film di Maurice Pialat (1987). 2.10 Tg 1 (R). 2.15 Film. 4.00 Tg 1 (R).

RTP Portugal

15.00 Notícias. 15.05 Circo Alegria. 16.15 Homenagem a Piaf. Musical. 17.15 Palavra puxa palavra. 18.00 RTP 5. Magazine. 19.00 Danças vivas. 19.30 Isto é Magia. Com Luis de Matos. 20.00 TV 2 Desporto. Transmissao de jogo de futebol Salgueiros - Sporting (previsao). 22.00 Jornal de sábado. 23.00 Parabéns. Com Herman José. 0.30 Notícias e fecho.

France 2

6.05 Cousteau:
Le peuple du feu et de l'eau
Australie (5)
6.50 Dessin animé
7.00 Debout les petits bouts
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong
9.00 Expression directe:
RPR
9.10 Grands galops
9.25 Sur les pistes avec Pierrette Bres
9.30 Samedi aventure
10.35 Le magazine de l'emploi
11.25 La revue de presse de Michèle Cotta
12.25 Ces années-là
12.59 Journal/Météo
13.25 Géopolis
Les naufragés de l'Îxcàn
14.15 Animalia
L'orque en question
15.05 Samedi sport
15.10 Tiercé en direct de Vincennes
15.30 Rugby:
Tournoi des 5 Nations
Ecosse - Angleterre
17.10 Irlande - Galles
17.55 Finale de la 19e Coupe des Champions des chiffres et des lettres à Monte Carlo
18.55 Frou-Frou
Invité: Omar Sharif
19.50 Tirage du Loto
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo
20.45 Tirage du Loto
20.50 Surprise sur prise
22.30 Taratata
Spécial "Victoires de la musique": les nommés

0.00 Journal/Météo
0.25 La 25e heure
Une journée tranquille à la fin de la guerre. Le trou de la corneille. Imagine
1.20 Bouillon de culture (R)
2.35 La revue de presse de Michèle Cotta (R)
3.30 Grands galops (R)
3.45 Sur les pistes avec Pierrette Bres (R)
3.50 L'aile et la bête
4.00 24 heures d'info
4.15 Dessin animé
4.25 Taratata (R)

M6

6.00 Boulevard des clips
8.05 M6 kid
Dessins animés
10.00 M6 boutique
10.35 Multitop
11.50 Les années coup de cœur
Le maison que Jack a bâtie
12.20 Ma sorcière bien-aimée
L'âge ingrat
12.55 La saga des séries
13.00 Brigade de nuit
Cas de conscience
13.55 Le magicien
Le hogi et la commissaire
14.50 Berlin anti-gang
Le cartel de la drogue
15.50 Jason King
Variations sur un thème
16.50 Chapeau melon et bottes de cuir
Remontons le temps
17.50 Le Saint
Le diamant
18.45 Les enquêtes de capital
19.15 Turbo
Magazine de l'automobile
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Classe mannequin
Marché commun
20.35 Stars et couronnes
20.40 La saga du samedi

20.45 L'aventurière du bout du monde
Téléfilm de Tony Richardson (GB 1987)
Avec Stefanie Powers, Claire Bloom

0.10 Soko, brigade des stup
1.00 6 minutes
1.10 Stars et couronnes
1.20 Boulevard des clips
3.00 Les enquêtes de capital
3.25 Fax'o
3.50 Culture pub
4.15 Nature et civilisation
5.10 Fréquentar

France 3

7.30 L'heure du golf
8.00 Espace entreprises
9.00 Terres francophones
9.30 Magazine olympique
10.00 Rencontres à XV
Magazine du rugby
10.30 Mascarines
11.00 Le jardin des bêtes
12.00 Le 12/13
Titres de l'actualité
12.05 Le programme de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Samedi chez vous
14.00 La croisière s'amuse
14.50 Samedi chez vous (suite)
Matlock
16.45 Samedi chez vous (suite)
17.35 Montagne
Magazine
Mohamed, l'infirmier de l'Atlas
18.20 Expression directe
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 Le 19/20
Rendez-vous d'information
19.09 Editions régionales
19.31 Le 19/20 (suite)
20.05 Yacapa
20.30 Le journal des sports
20.50 Une maman dans la ville
Film de Miguel Courtois
Avec Marie-France Pisier, Evelyne Buyle
22.20 Soir 3
22.45 Jamais sans mon livre
23.45 Musique sans frontière
Les paris de Bombay
0.30 Continentales

TV 5 Europe

6.00 Les brûlures de l'histoire (R)
7.00 Médiasud (R)
7.15 Corps accord
Yoga
7.30 Flash Canal Infos
7.35 Méthode Victor
Leçon de français
8.00 Météo/Flash Canal Infos
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Météo/Flash Canal Infos
8.35 Bibi et ses amis
Jeunesse
9.35 L'enjeu international
Magazine économique
10.05 Les rendez-vous de l'entreprise
10.20 A bon entendeur
10.40 Question d'argent
11.10 Objectif Europe
11.40 Autant savoir
12.00 Flash Canal Infos
12.05 Montagne
12.40 Météo
12.45 Journal télévisé suisse
13.10 Horizons
Communication d'entreprise
14.00 Reflets, images d'ailleurs
15.00 Jamais sans mon livre
15.45 Correspondance
16.00 Infos TV5
16.10 Méthode Victor (R)
16.30 Génies en herbe
17.00 Les débrouillards
17.30 Francofolies de Montréal
Véronique Sanson
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal/Météo
19.00 Sport
Magazine olympique
19.30 Journal télévisé belge
20.00 L'or et le papier
21.00 Journal télévisé français
21.35 Voltaire:
Ce diable d'homme (6/fin)
Fresque historique
22.35 Frou Frou
Divertissement
23.35 Le soir sur la 3/Météo
0.00 Juste pour rire
1.00 Planète musique (R)
2.30 Jamais sans mon livre (R)
3.30 Horizons (R)
4.00 L'enjeu international (R)
4.30 A bon entendeur (R)
4.40 Question d'argent (R)
5.15 Objectif Europe (R)
5.40 Autant savoir (R)

tve Espagne

13.00 Area deportiva. 15.00 Telediaro. 15.30 La zarzuela. 16.45 Y tu de qué vas? 17.15 Los primeros. Musical. 18.00 De parte de quién? Serie humorística. 18.30 Clase media: El milagro de fray Bernardino. 19.30 Desde Galicia para el mundo. 21.00 Telediaro. 21.30 Turno de oficio. 22.30 Noches de gala. Programa de variedades. 0.00 Dias de cine. 0.30 24 horas.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 9.00 Der Club. 10.25 Reihen-Programm: Working English. 10.55 Direkt aus Sierra Nevada: Ski-Weltcup. Super G Damen. 12.00 Musig-plausch. 13.05 Sehen statt hören. 13.55 Kassensturz. 14.00 Tagesschau. 14.05 Tobias - Der Coole von der Schule. 14.30 Menschen Technik Wissenschaft. 15.10 Arena. 16.25 Tagesschau. 16.40 Telesguard. 16.55 Istorgia da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.05 ZEBRA Magazin. 17.55 Tagesschau. 18.00 ZEBRA 'Beleza negra. 18.45 Ziehung des Schweizer Zahlenlottos. 18.50 Samstag-Jass. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 Wort zum Sonntag. 20.00 Mitendan. 20.05 Musikalischer Auftakt. 20.15 Verstehen Sie Spass? 22.00 Tagesschau. 22.15 Sport aktuell. 23.05 Bonnie und Clyde. Amerik. Spielfilm (1967). 0.50 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 10.05 Textvision. 10.10 Tele-revista. 10.25 Telesettimane. 10.55 Sierra Nevada: Sci. Super G femminile. 11.55 Garmisch: Discesa maschile. 13.00 TG tredici. 13.15 Sassi grossi. 14.15 Natura amica. 14.45 Perry Mason. 15.35 Max Follies. 15.50 Duello al sole. Film drammatico di King Vidor (USA 1946). 18.00 Telesguard. 18.15 Il Vangelo di domani. 18.30 Scacciapensieri. 19.00 TG flash. Estrazione del Lotto svizzero a numeri. 19.05 Paese che vai. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Sette 007: Moonraker operazione spazio. Film d'azione di Lewis Gilbert (USA 1979). 22.40 TG sera/Météo. 23.05 Dopo partita. 23.45 Sabato allo stadio. 0.10 Cinemanotte: Congiunzione di due lune. Film drammatico di Zalman King (USA 1988). 1.50 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 10.50 Quintett. Amerik. Spielfilm (1979). 14.00 TextVision S Plus (d/f/e). 15.00 Euronews. 17.00 TextVision S Plus (d). 17.30 Euronews. 18.30 Taxi. 19.00 Kaleidoskop. Neues. 19.30 Räuberische Horden. Dokumentarfilm. 20.00 Tagesschau. 20.20 Météo. 20.25 Cinema plus: Die Glücksjäger. Amerik. Spielfilm von Arthur Hiller (1989). 22.05 Fax/Météo. 22.10 Spotlights. 22.40 Cinema plus: Der weisse Hund von Beverly Hills. Amerik. Spielfilm von Samuel Fuller (1982).

Allemagne 1

13.05 Europamagazin. 13.30 Wunderland '94. 45. Int. Spielwarenmesse, Nürnberg. 14.00 Mandolinen und Mondschein. Deutscher Spielfilm (1959). 15.30 ARD-Ratgeber: Reise. 16.00 Tagesschau. 16.05 Disney-Club. 17.30 Sport-schau. 18.02 Heute abend im Ersten. 18.03 Tagesschau-Telegramm. 18.05 ARD-Wetterschau. 18.10 Danielle Steel. Schicksal-Liebe-Leidenschaft. 19.05 Tagesschau-Telegramm. 19.10 Sport-schau. 19.50 Ziehung der Lottozahlen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Ludwigsburg: Verstehen Sie Spass? 22.00 Tagesthemmen. 22.20 Das Wort zum Sonntag. 22.25 Marschier oder stirb. Amerik.-engl. Spielfilm (1977). 0.10 Tagesschau. 0.15 Alfred Hitchcock: Ich kämpfe um Dich. Amerik. Spielfilm (1945).

ZDF Allemagne 2

13.00 Heute. 13.05 Diese Woche. 13.20 Der Schut. Deutsch-franz.-ital. Spielfilm (1964). 15.10 Reiselust. 15.35 Lost in Music. Musikmagazin. 16.20 Klassentreffen. 17.03 Anders fernsehen 3sat. 17.05 Heute. 17.10 Länderspiegel. 17.50 Moment mal. 18.00 Die fliegenden Aerzte. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Marie-Luise Marjan: Kein Rezept für die Liebe. Familienkomödie. 20.15 Waldwinter. Deutscher Spielfilm (1956). 21.45 Heute Journal. 22.00 Das aktuelle Sport-Studio. 23.20 Alain Delon: Der Clan der Sizilianer. Franz. Spielfilm (1969). 1.15 Heute. 1.20 Brennpunkt Alger. Amerik. Spielfilm (1953).

SüdpWest Allemagne 3

13.00 Mathematik/Integralrechnung. 13.30 Englisch (47/W). 14.00 Forum Südwest. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Telegiornale. Freizeit- und Reisemagazin. 17.50 Na und?! Best of. 18.50 The-a-logie... ist die Kirche noch zu retten? 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau-unterwegs. 19.50 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Allah hopp! Prunksitzung der Saarbrücker Karnevalsgesellschaft "M'r sin nit so". 22.30 Südwest aktuell. 22.55 Satire-Schnitzel. 22.45 "Max Ophüls Preis '94". Bericht vom Spielfilmwettbewerb für deutschsprachige Nachwuchsregisseure in Saarbrücken. 23.30 Passacör. Deutscher Spielfilm (1993). 0.55 s Brett! (22). Maul- und Clownseuche - Wir haben Sie gewarnt. 1.25 Schlussnachrichten.

La Première

6.00 Le journal du dimanche. 6.20 Salut l'accordéoniste (1). 6.37 Campagne. 6.48 Histoires naturelles. 7.20 Salut l'accordéoniste (2). 7.38 Le bonjour de Monsieur Jardinier. 7.54 Pronostics PMU. 8.22 Monsieur Vétérinaire: courrier et sujet du jour. 8.32 Monsieur Vétérinaire: téléphones des auditeurs. 9.10 La tête ailleurs: Brunch. En direct du Ciné Qua Non à Lausanne. Cinéma. 10.05 Chroniques. 11.05 Média. 12.05 Première pression. 12.30 Journal de midi. 12.40 Tribune de Première. 13.00 La tête ailleurs: Je "haïme" les dimanches. 14.05 Classe touristique. 15.05 Meilleurs moments de "Vos désirs font désordre!". 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 19.05 La tête ailleurs: Un jour comme aujourd'hui. 20.05 Ami-amis. Avec l'agenda des aînés. 21.30 Ombres et lumières de l'économie Suisse. 22.05 Tribune de Première (R). 22.30 Journal de nuit. 23.05 Et pourtant... elle tourne (R). 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.05 Initiales. Le concert spirituel. 7.15 Des mots pour penser. 7.30 La recension. 7.40 Memento culturel. 8.30 Source. 9.10 Matran/FR: Messe. 10.05 Sion: Culte. 11.05 L'éternel présent. 12.05 Espace musique. 13.00 Concerts d'ici. Andrés Schiff, piano; Heinz Holliger, hautbois, etc. 15.00 Le son des choses. 17.05 L'heure musicale. En direct de Gland: France Clidat, piano. 19.05 Ethnomusique. 20.05 Boulevard du théâtre. La Parisienne. D'Henry Becque. 22.10 En attendant la nuit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Concert du XXème siècle. 0.05 Notturmo

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.40 Ein Wort aus der Bibel. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Ein Wort aus der Bibel. 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 Kinderclub. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.40 Texte zum Sonntag. 10.00 Persönlich. Rita Jost im Gespräch mit Gästen. 11.00 Volksmusikgrenzenlos. 11.30 International. 12.00 Musikpavillon. Volksmusik. 12.15 Radiotip. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Sportstudio. 12.50 Populäre Klassik. 13.07 (BS/BL) Regionaljournal-Extra. 3 Länder - 1 Thema. 14.00 Russland-Schweizer. 15.00 Arena. Sport und Musik. 18.00 Welle-1 mit Sport. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Programmhinweise/Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/ Sport vom Sonntag. 18.45 Looping-DRS-1-Jugendsendung. 20.00 Doppelpunkt: Vom Mythos der "einen Welt". 21.30 Bumerang. Meinungen und Reaktionen zur Sendung: Doppelpunkt: Thema des Monats. 22.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.00 Contre toute attente. 9.00 Infos SSR. 9.03 Jazz cocktail. 11.00 L'odyssée du rire. 11.35 PMU. 12.00 Agenda. 12.10 Météo. 12.30 Infos SSR. 12.45 L'accordéon de A à Z. 13.15 Magazine des fanfares. 14.00 Musiques. 15.00 Infos SSR. 17.03 Musiques. 17.45 Infos RTN. 17.55 Météo. 18.00 Infos SSR. 18.20 Journal des sports de RTN. 18.30 Eglises actualités. 19.00 Nostra realta. 21.00 Cant'Italia. 23.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.00 Programme RSR 1 «La Première». 8.15 Animation: Clé de sol. 11.05 Laisser chanter français. 12.00 Les ablutions de Paul-Albert. 12.15 Jura midi. 19.00 Jura soir. 19.10 Le journal des sports. 19.30 Canal rock. 20.30 Les ensoirées.

Chanson francophone

«Laisser chanter le français». Une émission consacrée exclusivement à la chanson française. Dès 11 h.

Radio Jura bernois

RSR 1. 13.00 Bon dimanche. 13.15 Gospel story. 13.45 Hippy days. 14.30 Microphone (chanson française). 16.00 Programme jeunesse. 18.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.35 Les Fruittis
Le petit loup
8.00 Capitaine Fox!
9.10 Alana ou le futur imparfait
9.35 Woof
Enfin la gloire

DRS - Chaîne suisse alémanique
9.55 - 11.00 Ski alpin
Coupe du monde
Slalom messieurs, 1re manche
En direct de Garmisch

10.00 **Culte**
En direct de Bâle
Commentaire français:
Jean-François Rebeaud

DRS - Chaîne suisse alémanique
10.55 **Ski alpin. Coupe du monde**
Super G dames
En direct de la Sierra Nevada

11.05 **Vive le cinéma!**
11.20 **Stars et couronnes**
11.30 **Table ouverte**
Initiative des Alpes:
Le conflit rail - route
12.45 **TJ-midi**

DRS - Chaîne suisse alémanique
12.55 - 13.45 **Ski alpin**
Coupe du monde
Slalom messieurs, 2e manche
En direct de Garmisch

13.05 **Pas de problème**
La famille Edouard Raymond
de Grandson

13.55 **Odyssées**
Tidikawa, une tribu Papoue
20 ans après

14.40 **Pour l'amour du risque**
Un service bien fait

15.25 **Chapeau melon**
et bottes de cuir
Le vengeur volant

16.15 **La fête dans la maison**

16.35 **Alerte à Malibu**
Château de sable

17.20 **Melrose Place**
Chacun sa méthode

18.05 **Racines**
Magazine de février

18.25 **Fans de sport**

19.30 **TJ-soir**

20.00 **Météo**

20.10 **Double 6**
La télévision

21.05 **Perry Mason**
Qui a tué madame?

22.40 **Viva**
Images d'en Suisse,
le regard déchiré

23.30 **TJ-nuit**
Top chrono.
Résumé des événements
sportifs du week-end

Arte

19.00 **Charlot musicien**
Court métrage de et avec
Charlie Chaplin (1916)

19.30 **Le docteur Jivago**
Un jeu de l'amour
et de la mort en art
et en politique

20.28 **Chaque jour pour Sarajevo**

20.30 **Journal**

20.40 **Soirée thématique:**
Juliette Gréco
Je suis comme je suis

20.45 **Juliette Gréco à l'Olympia (1)**

21.30 **Le désordre à vingt ans**
Réalisation:
Jacques Baratier (1967)

21.55 **«Déshabillez-moi»**
Portrait de Juliette Gréco

22.45 **Juliette Gréco à l'Olympia (2)**

23.35
L'affaire
est dans le sac
Moyen métrage
de Pierre Prévert (1932)
Avec Julien Carette,
Etienne Ducroux

France 1

6.00 **Passions**
6.30 **Club mini Zig Zag**
7.10 **Club Dorothée**
8.00 **Le Disney club**
10.25 **Auto moto**
En direct de Chamonix
Spécial 24 heures sur glace
de Chamonix

11.03 **Météo**
11.05 **Téléfoot**
25e journée
de Championnat de France

11.55 **Millionnaire**

12.18 **Météo**
12.20 **Le juste prix**
12.50 **A vrai dire**
12.55 **Météo**
13.00 **Le journal**

13.20 **Hooker**
14.15 **Arabesque**
15.10 **Le rebelle**
15.55 **Starsky et Hutch**
16.55 **Disney parade**
18.00 **Alerte à Malibu**
Des millions de copains

19.00
7 sur 7
Magazine de la semaine
Invité: L'abbé Pierre

20.00 **Le journal**

20.30 **Résultats du**
Tiercé, Quarté+, Quinté+
20.35 **Météo**

20.45 **Ciné dimanche:**
A la poursuite
d'Octobre rouge
Film américain
de John McTiernan (1990)
Avec Sean Connery,
Alec Baldwin

23.05 **Les films dans les salles**

23.15 **Rollerball**
Film américain de Norman
Jewison (1975)
Avec James Caan,
Maud Adams

1.25 **TF1 nuit/Météo**
1.30 **Concert Dominique Merlet**
Oeuvres de Beethoven,
Liszt, Schumann, Ravel

2.50 **TF1 nuit**
2.55 **L'aventure des plantes**
L'apprenti sorcier

3.25 **TF1 nuit**
3.30 **Histoire des inventions (6/fin)**
Inventer pour plaisir

4.25 **TF1 nuit**
4.30 **Intrigues**
4.55 **Musique**
5.05 **Histoires naturelles**
Côte d'Ivoire:
l'empereur et les dauphins

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 En direct: Ski alpin. Slalom dames, 1ère manche, Sierra Nevada. 11.00 Slalom messieurs, 1ère manche, Garmisch-Partenkirchen. 12.00 En direct: Slalom dames, 2ème manche. 13.00 Automobile: Course sur glace. Les 24 heures de Chamonix. 14.00 Slalom messieurs, 2ème manche. 14.30 En direct: Tennis. Tournoi ATP de Marseille. Finale. 16.30 Automobile: Course sur glace. 17.00 Ski alpin: Slalom messieurs et dames (R). 18.00 Tennis: Le Pan Pacific Open de Tokyo. Finale du tournoi féminin. 20.00 En direct: Patinage de vitesse. Championnats du monde, Butte/USA. 22.00 Top Rank Boxing (R). 23.00 Golf: Le Johnnie Walker Classic. Tour final. 0.00 Tennis: Tournoi ATP de Dubai. Finale

RAI

13.30 Telegiornale. 14.00 Toto TV Radiocorriere. Gioco. 14.15 Domenica in. Varietà. All'interno: 15.20 Cambio di campo. 16.20 Solo per i finali. 18.00 Tg 1. 19.10 90 minuto. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Io e zio Buck. Film di John Hughes (1989). 22.25 La domenica sportiva. 23.25 Tg 1. 23.30 D.S. Tempi supplementari. 0.10 Tg 1 Note - Che tempo fa. 0.40 Film. 2.30 Le piace Brama? Film di Anatole Litvak (1961). 3.45 Gli ordini sono ordini. Film di Franco Giraldi (1972).

RTP

15.00 Noticias. 15.05 Regioes. Magazine. 16.05 Sagres. Série documental. 16.40 Piano Bar. Musica e conversa. 17.40 A Europa das Ilhas. Série documental. 18.25 TV 7. Magazine. 19.00 Top nacional. Hit-parade. 19.30 TV 2 Desporto. Transmissao de jogo de futebol Benfica - Porto (previsao). 22.30 Jornal de domingo. 23.00 Fecho.

France 2

6.00 **Animalia (R)**
6.50 **Dessin animé**
7.00 **Debout les petits bouts**
8.45 **Emissions religieuses**
Connaître l'Islam

9.15 **Emission israéliite**
9.30 **Foi et traditions**
des chrétiens orientaux

10.00 **Présence protestante**
10.30 **Le jour du Seigneur**
11.00 **Messe**

11.50 **Midi moins sept**
12.00 **L'heure de vérité**
Invité: Robert Hue

12.55 **Rapport du Loto**
13.00 **Journal/Météo**
13.20 **Point route**
13.25 **Dimanche Martin:**
Le monde est à vous

14.55 **L'équipée du Poney Express**
15.45 **L'école des fans**
Invité: Jordi

16.35 **Ainsi font, font, font...**
17.15 **Cousteau:**
Nouvelle-Zélande
La rose et le dragon

18.10 **Stade 2**
19.30 **Maguy**
Ecrin total

20.00 **Journal**
20.40 **Journal des courses/Météo**

20.50
La grande film du dimanche:
A la poursuite
du diamant vert
Film de Robert Zemeckis (1984)
Avec Michael Douglas,
Kathleen Turner

22.40 **Rue Cases-Nègres**
Film d'Euzhan Palcy (1983)
Avec Garry Cadenat,
Darling Legitimus

0.25 **Journal/Météo**
0.45 **Le cercle de minuit**
1.50 **L'heure de vérité (R)**
2.40 **Frou-Frou (R)**
3.35 **Les sept de l'Indrasan**
3.55 **24 heures d'info**
4.10 **Dessin animé**
4.15 **Stade 2 (R)**

LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ



LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE
Torréfié à 1000m d'altitude. Tél. 039/26 44 88

vous présente les programmes radio-tv

M 6

8.25 Mes années clip. 8.40 Equipe de nuit. 10.15 Ciné 6. 10.45 La tête de l'emploi. 11.45 Turbo. 11.50 Les années coup de cœur. 12.20 Ma sorcière bien-aimée. 12.55 Brigade de nuit. 13.50 La loi de Washington. 14.40 Culture rock. 15.10 Fréquentar. 16.10 Chapeau melon et bottes de cuir. 17.10 Le saint. 18.55 Raven. 19.54 6 minutes. 20.00 Classe mannequin. 20.35 Sport 6. 20.40 Duel autour du monde. 20.54 Zone interdite, magazine de société. 22.30 Culture pub. 23.00 La clé. Film de Tinto Brass (1984). Venise en 1939. L'étrange expérience pour un couple pour le moins disparate. Elle, la quarantaine épanouie et «gourmande», lui, nettement plus âgé, fatigué et pourtant obsédé par la quantité sinon la qualité des rapports avec son épouse. 1.00 Fax'o. 1.40 Boulevard des clips. 3.35 Jazz 6. 4.30 Les as de la guerre (2). 4.55 Capital.

tve

13.00 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 El gran circo de TVE. 17.30 Corazón, corazón. 18.30 Teresa de Jesús: El castillo interior. Série biográfica. 19.30 Informe semanal. 21.00 Telediario. 21.30 Cine de oro: Luna nueva. Dirigida por Howard Hawks (1939). 23.00 Area deportiva. 23.30 El peor programa de la semana. 0.40 24 horas.

France 3

7.15 **Bonjour les petits loups**
8.15 **Les Minikeums**
9.55 **C'est pas sorcier**
10.20 **Expression directe**
10.30 **D'un soleil à l'autre**
11.00 **Mascarines**
12.00 **Le 12/13**
Titres de l'actualité

12.05 **Le programme**
de votre région
12.45 **Edition nationale**
13.00 **Musicales**
Berlioz: Te Deum

14.05 **La croisière s'amuse**
14.55 **Sports dimanche**
Tiercé à Vincennes

15.10 **Les masters d'athlétisme**
de Grenoble

17.05 **Tennis:**
L'Open 13 de Marseille
Finale simple

18.00 **Profession comique**
Les femmes comiques

19.00 **Le 19/20**
Rendez-vous d'information

19.09 **Editions régionales**
19.31 **Le 19/20 (suite)**
20.05 **Yacapa**

20.50
La horse
de Pierre Granier-Deferre
avec Jean Gabin, Marc Porel
(photo)



22.10 **Planète chaude**
Il était une fois le maoïsme

23.05 **Soir 3**
23.30 **Le divan**
Invité: Jean Vautrin

0.00 **La luna**
Film de Bernardo Bertolucci
(Italie 1979)
(Version originale)

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.25 Reichen-Programm: Working English (10). 8.55 Arbeitslos (6). 9.25 Sierra Nevada: Ski-Weltcup. Slalom Damen, 1. Lauf. 9.55 Garmisch-Partenkirchen: Slalom Herren, 1. Lauf. 11.00 Die Matinee. Grosse Komponisten: Iannis Xenakis. 12.05 Direkt: Slalom Damen, 2. Lauf. 12.55 Direkt: Slalom Herren, 2. Lauf. 13.45 Telesguard. 14.00 Tagesschau. 14.05 Parker Lewis - Der Coole von der Schule. 14.30 Bonditis. Schweizer Spielfilm (1967). 16.00 Tagesschau. 16.05 Entdecken+Erleben: Madagaskar - Insel der Geister. 16.55 Sport. 17.25 Gutenacht-Geschichte. 17.35 Tagesschau. 17.40 Kultur-im Gespräch. 18.30 Sportparorama. 19.25 Eidg. Volksabstimmung am 20. Februar. Zur Alpeninitiative spricht Bundesrat Arnold Koller. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Tatort. 21.35 Tagesschau. 21.50 Film top. Aktuelles aus der Kinowelt. 22.20 Grosse Stimmen: Kiri te Kanawa. Filmportrait. 23.45 Vor 25 Jahren. Die Tagesschau vom 3. bis 9. Februar 1969. 23.55 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 8.00 Per i bambini. 8.25 Muzzy. Animazione. 8.30 Peripicchioli. 9.00 Volpe, tasso e compagnia. 9.30 Giro d'orizzonte. Basilea: Culto Evangelico. 11.00 Musica + Musica. Concerto dell'Orchestra Sinfonica del Bayerischer Rundfunk. 11.45 Motor Show. 12.10 Sierra Nevada: Sci. Slalom speciale femminile, 2. prova. 12.45 TG tredici. 12.55 Garmisch: Slalom speciale maschile, 2. prova. 13.30 Una famiglia americana. 14.20 Pacifico. Documentario. 15.10 Venere e il professore. Commedia musicale di Howard Hawks (USA 1948). 17.00 Decisione finale. 17.45 Natura amica. 18.15 La parola del Signore. 18.25 La domenica sportiva. 19.00 TG flash. 19.05 Minuti di recupero. 19.15 Controluce. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Vite bruciate (1/8). 22.00 Passato. Presente... Possibile. Tutto sbagliato, tutto da rifare (3). 22.50 TG sera/Sportsera/Météo. 23.20 Musica + Musica. Maurice Bolero. 23.40 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Euronews (d/e). 14.30 See No Evil. Hear No Evil. Amerik. Spielfilm (1989). 16.50 Spotlight 94. 17.35 Spotlights. 18.00 Kaleidoskop. Alby's Supersafari. Australien ruft. 18.50 BeoPlus. 19.25 Horizonte: In Vite Vita - Von Wein und Kultur. Das Wallis: wilde Berge-milde Reben. 20.00 Tagesschau. 20.20 Météo. 20.25 Performance - Music Circus (2). 21.15 Fax/Météo. 21.20 Reprise. Das Dokument: Die grossen Spione. 21.40 Reprise. Horizonte.

ARD

14.00 Als die Tiere den Wald verliessen. 14.30 Kopfball. 15.00 Tagesschau. 15.05 Ein Held mit kleinen Fehlern. Amerik. Spielfilm (1989). 16.40 10 Jahre "Film aktuell" (1984-1994). 17.00 ARD-Ratgeber: Recht. 17.30 Gott und die Welt: Unter Schweinen und Dämonen. 18.00 Tagesschau. 18.05 Einblick. 18.10 Sportschau. 18.40 Lindenstrasse. 19.09 Die Goldene 1. 19.10 Weltspiegel. 19.50 Sportschau-Telegramm. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Tatort. 21.44 Tagesthemen-Telegramm. 21.45 Die Kriminalpolizei rät. 21.50 Titel, Thesen, Temperamente. 22.20 Tagesthemen. 22.35 ZAK. Wochendurchblick. 23.05 Der Badearzt. Fernsehspiel. 0.55 Tagesschau.

ZDF

13.15 Damals. 13.30 Pension Schöller. Deutscher Spielfilm (1960). 15.00 Treffpunkt Natur. 15.30 Mach mit! Aktion Sorgenkind aktuell/Goldmilch. 15.35 Heute. 15.40 ZDF Sport extra. Gegen: 17.00 Heute. 18.15 ML Mona Lisa. Frauenjournal. 18.57 Guten Abend. 19.00 Heute/Wetter. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Terra-X. Das Logbuch der Bounty. 20.15 Die Narren sind los. Karneval von Nord bis Süd. 22.05 Salto Postale. 22.35 Heute. 22.45 Sport am Sonntag. 22.50 Deutschland - in welcher Verfassung? Diskussion aus dem neuen Theater in Weimar. 23.35 Schauspielplatz der Kunst. Dresden und "Die Brücke". 0.20 Heute. 0.25 Engelstaub ist tödlich. Amerik. Spielfilm (1981).

SÜDPWEST

13.15 Landesschau-ebbes. 13.45 Narri Narro! Narrentreffen in Hirlingen. 16.09 Heute abend in Südwest 3. 16.10 Eisenbahnromantik. 16.40 Fängt ja gut an. 17.10 "Rettung oder Verrat?" Friedrich Ebert und die Deutsche Revolution 1918/19. 17.55 Leute, Leute. 18.25 Die Schlagerparade der Volksmusik. 19.09 Heute abend in Südwest 3. 19.10 Treffpunkt. 19.35 Links von den Pinguinen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Friedrich von Gärtnern. Der Baumeister König Ludwigs I. 21.00 Abenteuer Wissenschaft. 21.45 Sport im Dritten. 22.40 Südwest aktuell. 22.45 Wortwechsel mit Josef Keul. 23.30 Literarische Moderne: Der Kaukasische Kreidekreis. 1.30 Schlussnachrichten.

«Les gens d'à côté»: de la bonne bouffe et du grand froid

Télévision sans frontière

Il ne faut pas craindre de se répéter: les importantes émissions communes organisées par la TSR avec deux stations de France 3 (Lyon/Grenoble et Besançon/Dijon) s'inscrivent dans le courant précieux d'une télévision régionale qui ignore les frontières pour apprendre à se mieux connaître. C'est une voie qu'il faudrait même développer en augmentant son rythme - actuellement, une heure, quatre fois par an - même s'il ne doit pas être facile de collaborer entre organismes aux moyens et esprits différents. Découvrir son voisin, c'est pour le moins intéressant.

déjà sur le seul plan du principe, cette collaboration transfrontalière mérite notre attention. Il faut aussi signaler tout débordement de la case du mercredi soir trimestriel, comme ce fut le cas avec un récent «Tell quel».

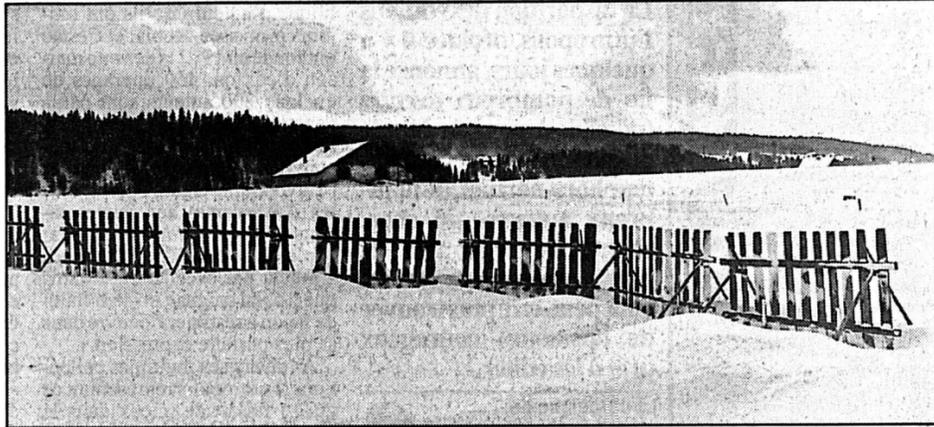
DIS-MOI CE QUE TU MANGES

Le principe salué, venons-en au thème du récent «Les gens d'à côté» (TSR-19 janvier 1994), la bouffe, sous le titre *Dis-moi ce que tu manges...* A Saint-Etienne, autour de Pierre Mousseau, Pierre Gagnaire dans son restaurant, un sociologue du goût, M. Fiechter, qui étaient les principaux invités côtoyaient quelques-uns de ceux apparus dans les documents préalablement enregistrés. A Sullens, Jean-Philippe Rapp recevait lui aussi les familles des documents, avec Bernard Ravet, un grand chef de Vufflens-le Château et Catherine Wahli qui retrouvait en partie son ancien rôle de «A bon entendeur» puisqu'il s'agissait de consommation.

On passe d'un lieu à l'autre en s'efforçant de traiter les mêmes thèmes. Il y eut déséquilibre: l'invité suisse, M. Ravet, n'eut guère l'occasion de s'exprimer. Il aurait fallu mesurer les temps de parole pour savoir si Catherine Wahli se fit envahissante ou si les partenaires français tirèrent trop la couverture à eux.

REGARDS CROISÉS

Le direct des conversations est accompagné de reportages croisés, autrement dit de sujets enregistrés en Suisse par des équipes



Vallée de la Brévine

La beauté sauvage d'une vallée demeurée miraculeusement préservée. (RTSR)

RADIO

Le cri de la révolte

Il arrive que RTL se souvienne qu'elle fut une grande station de radio du temps qu'elle s'appelait encore Radio Luxembourg. Elle en a saisi l'occasion en célébrant le 40^e anniversaire de l'appel lancé le 1^{er} février 1954 par l'abbé Pierre de son studio, rue Bayard. Quarante ans après, le fondateur d'Emmaüs, grand pourfendeur devant l'Éternel de la misère et des injustices que notre société secrète selon une croissance exponentielle, ne se laisse pas abattre par l'adversité et les échecs subis en dépit de presque quarante ans de prospérité.

Médiatique

La seule différence par rapport à 1954, c'est que l'abbé Pierre est devenu un être médiatique, qu'il a lancé son message de 1994 devant une nuée de photographes et de caméras. Mais le ton est le même, simple et direct. «Mes amis, au secours! Une femme vient de mourir gelée», disait-il en 1954. L'hiver avait été beaucoup plus rigoureux que l'actuel et cette malheureuse femme était morte de froid après avoir été expulsée de son appartement. Comment pouvait-on laisser se produire des choses aussi ignominieuses? L'abbé Pierre, lui, ne le pouvait pas et il fonda son mouvement exemplaire au service des sans-logis.

Quarante ans plus tard, avons-nous progressé? Difficile à dire. Certes, les hommes politiques ont beau jeu de dire que les problèmes ont évolué et qu'aujourd'hui, c'est le chômage qui est devenu le souci numéro un de notre société.

Feu intérieur

Ce qui frappe et qui reconforte lorsque l'on écoute l'abbé Pierre à 81 ans, c'est que sa voix, à peine altérée par le poids des ans, n'a pas perdu le feu intérieur, la chaleur humaine, en un mot le charisme. Il parvient à nous émouvoir, car son cri de révolte surgit du cœur. Pas de calculs, pas d'arrière-pensées. Ce qui compte pour lui, c'est de soulager une misère grandissante, de poursuivre le combat contre les injustices, bref de ne pas baisser les bras devant une société qui se fait chaque jour plus inhumaine. C'est pourquoi le parler-vrai de l'abbé Pierre tranche tellement sur le discours des hommes politiques qui n'ont (presque) jamais le courage de s'engager à fond, de peur de ne pas être réélu.

Par
Freddy LANDRY

A noter que les gens d'à côté, ce pourrait être aussi les Tessinois, des Suisses alémaniques. Mais il n'y a pas en Suisse le seul obstacle de la langue, il y a surtout celui des mentalités. Il se pourrait donc que la collaboration soit plus facile avec les voisins français, la frontière désormais élargie à l'arc jurassien, plus seulement au bassin lémanique. Et

De quelques émissions en bref

«Sortie libre»: bon début

«Sortie libre» à quinzaine, animé par Florence Heiniger et «Tout va bien/Sécial-cinéma» de Christian Defaye vont donc alterner de semaine en semaine, le lundi soir. Première donc (31 janvier) de la réapparition de «Sortie libre», en rodage l'été dernier. C'est bien mis en scène, bien présenté, avec vivacité, élégance, d'agréables passages d'un sujet à l'autre, bien illustré par de courts reportages. Un bon début... mais les informations sur lieux et dates des propositions passent trop rapidement...

CRUELLE COMPARAISON

«Vanille-fraise», pas tellement amélioré bien que la présentatrice soit désormais coïncée assise, que le psy ait changé, va donc suivre, à quinzaine, «Sortie libre». Cruelle comparaison si l'on observe les présentatrices, l'une vive, l'autre guindée, mal à l'aise encore! Le mieux ne serait-il pas d'admettre l'échec, d'arrê-

ter les frais, de tout reprendre à zéro?

LA CHUTE D'ULRIKE MAIER

Malaise: cette chute vue et revue, dans une même émission, de l'une à l'autre, cinq, dix fois, n'est-ce pas trop? Mais s'agit-il de répétitions dans la même émission ou d'une accumulation par la même séquence présentée dans des cases différentes. J'éprouve le lourd sentiment d'être devenu un voyeur, sans savoir à qui en vouloir, sans avoir même pitonné d'une chaîne à l'autre. Revoir une chute dont la victime se relèvera confine déjà au spectacle douteux! Revoir cette chute la sachant mortelle nous transforme en voyeurs! Que faire? Détourner son regard? Eteindre sa télévision? Impossible d'éviter ces répétitions. La télévision fait de nous, sous sa propre responsabilité, des voyeurs...

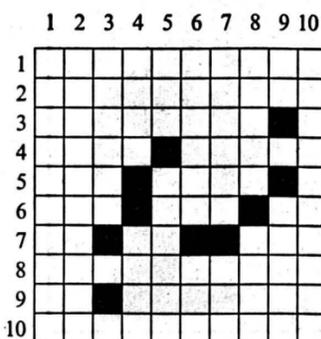
Freddy LANDRY



Florence Heiniger
Encore un peu de fébrilité, mais un feu intérieur certain. (RTSR/Cyril Kobler)

MOTS CROISÉS

No 383



Horizontalement: 1. Nains germaniques. 2. A l'opposé. 3. Groupement de familles. 4. Huilé. - Poète persan. 5. Dans la lune. - Dans le Var mais à l'envers. 6. Pronom retourné. - Dans le café. - Mesure jaune. 7. Le Thulium en symbole. - Possessif. - Pronom. 8. Dards. 9. Deux différents mais de même prononciation. - Triste chant. 10. Conduite.

Verticalement: 1. D'Italie. 2. Ville du Japon. 3. Obtus. 4. Fin d'une godasse à l'envers. - Brille en vrac. 5. Lettres de lettre. - Poussent en Amérique de bas en haut. 6. Reine de Castille et Leon (1109-1122). - Presque un lama. 7. Prendre sa source. - Terme de tennis. 8. Prénom germanique. - Ville du Piémont. 9. Au milieu du sein. - Mouvement. 10. Moins de deux ans.

Solution No 382

Horizontalement: 1. Pharaonien. 2. Réversible. 3. Emergeront. 4. Toc. - Oset. 5. Er. - Ava. 6. NR. - Ridgway. 7. Dangereuse. 8. Agée. - En. - IU. 9. Nions. - Oelr (Rôle). 10. Tentacules. **Verticalement:** 1. Prétendant. 2. Hemorragie. 3. Avec. - Néon. 4. RER. - Argent. 5. Argovic. - Sa. 6. Osé. - (C)adre. 7. Niro. - Genou. 8. Ibos. - Wu. - El. 9. Elne. - Asile. 10. Nettoyeurs.

Images d'une Suisse par deux écorchés vifs

Le regard déchiré à «Viva»

Christophe Gallaz, éjecté il y a peu du *Matin*, tient maintenant chronique dans *Le Nouveau Quotidien*. Ses propositions étonnantes et excitantes ne sont pas toujours très limpides. Il procède par inattendus glissements souvent numérotés. Mais il n'est pas surprenant qu'il soit associé pour un «Viva» à Francis Reusser, écorché vif, qui se dit cinéaste en sursis l'été dernier en Suisse: le «mariage» de deux provocateurs, le second à coup sûr sensible et tendre!

Pour le 700^e anniversaire de la Confédération, Freddy Buache fit confectionner douze films thématiques à partir d'extraits de sons et d'images tirés des collections de la cinémathèque. Reusser ne fut point de la partie. Son «Viva» se présente un peu comme un complément à la collection de Buache, dans la durée plus tranquille d'une heure.

AU FIL DU RHÔNE

Reusser et Gallaz tissent plusieurs fils. Il y a le commentaire dit par Reusser qui laisse prédominer le «je». Il y a une sorte de voyage initiatique qui suit le Rhône de sa source à Genève, quand «il ressort du Léman bleu et limpide, mais bientôt souillé par l'Arve venue du massif du Mont-Blanc» selon une formule restée en mémoire depuis la lointaine primaire de mes onze ans! Mais on quitte aussi les rives du Rhône pour s'en aller sur un glacier forcément sublime, rencontrer en montagne du Valais, Buache en vacances, mettre Tanner dans un champ qui vient d'être moissonné. Un acteur se promène d'un lieu à l'autre, croisant sans la croiser une femme en noir...

Mais il y a plus pour nous guider. C'est là qu'intervient le cinéma, ses images et ses sons, qui

vont illustrer la démarche de Gallaz/Reusser. Une idée exprimée conduit à un extrait, une séquence de film relancera la réflexion poétique dans une autre direction. Reusser - comme Gallaz? - de porter alors sur cette Suisse de montagnes et de plaine le regard déchiré annoncé par le titre, dans ce rapport riche d'attraction/répulsion, l'attraction dans son enracinement plus forte que la répulsion. L'alpe ne serait-elle plus qu'un cliché?

On va chercher de prodigieuses images chez Leni Riefensthal, sans oublier de dire qu'elle fut la cinéaste préférée d'Hitler. On tire un extrait de *La peste rouge* qui voulait défendre la Suisse des années quarante contre un unique danger, le communisme, en un habile détournement. La méditation devient spectacle avec le cri de Barault en Farinet. Une île du Léman filmée par Douglas Sirk permet à Reusser de montrer comment il a filmé la même île. Et les images de ses propres films de s'inscrire naturellement dans sa démarche insolite, colérique, amoureuse. Nous emporte alors l'émotion qui surgit de nos propres souvenirs cinématographiques, souvent très proches...

Il y a quelques jours, la TSR présentait *Pas si grand que ça* de Bruno Herbulot (mardi 18 janvier), Camille et Bruno sont divorcés. Le père voit en cachette leur fils Bruno.

Un jour, Camille découvre la vérité. C'est un téléfilm plein de pudeur, de délicatesse, de souffrance, de justes notations. L'idée de base est de Francis Reusser, qui dit peut-être aussi «je» de manière camouflée. Ce fut là un étrange complément au prochain «Viva». (TSR, dimanche 6 février 1994 vers 20 h 30)

Disparition, après 22 ans, des éditions Futuropolis

La fin de l'avenir

La disparition des éditions Futuropolis, décidée il y a quelques jours, annonce la fin de nombreux avènements (possibles) pour la bande dessinée. Car sans cet éditeur hors-normes, de nombreux auteurs qui cherchent, expérimentent et font avancer le 9e art, ne vont peut-être plus trouver de « passeur » courageux prêt à les éditer.

La chronique de
Frédéric MAIRE

A l'heure où s'achevait le 21e Salon de la BD d'Angoulême (voir ci-contre), le graphiste Etienne Robial et la bédéaste Florence Cestac ont annoncé la mort des éditions Futuropolis, qu'ils ont créées et dirigées pendant près de 22 ans.

POLITIQUE D'AUTEUR

De manière à promouvoir la « po-

litique d'auteur » qu'ils ont toujours professée, Robial et Cestac ont fondé en 1972 la défunte maison d'édition. 450 ouvrages de quelque 200 auteurs sont parus dans les diverses collections de Futuropolis, des classiques redécouverts publiés par Copyright (Calvo, Saint-Ogan, Poïvet, tous les Américains) aux jeunes talents de la collection X en passant par les superbes 30/40, ouvrages d'auteur par excellence; albums que Robial soignait et « habillait » de façon à restituer l'œuvre dans sa plus parfaite expression.

À travers ses multiples collections, Futuropolis représentait ce qui se faisait de mieux dans la bande dessinée, comme on a pu l'écrire ici à de nombreuses reprises. Futuropolis a pris des risques énormes en éditant Baudouin, Götting, Swarte, Golo, Schlingo, Ever Meulen, mais aussi F'murr, Bilal ou Tardi (à leurs débuts).

LES MEILLEURS

Après être devenue en 1987 une filiale de Gallimard, Futuropolis a édité également les fonds clas-

sique de la maison littéraire (Céline, Genet, Faulkner, Conrad, etc.) et quelques auteurs contemporains dans une version intégrale mise en image par quelques-uns des meilleurs bédéastes du moment (Tardi, Götting, Miles Hyman, Veyron, Baudouin, etc.).

Aujourd'hui, Robial va se concentrer sur son autre, prestigieuse, activité: celle de « manipulateur visuel » (qu'une récente exposition de la Galerie Papiers Gras à Genève permettait de découvrir). Auteur des maquettes initiales de nombreux magazines – dont *A suivre* et *Métal Hurlant*, d'une centaine de pochettes de disques pour les éditions Barclay, et du « look » de chaînes de télé comme M6, RTL-TV et Canal Plus – dont il est également directeur artistique – Robial va prochainement réaliser le nouvel « habillage » d'Arte.

BD MERCANTILE

Comme le dit Etienne Robial dans un récent numéro de *Libération* consacré à Angoulême, l'évolution actuelle BD d'au-



L'éditeur et le dessinateur de BD

Vus par Florence Cestac, coresponsable des éditions Futuropolis, dans « Comment faire de la Bédé sans passer pour un pied nickelé ».

jour d'hui ne le concerne plus vraiment. C'est une BD mercantile où reviennent en force les héros, les séries (arguments de

vente par excellence), et des « albums lavables tout-couleur ».

Alors? Alors après la mort de Futuropolis et de Magic Strip, autre éditeur (belge) qui a cessé d'exister il y a quelques années, il ne reste plus guère aujourd'hui que les courageux bédéastes de l'Association (la bande à Menu, Petit-Roulet, Trondheim, etc.) et quelques autres jeunes enthousiastes pour résister, encore et toujours, à l'envahisseur.

LA FIN D'UN ART?

Est-ce à dire que la bande dessinée, en tant qu'art expérimental, qui cherche sans cesse à aller de l'avant, est définitivement morte? Et que nous n'aurons droit à l'avenir qu'à des ouvrages sans saveur ni odeurs, clones incolores des œuvres de Hergé, Jacobs, Franquin? Faut-il dès lors prédire la fin prochaine d'un quelconque avenir de bande dessinée?

Le passionnant ouvrage de Benoît Peeters et Thierry Groensteen vient de publier à propos du Genevois Rodolphe Töpffer (*Töpffer, l'invention de la bande dessinée*; paru chez Hermann, collection « Savoir sur l'art ») apporte un curieux élément de réponse.

TÖPFFER ET LES JAPONAIS

Il apparaît en effet que Töpffer ne fut pas seulement le premier auteur de bande dessinée de l'histoire, mais aussi son premier théoricien; et si l'on confronte ses écrits méconnus – que publient et commentent Peeters et Groensteen – et la BD d'aujourd'hui, il semble bien que Töpffer ait (presque) tout inventé – il y a plus de 160 ans! Comme l'écrit Peeters à propos de l'avenir de la BD: « presque tout reste à inventer... »

Alors qui seront ces nouveaux « passeurs » courageux, prêts à permettre aux bédéastes de faire preuve de recherche et de créativité? Peut-être les Japonais, qui sont pourtant les plus gros diffuseurs mondiaux (avec les États-Unis) de bande dessinée commerciale.

ÉVOLUER POUR SURVIVRE

Ce sont en effet les rabatteurs de la Kodansha (grande maison qui édite des mangas populaires à 2,5 millions d'exemplaires) qui sont venus en France retrouver Alex Barbier, l'un des pionniers de la couleur directe injustement oublié; ce sont des Japonais encore qui ont débouché Baudouin, Baru et quelques autres « expérimentateurs » de la bande qu'ils travaillent pour l'empire du Soleil levant...

A la fois commerçants et esthètes, les éditeurs japonais ont peut-être compris une des règles d'or du « marché » artistique: un art qui n'évolue pas court à sa perte. Sayonara.

LUNDI
Le bois

BULLES

ANGOULEME:
PALMARES

Le week-end dernier ont été décernés les différents prix du 21e Salon de la BD d'Angoulême. **Nikita Mandryka**, génial auteur du **Concombre masqué**, a reçu le Grand prix de la ville 1994, décerné à un auteur pour l'ensemble de son œuvre. On se réjouit déjà de voir comment Mandryka traitera l'image du Salon l'année prochaine puisque, traditionnellement, le lauréat du Grand prix est chargé l'année suivante de présider le jury et de réaliser toutes les affiches, papillons et dépliants du Salon.

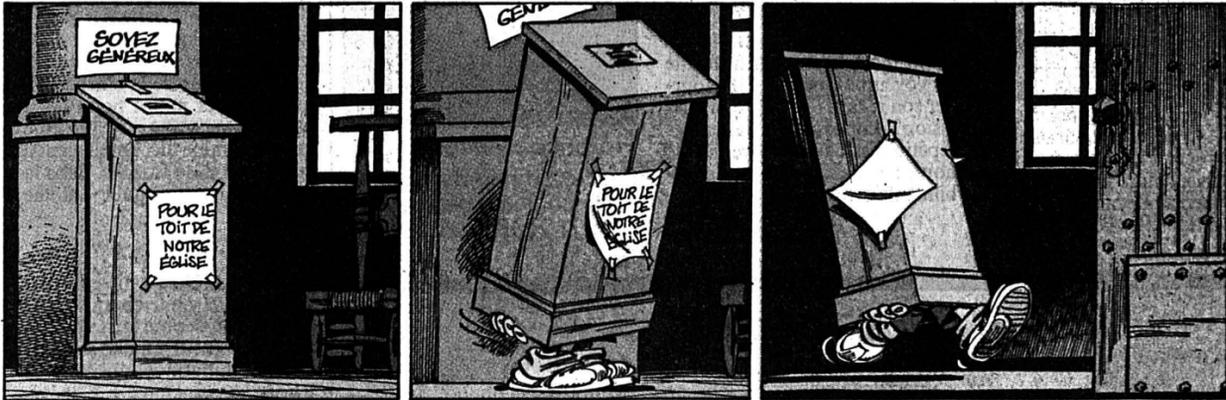
Alph'Art du meilleur album français: **Le Corbac aux baskets**, de Fred (Dargaud). Alph'Art du meilleur album étranger traduit en français: **Taie de craie**, de l'Espagnol Miguelanxo Prado (Casterman). Alph'Art du meilleur album d'humour: **Grand Karma** (une aventure des Closh), de Dodo et Ben Radis (Humanoïdes associés). Alph'Art coup de cœur décerné à un jeune n'ayant pas publié plus de deux albums à **Lewis Trondheim** pour **Sla-loms** (L'association). Alph'Art du public à **Jeux pour mourir de Tardi** (Casterman). **Prix France-Info** à La fille aux ibis de Lax et Giroud (Dupuis, Aire libre). **Prix Bloody Mary** de la presse à **Testament sous la neige** de Bé-zian (Humanoïdes associés). Remarquons enfin que l'Alph'Art du meilleur scénario a été décerné à Marc-Antoine Matthieu pour le tome 3 de la saga du Julius Corentin Acquefaques, **Processus** (Delcourt), alors que deux membres du jury et son président, Gérard Lauzier, ont refusé de voter, jugeant leur qualité générale insuffisante. Avec ce palmarès impeccable, Angoulême démontre une nouvelle fois combien ses Alph'Art méritent toute l'attention du public.

THOMAS OTT PRIMÉ

Dans la série « la BD s'anime », signalons que le remarquable graveur et dessinateur de BD alémanique Thomas Ott travaille depuis longtemps dans le dessin animé, en collaboration avec le studio GDS de Carouge et l'un de ses fondateurs, Claude Luyet. Ceux-ci ont réalisé un court métrage de 27 minutes, **Robert Creep**, qui, présenté au concours Suissimage du meilleur film d'animation suisse dans le cadre des Journées cinématographiques de Soleure, a reçu le premier prix (3000 francs) à une écrasante majorité des voix. A noter que c'est le public présent dans la salle qui, par un vote au bulletin secret, décerne ce prix.

Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis



DIX-SEPT... DIX-HUIT CINQUANTE... AH LÀ! À PEINE ASSEZ POUR QUELQUES CHOCOLATS MAIS, SURTOUT, SI PEU POUR LE TOIT DE NOTRE PAUVRE ÉGLISE...